

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 03h39 Dohr: 12h47
Asr: 16h39 Maghreb: 20h09 Isha: 21h49

MÉTÉO

Alger	: 28°	22°
Oran	: 29°	21°
Annaba	: 43°	22°
Béjaïa	: 32°	20°
Tamanrasset:	43°	31°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 7- samedi 8 juin 2024 / 1^{er}/2 Dhul-al hija 1445 - N° 3575 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République met fin aux fonctions du conseiller chargé de la Direction générale du protocole

P. 24

5^E RÉGION MILITAIRE

Le Général d'Armée Chanegriha supervise l'exécution d'un exercice tactique (MDN)

P. 24

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Aid El Adha célébré le dimanche 16 juin 2024

P. 2

INDUSTRIE COSMÉTIQUE

Une industrie en plein essor en Algérie (professionnels)

Portée par la décision de régulation des importations en faveur de la production nationale, depuis 2021, l'industrie cosmétique est aujourd'hui en plein essor en Algérie, s'accordent à dire les professionnels de ce secteur. Le contexte actuel est "plus que favorable" pour se lancer dans l'industrie cosmétique, ont affirmé des professionnels de cette industrie en marge de la première édition du Salon de la beauté et des cosmétiques "ComeOran", qui se tient au Centre des conventions d'Oran du 5 au 8 juin en cours. "Les répercussions des décisions ayant trait à la régulation des activités d'importation, à l'instar des produits cosmétiques finis sont palpables", a affirmé Hemmachi Kamel, le directeur marketing de Swalis, ajoutant que cette décision, "très louable", a donné un nouveau souffle aux producteurs algériens. Grâce à cette conjoncture, ce producteur a réussi à augmenter son chiffre d'affaire et à diversifier ses produits, qui se comptent aujourd'hui à plus de 70 produits.

P. 24



62^E ANNIVERSAIRE DE L'INCENDIE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE D'ALGER

M. Baddari préside la cérémonie de commémoration

P. 3

CEREFÉ

Clôture du projet de jumelage avec le consortium germano-néerlandais

P. 6

JUSTICE

Quatre individus placés en détention provisoire pour corruption liée à l'octroi de marchés dans les directions de wilayas des œuvres universitaires (pôle pénal)

P. 24

SANTÉ

CAFÉ Ami ou ennemi ?

Pp 12-13

F   T B A L L

MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS) GR. G - 3^EJ (ALGÉRIE-GUINÉE 1-2)

Les "Verts" grillent un joker

P. 21



AUDIOVISUEL
Suspension de la diffusion des programmes télévisés et radiophoniques dédiés à la collecte de dons jusqu'à publication du cahier des charges (Laagab)

P. 16

ACTES DE VANDALISME AU STADE HAMLAOUI À CONSTANTINE

37 personnes placées en détention provisoire (Parquet)

P. 24

MÉTÉO

Vague de chaleur vendredi et samedi sur des wilayas du Centre et de l'Est du pays (BMS)



Des températures caniculaires pouvant atteindre les 46 degrés, toucheront vendredi et samedi plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis jeudi par l'Office national de la météorologie.

Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Chlef, Ain Defla, Tipaza, Blida, Alger, Boumerdes et Tizi Ouzou avec des températures maximales prévues entre 40 et 44 c, atteignant localement 45 à 46 c sur Chlef et Ain Defla.

Cette vague de chaleur touchera également, durant les journées du vendredi et samedi, les wilayas côtières de l'Est, à savoir Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf où le thermomètre affichera des températures entre 40 et 43 c.

A noter que le BMS-canicule émis le mercredi reste toujours en vigueur, selon la même source.

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Aid El Adha célébré le dimanche 16 juin 2024

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, jeudi dans un communiqué, que Aid El Adha sera célébré le dimanche 10 Dhou el Hidja 1445 de l'hégire correspondant au 16 juin 2024.

"Vendredi 7 juin 2024 sera le premier jour du mois de Dhou el Hidja, ainsi le rassemblement sur le Mont Arafat interviendra le samedi 9 Dhou el Hidja 1445, correspondant au 15 juin 2024 et Aid El Adha sera célébré le dimanche 16 juin correspondant au 10 Dhou el Hidja 1445 de l'hégire", a précisé le communiqué.

FINANCE ISLAMIQUE

La BNA se dote d'une nouvelle agence à Tamanrasset

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, jeudi, l'ouverture d'une nouvelle agence dédiée "exclusivement" à l'activité de la finance islamique dans la wilaya de Tamanrasset, dans le cadre de sa stratégie visant l'extension de son réseau consacré à cette branche.

Inaugurée jeudi, cette nouvelle agence (1214) rattachée à la Direction générale d'exploitation (DRE) Ouargla 184, est sise au centre Commercial Tamanrasset, a indiqué la même source.

Ce nouveau siège offre des conditions de travail optimales au personnel de l'agence, tout en garantissant un accueil de qualité aux clients de la Banque.

WILAYA DE BEJAIA

Secousse tellurique de 3,3 degrés (CRAAG)

Une secousse tellurique de magnitude 3,3 sur l'échelle de Richter a été enregistrée, jeudi à 20h42, dans la wilaya de Bejaia, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au nord-est de Aoukas, dans la même wilaya, précise la même source.

BLIDA

Prévision d'une hausse de plus de 50% de la production de céréales cette saison

Une hausse de plus 50% est attendue dans la production de céréales à Blida durant la présente campagne agricole 2023/2024, comparativement à la saison écoulée, selon les prévisions de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Cette hausse prévisionnelle dans la production céréalière de la wilaya s'explique, notamment, par les conditions climatiques favorables qui ont marqué la saison et le soutien accordé par l'Etat aux céréaliculteurs locaux, a fait savoir le premier responsable local du secteur, Kamel Foudala.

Selon les prévisions de la DSA, la wilaya s'attend à engranger plus de 68.200 qx de céréales, avec une moyenne de rendement estimée à 23 qx/ha, dont plus de 55.733 qx de blé dur, 7.273 qx de blé tendre et 5.194 qx d'orge. L'année dernière, la production n'avait pas dépassé les 33.000 qx de céréales (toutes variétés confondues), a-t-il rappelé.

MILA

45 chasseurs formés en vue de l'obtention du permis de chasse (conservation des forêts)

Au total, 45 chasseurs de la wilaya de Mila ont récemment bénéficié d'une formation en vue de l'obtention du certificat de qualification nécessaire à la délivrance d'un permis de chasse, a-t-on appris, jeudi, auprès de la conservation des forêts.

Ces chasseurs ont suivi une formation de trois jours consécutifs et viennent de passer, cette semaine, un examen destiné à évaluer leurs connaissances de l'activité de chasse et leur assimilation des différentes réglementations régissant cette activité, en vue de recevoir des certificats de qualification qui leur permettront de présenter des demandes de permis de chasse, a indiqué, Manal Hanniche, chef du service de la protection de la flore et de la faune au sein de la conservation.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

10 morts et 488 blessés en une semaine

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 488 autres ont été blessées dans 389 accidents de la route survenus en zones urbaines du 28 mai au 3 juin, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+31), de blessés (+10) et d'une baisse du nombre de morts (-11) par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente, selon la même source.

Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+96%), notamment en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, note la source.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens, 24h/24h, pour tout signalement.

TLEMEN

Saisie de plus d'un kilo de cocaïne et arrestation de trois individus

Les services de police à Tlemcen ont saisi, dernièrement plus d'un (1) kilo de cocaïne et arrêté trois individus, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Sûreté de wilaya. L'opération, qui a été menée par la brigade de recherche et d'investigation, relevant du service de la police judiciaire, suite à l'exploitation d'informations, a permis l'arrestation de trois individus à bord d'un véhicule, dans la ville de Maghnia, avec la saisie de la quantité de cocaïne précitée qui se trouvait en leur possession, selon la même source.

Lors de la même opération, un montant de 4 millions et 790.000 dinars a été saisi, en plus d'un pistolet automatique chargé de munitions, des téléphones mobiles et un motocycle utilisé dans les déplacements des membres de ce réseau, a-t-on indiqué.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des trois individus arrêtés, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, selon la même source.

AIN DEFLA

Ouverture de 31 points de vente de bétail en prévision de l'Aid El Adha (Direction)

Trente-et-un (31) points de vente de bétail seront ouverts à travers le territoire de la wilaya d'Ain Defla en prévision de l'Aid El Adha, a-t-on appris jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Ces 31 points de vente de bétail seront ouverts à travers 27 communes de la wilaya, en prévision de la fête de l'Aid El Adha, a indiqué à l'APS l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Madani Boualem, soulignant que l'ouverture de ces espaces est prévue en application de l'arrêté du wali n 1218 du 5 juin courant.

Le même responsable a tenu à rassurer quant à la disponibilité du cheptel destiné au sacrifice le jour de l'Aid El Adha au niveau de la wilaya, en l'estimant à plus de 47.200 têtes ovines, dont plus de 15.200 béliers et pas moins de 32.000 antenais âgés de 6 à 12 mois et plus, indiquant que cela représente 30% des besoins de la wilaya.

Durant de la fête de l'Aid El Adha de 2023, près de 20.900 têtes ovines ont été sacrifiées à Ain Defla, soit 13% des besoins, a rappelé M. Madani, ajoutant que l'arrivée du cheptel des autres wilayas du pays renforcera l'offre de cette année.

ACCIDENT DE TRAIN EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le bilan s'alourdit à quatre

Au moins quatre personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées dans une collision ferroviaire mercredi soir dans le centre de la République tchèque, ont annoncé les services de secours, revoyant à la hausse un bilan initial de deux morts.

"Quatre passagers ont subi des blessures incompatibles avec la vie", a déclaré Alena Kisiala, porte-parole des services de secours locaux, à la télévision publique tchèque. Le train express reliant Prague à Kosice, en Slovaquie, avec environ 200 passagers à bord a percuté un train de marchandises à Pardubice, à environ 100 km à l'est de la capitale tchèque, selon la compagnie ferroviaire.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Mise en échec d'une tentative de contrebande de devises

Les services de la police aux frontières de l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediene, ont déjoué une tentative de contrebande de devises dissimulées dans des bagages à main de deux passagères, qui s'apprétaient à quitter le territoire nationale à destination d'Istanbul (Turquie), a indiqué, jeudi, un communiqué des services de la sûreté nationale.

"Dans le cadre de leurs efforts de répression des infractions à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, les services de la police aux frontières aériennes de l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediene, ont déjoué, dernièrement une tentative de contrebande d'une somme en devises, estimé à 62.770 euros, et 3520 dollars", précise la même source.

"La vigilance des agents relevant de la brigade de la police aux frontières aériennes, à permis de saisir ces sommes d'argent, soigneusement dissimulées dans des bagages à main de deux passagères, qui s'apprétaient à quitter le territoire nationale à destination d'Istanbul", ajoute le communiqué.

Les mises en cause, ont été présentées devant le Procureur de la République près le tribunal de Dar el Beida (Alger), a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - ITALIE

M. Boughali reçoit l'ambassadeur d'Italie en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République italienne en Algérie, Alberto Cuttillo, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors de cette rencontre, M. Boughali s'est félicité "des relations privilégiées" liant les deux pays et "du saut qualitatif enregistré ces dernières années, ce qui traduit la forte volonté politique concrétisée par l'échange de visites entre les présidents des deux pays en 2021 et 2022, et la visite de la Première ministre italienne en Algérie en 2023".

Le président de l'APN a affirmé que ces relations "requièrent la promotion et l'élargissement de la coopération à davantage de domaines économique, culturel, académique et scientifique afin de parvenir à de véritables relations stratégiques servant de modèle pour les relations bilatérales privilégiées entre les pays méditerranéens".

Sur le volet parlementaire, M. Boughali a salué "la tendance à la hausse de la coopération entre l'APN et la Chambre des députés italienne", aspirant à "la renforcer à travers l'échange de visites, d'expertises et de concertations entre les deux groupes d'amitié".

D'autre part, le président de l'APN a loué "le Plan Mat-



tei" qui vise à "renforcer les relations avec les pays africains", assurant "la disposition de l'Algérie à coopérer à travers son approche globale pour trouver des solutions aux problèmes auxquels fait face le continent africain, y compris les pays du Sahel, et promouvoir la stabilité et le développement dans ces pays".

A cette occasion, M. Boughali a passé en revue les principes de la politique étrangère de l'Algérie, rappelant son soutien à toutes les causes justes dans le monde, notamment les causes, palestinienne et sahraouie. Il a salué, dans ce

sens, "les personnes prises de liberté, à travers le monde qui revendiquent le droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat et au recouvrement de ses droits légitimes", réaffirmant "la position de l'Algérie en soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, loin de toute ingérence ou pression étrangère".

De son côté, le diplomate italien s'est félicité des "relations fortes et séculaires unissant les deux pays", qualifiant "l'Algérie de partenaire important dans les domaines politique, économique, sécuritaire et éner-

gétique". Il a également mis en avant "le rôle de l'Algérie dans la réalisation de la paix et de la stabilité en Afrique et sa contribution efficace au développement des pays du continent", exprimant "la volonté de l'Italie de travailler de concert avec l'Algérie dans ce sens et d'employer son expertise et expériences au service de l'Afrique".

S'agissant de la coopération parlementaire, l'ambassadeur italien a souligné que le Parlement de son pays "accorde une grande importance à la coopération avec les Parlements des pays amis, y compris de l'Algérie, à travers le renforcement des canaux de dialogue et l'échange de visites", affirmant "sa disponibilité à œuvrer pour le développement de ces relations".

Au niveau international, M. Cuttillo a salué "le rôle important que joue l'Algérie en sa qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité, rappelant "les positions de son pays vis-à-vis des questions actuelles, à l'instar de la situation en Palestine et au Sahara Occidental", conclut le communiqué.

COMMUNICATION
Le ministre rencontre les Directeurs et représentants de la presse écrite et électronique

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a rencontré, jeudi, les Directeurs et représentants de la presse écrite et électronique, qu'il a invités à "traiter, avec professionnalisme, le dossier de la prochaine élection présidentielle prévue le 7 septembre", indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres périodiques organisées par le ministère de la Communication, M. Laagab a appelé les responsables d'établissements médiatiques à "faire preuve d'un haut sens de responsabilité, de vigilance et de professionnalisme dans le traitement des différents événements et questions d'actualité", précise le communiqué. M. Laagab a exhorté la famille médiatique à "aborder avec professionnalisme le dossier de la prochaine élection présidentielle, prévue le 7 septembre et à couvrir les activités des partis politiques en toute objectivité et équité afin d'accroître la conscientisation des participants et d'élargir la participation politique aux prochaines échéances".

Dans ce contexte, M. Laagab a réaffirmé avoir "informé les responsables de ces établissements médiatiques de l'importance de se conformer aux dispositions de l'article 3 de la loi organique sur l'Information qui exige, lors de l'exercice de l'activité médiatique, le respect de la dignité humaine, l'article 20 qui stipule la vérification de l'information et la confirmation de la source et l'article 35 qui impose le strict respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles".

Le ministre a souligné que "certains journalistes et responsables sont victimes de sources d'information non fiables, voire de fake-news".

Il a affirmé, dans ce contexte, que "chaque établissement médiatique a sa propre spécificité, sa ligne éditoriale et sa propre méthode de traitement des différentes informations et sujets d'actualité". Le ministre a cité, dans ce sens, "des dépassements enregistrés par certains établissements médiatiques, appelés à respecter les règles et déontologie du travail médiatique et ses garde-fous définis par les Autorités de régulation de la presse écrite et de la presse électronique et le Conseil de déontologie et d'éthique professionnelle, dans l'attente de leur installation", ce qui "contribuera à réduire, voire à limiter les dépassements professionnels et déontologiques via les différents médias et soutenir le professionnalisme". Par ailleurs, le ministre a écouté "une série de préoccupations soulevées par les responsables des établissements médiatiques participants", conclut le communiqué.

62^E ANNIVERSAIRE DE L'INCENDIE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE D'ALGER

M. Baddari préside la cérémonie de commémoration

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a présidé, jeudi à Alger, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du livre et de la bibliothèque, la cérémonie de commémoration du 62^e anniversaire de l'incendie de la bibliothèque universitaire d'Alger provoqué, à l'époque, par l'occupant français.

La cérémonie commémorant le 62^e anniversaire de l'incendie de la bibliothèque universitaire d'Alger, commis le 7 juin 1962, a vu la présence du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceni, d'un représentant des deux ministères de la Défense nationale et de la Culture et des Arts, ainsi que de nombre de cadres de l'université et d'étudiants.

A cette occasion, M. Baddari a affirmé que "l'occupation française a commis ce crime contre la science et le savoir, au moment où le peuple algérien s'appretait à officialiser son indépendance et à fêter sa liberté, après un long parcours de lutte et de militantisme".

"Au lendemain de l'indépendance l'Algérie a entamé une série de réformes concernant l'université algérienne, pour parvenir aujourd'hui aux réformes engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, depuis 2020, l'ayant érigé en locomotive de développement, d'innovation et de création de richesses, soit une université ouverte sur son environnement socio-économique, à même de contribuer au bien-être du peuple et à son indépendance alimentaire et sanitaire".

Pour sa part, le recteur de l'Université d'Alger 1, Fares Mokhtari a rappelé l'incendie "ayant ravagé 400.000 livres et manuscrits, cet incendie provoqué délibérément par l'occupation française criminelle", indiquant que le feu a détruit, trois jours durant, un gigantesque legs scientifique". Il a également relevé "l'importance de cette date insti-

tué en 2021, comme une journée nationale du livre et de la bibliothèque, ce qui témoigne de l'attachement de l'Algérie à sa mémoire".

Pour sa part, le directeur du Centre national du livre, Djamel Yahiaoui, a indiqué que l'occupant français "a commis, à son avènement, un crime culturel en Algérie en détruisant les mosquées, les écoles coraniques et les zaouïas, outre le pillage et le saccage des livres, des manuscrits et des contrats". "Avant de partir, le colonisateur n'a pas manqué de commettre un autre crime culturel en brûlant la bibliothèque universitaire, dans le cadre de son plan visant à exterminer l'élément humain en s'emparant de tout ce qui pourrait témoigner de la société, de la culture et de la civilisation algériennes". "Toutefois, l'Algérie a réussi après 1962 à réaliser un saut en matière de savoir et de connaissances à la faveur de sa politique éducative et à la réouverture de milliers de bibliothèques à travers le pays", a-t-il soutenu.

M. Yahiaoui a également rappelé que l'Organisation de l'armée secrète française (OAS), responsable de ce crime culturel, comptait parmi ses rangs des généraux et des officiers chargés de diriger les opérations criminelles en Algérie pour saboter les intérêts vitaux et entraver l'indépendance de l'Algérie. Lors de cette rencontre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a également présidé la cérémonie de signature d'un accord de coopération entre la Bibliothèque nationale, représentée par son directeur général, Mounir Behadi, et la bibliothèque de l'Université d'Alger 1 Benyoucef Benkhedda, représentée par son directeur, Fares Mokhtari, prévoyant un partenariat scientifique et une collaboration dans le domaine de la restauration des manuscrits et des livres, ainsi que l'organisation de rencontres. A cette occasion, plusieurs personnalités révolutionnaires et culturelles ont été distinguées, dont la

moudjahida Zoulikha Bekkadour, en tant qu'ancienne conservatrice de la bibliothèque centrale de l'Université d'Alger 1, ainsi que le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, et le président de l'Académie algérienne de la langue arabe, Cherif Meribai.

ENERGIE ET RESSOURCES HYDRIQUES
Appel à la rationalisation de la consommation (experts)

Des experts en économie, ayant participé, à la rencontre "L'Algérie progresse", organisée, jeudi, par l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW), en collaboration avec le Forum algérien pour la citoyenneté et de modernité, ont souligné la nécessité de rationaliser la consommation des différentes ressources, en vue d'assurer la sécurité énergétique et hydrique, saluant le progrès réalisé, ces dernières années, par l'Algérie en la matière.

Lors de cette rencontre haussée par la présence de la déléguée du médiateur de la république de la wilaya d'Alger, Djazia Tafdis, du Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, de représentants du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), et des élus de la wilaya d'Alger, la Présidente de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, Nadjiba Djilali, a affirmé que l'Algérie "avance à pas sûrs vers le renforcement de sa souveraineté alimentaire grâce à une dynamique issue de la vision éclairée et à la politique clairvoyante du prési-

dent de la République".

Pour sa part, M. Dilimi s'est félicité, de l'intérêt croissant à la promotion de l'agriculture et au développement des ressources hydriques, soulignant la nécessité de leur préservation, et de tirer profit des énergies renouvelables afin d'ériger le secteur de l'agriculture en locomotive pour l'économie nationale.

De son côté, le directeur de recherche à l'Ecole nationale des arts appliqués, Ahmed Kettab, a appelé à "la création d'un Conseil national pour la sécurité hydrique, placé auprès de la Présidence de la République", rappelant l'atout dont dispose l'Algérie consistant en ses eaux souterraines dans le Sud, dont "la quantité est suffisante pour 6000 années de consommation".

De son côté, l'ancien ministre des Ressources en eau, Kamel Mihoubi a mis l'accent sur la nécessité de limiter le gaspillage de l'eau à travers les fuites dont la quantité oscille, selon lui, de 30 à 50% au niveau des réseaux de distribution d'eau dans plusieurs wilayas.

L'intervenant a rassuré, par

contre, quant aux "ressources hydriques dans le pays qui jouit de 98% d'eau de sources indépendantes, contribuant à hauteur de 7% de ses ressources en eau au profit de pays voisins".

Pour sa part, l'ancien ministre de l'Energie, Ahmed Attar, a mis en avant les grandes potentialités dont dispose l'Algérie pour assurer sa sécurité énergétique, citant ses réserves prouvées en gaz naturel, estimées à 2.300 milliards de m3, déplorant toutefois, la consommation importante du gaz qui va "vers des secteurs qui ne créent aucune richesse et ne contribuent pas au renouvellement de l'énergie".

Dr. Mohamed Khodja, vice-président de l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) et directeur de recherches auprès de Sonatrach a appelé à l'accélération de la production de l'hydrogène vert en recourant à l'énergie solaire, ce qui entraînera une baisse de la consommation du gaz et d'orienter une grande partie vers l'exportation.

SAISON ESTIVALE Hammad préside une rencontre nationale des directeurs des centres de loisirs et de divertissement pour jeunes

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture des travaux de la rencontre nationale des Directeurs et gestionnaires des centres de loisirs et de divertissement pour jeunes, dans le cadre des préparatifs du lancement des camps pour enfants de la communauté nationale à l'étranger, du grand Sud et des hauts plateaux, au profit de 32.000 enfants.

A cette occasion, M. Hammad a appelé à la nécessité de réunir les conditions nécessaires pour un meilleur accueil de ces enfants, soulignant que 2.000 enfants de la communauté nationale résidant à l'étranger seront accueillis cet été, en plus de l'affectation de vols pour les enfants du grand Sud, ainsi que la mise à disposition de moyens de transport tels que les trains et les bus pour les transporter vers les camps de vacances d'été, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a ajouté que les camps d'été sont une occasion de rencontres entre les jeunes Algériens de différentes régions du pays et ceux de la communauté nationale à l'étranger, soulignant que les réalisations de l'Algérie en faveur de ses enfants font d'elle "un des pays en tête de liste des nations ayant enregistré des résultats positifs en atteignant les objectifs de développement durable, en particulier ceux liés à la protection de l'enfance".

Ces réalisations "reflètent les politiques nationales et les mesures incitatives et innovantes visant à accroître la compréhension des questions liées à l'enfance, garantissant ainsi leurs droits et favorisant leur intégration dans la société, à même de réaliser l'équilibre et l'harmonie au sein de cette catégorie", a poursuivi le ministre.

AFFAIRES RELIGIEUSES Belmahdi préside l'ouverture de l'école coranique d'été de 2024

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a présidé, jeudi à Dar El-Qorane "Ahmed-Sahoun" (Alger), la cérémonie d'ouverture de l'école coranique d'été pour l'année 2024, lors de laquelle un colloque scientifique a été organisé pour les enseignants du saint Coran, les responsables de zaoûias et les écoles coraniques. M. Belmahdi s'est félicité des efforts consentis par les encadrants de l'école coranique d'été, organisée sur tout le territoire national au profit des jeunes, précisant que "l'objectif ultime de cette manifestation est de former une génération immunisée contre les fléaux sociaux".

Dans le même sillage, le ministre a fait savoir que l'Algérie disposait, actuellement, de près de 170.000 classes d'enseignement coranique réunissant 1.200.000 adhérents.

Après avoir rappelé que l'école coranique d'été de l'année dernière avait connu la participation de 500.000 adhérents, le ministre a ajouté que les inscriptions étaient en cours au niveau national et que les encadrants de cette saison étaient prêts à accueillir les élèves.

Il a, également, annoncé l'organisation d'autres activités au profit des élèves de certaines écoles coraniques du sud algérien, les quels bénéficieront de vacances dans des camps d'été au niveau des plages des wilayas côtières, soulignant en outre l'organisation de programmes spéciaux à l'occasion de la fête de l'indépendance (5 juillet), outre l'accueil des enfants de la Communauté nationale établie à l'étranger afin de leur inculquer le référent national et leur apprendre le saint Coran. A noter que les avantages de l'enseignement du Coran et les facteurs de réussite à l'école coranique d'été étaient au cœur des interventions au colloque.

JOURNÉE PARLEMENTAIRE La cohésion entre le peuple et son armée, garante de la sécurité et de la stabilité du pays (participants)

Les participants à la journée parlementaire organisée, mercredi à Alger, par la Commission de la Défense nationale à l'Assemblée populaire nationale (APN), ont réaffirmé l'importance de renforcer la cohésion entre le peuple et son armée en tant que garante de la sécurité et de la stabilité du pays.

Les intervenants ont appelé, à cette occasion, à la nécessité de "préserver cette cohésion historique et perpétuelle qui contribue au maintien de la stabilité et de l'unité de la patrie", précisant que cela s'inscrivait dans le cadre de la "préservation du serment des martyrs et des moudjahidine".

Ils ont, également, souligné l'importance de "renforcer l'unité nationale et de consolider le front interne" en "rejetant toutes les causes de division et de désaccord entre les composantes de la société pour faire face aux différents défis", mettant en exergue "le grand rôle de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la protection de la patrie", outre sa "contribution efficace au développement socioéconomique". Les participants ont affirmé leur soutien aux efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour "porter haut la voix de l'Algérie et la pro-



pulser vers le progrès, la sécurité et la stabilité", saluant la décision du président de la République d'instituer le 22 février de chaque année, Journée nationale de la fraternité et de la cohésion armée-peuple, ainsi que ses positions indéfectibles dans

la défense des causes justes, en tête desquelles les causes palestinienne et sahraouie. Cette Journée parlementaire a été marquée par la présentation de communications sur plusieurs thèmes dont "le contexte historique du lien armée-nation", l'accom-

plissement par l'institution militaire de ses missions constitutionnelles, à la lumière de la cohésion avec le peuple algérien", "la cohésion du peuple algérien avec son armée, en renforcement du processus de l'Algérie nouvelle".

AUTORITÉ NATIONALE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

M. Bourehil présente à Istanbul l'expérience de l'Algérie en matière de protection des données à caractère personnel

Le président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), Samir Bourehil, a présenté, jeudi à Istanbul (Turquie), l'expérience de l'Algérie en matière de promotion des droits, des libertés publiques et de protection de la vie privée de l'individu, notamment les données à caractère personnel.

Intervenant lors de sa participation à la réunion des responsables des instances de protection des données personnelles des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Bourehil a affirmé que "l'Algérie a renforcé son arsenal législatif visant à consacrer le droit à la vie privée", rappelant que "l'amendement constitutionnel de 2020, notamment l'article 47 a consacré la protection du traitement des données à caractère personnel, en tant que droit fondamental dont la violation est punie par loi".

En outre, la loi n° 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel a été consacrée, a prévu une batterie de règles et de mécanismes efficaces à même de garantir ce droit et cette protection.

"Partant du principe de l'impératif de traitement des données à caractère personnel, pour empêcher tout mésusage et manipulation de ces données à des fins illicites, ladite loi a prévu une série d'engagements dont la responsabilité incombe à la personne chargée du traitement, en vue de garantir la préservation des individus, de leur honneur et de leur réputation", a-t-il soutenu.

En revanche, la même loi a prévu "une série de droits en faveur de la personne chargée du traitement et les modalités de leur exercice, outre des sanctions administratives et pénales pouvant aller jusqu'à (5) cinq ans de prison pour tout individu ayant violé ce droit constitutionnel".

M. Bourehil a indiqué que l'initiative de création de l'ANPDP en tant qu'auto-

rité administrative indépendante auprès du Président de la République, vient "compléter et concrétiser son souci de protéger et de préserver les droits et libertés fondamentaux des individus. En vertu de la loi 18-07, l'ANPDP est chargée de veiller à assurer la conformité du traitement des données à caractère personnel à la loi, tout en veillant, également, à ce que l'exploitation des technologies de l'information et de la communication (TIC) ne comporte pas aucun risque pour les droits, l'honneur et la réputation des personnes, à travers la définition des règles de protection des personnes physiques dans ce domaine".

L'ANPDP, précise-t-il, a adopté dans le cadre de sa politique "une approche participative d'accompagnement et de sensibilisation en invitant les différentes instances publiques et privées à des tables rondes et en organisant des Journées d'études spécialisées selon le domaine d'activité", partant de sa conviction que l'action commune interne est un préalable à la création d'un environnement numérique efficace où les droits sont préservés et protégés.

"L'action commune interne a contribué à surmonter les obstacles et à faciliter la perception des principes de protection des données à caractère personnel en Algérie", a soutenu le président de l'ANPDP, relevant par la même la nécessité de "renforcer ce genre d'action entre les autorités et les organes chargés de la protection des données relevant de l'OCI, compte tenu de son importance certaine face aux défis, notamment à la lumière du développement technologique recrudescant et de l'augmentation du volume des échanges de données et de leur complexité", a-t-il dit. Il a souligné l'importance de la mise en place, sous la bannière de l'OCI, de mécanismes de coopération durable entre les autorités et instances de protection des données", eu égard à son "impact positif sur le renforcement de la

cybersécurité, la protection de la vie privée et le développement de l'économie numérique au sein des pays membres de l'Organisation", soutenant qu'il était, "désormais, nécessaire de mettre en place un cadre juridique unifié, garantissant la protection des données personnelles en vue de relever les défis imposés par la digitalisation et les nouvelles technologies.

Il a, à ce propos, appelé à la mise en place d'un mécanisme permanent chargé de développer les normes adoptées par les pays membres, et de veiller à la création d'un espace commun en vue de mieux relever les défis".

Pour ce faire, le président de l'ANPDP, a proposé la prise de plusieurs mesures, notamment, "la création d'une union des autorités de protection des données à caractère personnel au sein des organes spécialisés de l'OCI, dont l'adhésion est ouverte", ajoutant que "cette union veillera à la mise en place de politiques et stratégies communes via l'échange d'expertises et d'expériences, et s'attèlera à la réalisation d'une coopération efficace".

Le président de ladite autorité a, également, proposé, "l'examen de la possibilité de mettre en place un cadre juridique unifié, sous forme d'un règlement, renfermant les normes, les principes et les orientations de protection des données à caractère personnel au sein du groupe", outre, "l'élargissement du champ de coopération en matière de protection des données à caractère personnel, notamment à travers la création d'un forum annuel, visant à associer les experts et les chercheurs du monde entier en vue d'échanger les expertises et de développer les stratégies".

Pour rappel, le président de l'ANPDP, a rencontré, en marge de sa participation à cette réunion, ses homologues turque et malaisien. M. Laagab rencontre les Directeurs et représentants de la presse écrite et électronique.

BATNA

Commémoration du 66^e anniversaire de la mort du Chahid Ali Nemeur

La wilaya de Batna a commémoré, jeudi, le 66^{ème} anniversaire de la mort du Martyr, chef de la wilaya I historique, le commandant Ali Nemeur (1925-1958).

Les cérémonies commémoratives ont été présidées par le secrétaire général de la wilaya de Batna, Rachid Zouad, accompagné d'Abdelmalek Lidoum, représentant du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebega, et d'un grand nombre de citoyens.

La commémoration, organisée dans la commune de Merouana, a débuté par le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle perpétuant le souvenir des Chouhada de la région, avant de se poursuivre par l'exécution de l'hymne national et la lecture de la Fatiha du Coran en hommage aux Martyrs de la Révolution. Une allocution a été prononcée à cette occasion par le secrétaire de wilaya de l'Orga-

nisation nationale des enfants des Chouhada, Omar Hadhifani, qui a évoqué le parcours de lutte d'Ali Nemeur jusqu'à sa mort le 6 juin 1958.

Après la réinhumation des restes de deux martyrs de la lutte armée, découverts dans la commune de Merouana lors de travaux de fouilles, une exposition de photos sur la glorieuse Révolution a été organisée au centre culturel de la ville, suivie d'une conférence historique sur le Martyr Ali Nemeur et son rôle central avant et pendant la Révolution.

Le Pr Houari Mokhtar, membre du comité scientifique du Musée de wilaya du Moudjahid, a évoqué des aspects importants de la vie de ce héros "en

tant que combattant du mouvement national, puis en tant que commandant militaire exceptionnel qui avait son poids sur les champs de bataille, en particulier dans la région des Aurès".

Le même intervenant, chercheur du département d'histoire de l'université de Batna 1, a fait état de l'activisme du Chahid Ali Nemeur au sein de la cellule secrète de Batna, mais aussi dans le domaine sportif à travers son intégration dans les rangs du club sportif de Batna, en 1944, dans le but de mobiliser et de former les jeunes et de leur inculquer l'esprit révolutionnaire, avant de rejoindre, dès son déclenchement, la glorieuse Révolution de Novembre. De son côté, le Moudjahid Djemai

Abidi, dit Abderrahmane (87 ans), a rappelé que le héros Ali Nemeur est tombé les armes à la main le 6 juin 1958 lors de la violente bataille du mont Boualouane, à Chelia (Khenchela), qui avait opposé, quatre jours durant, les combattants de l'ALN à l'armée d'occupation.

Cette commémoration a été mise à profit pour honorer le fils unique d'Ali Nemeur, Amar, aujourd'hui âgé de 78 ans, ainsi que plusieurs Moudjahidine de la région.

Il convient de noter que le Martyr Ali Nemeur, mort à 33 ans, était né le 16 mars 1925 à la mecha Oum R'kha, au douar de Hidousa (Merouana) baptisé du nom de ce héros après l'indépendance.

BOUIRA

Inauguration de structures de récupération et de recyclage des déchets

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a procédé jeudi à Bouira à l'inauguration de projets relevant de son secteur, dont une unité de fabrication de machines destinées à la récupération et la valorisation des déchets en plastique ainsi que de ceux de pneumatique.

Au début de sa visite, la ministre a inauguré dans la ville de Bouira, une unité de fabrication de machines automatiques de récupération et de valorisation des déchets en plastique et de pneumatique, laquelle, selon les responsables de cette entreprise, "œuvre à la généralisation de ces machines à travers les différentes villes du pays".

"Il s'agit d'une unité première du genre en Algérie, elle produit des machines qui permettent de récupérer des déchets en plastiques et de pneumatique, ce qui crée une dynamique entre les industriels, les citoyens et les entreprises de recyclage dans le cadre de l'économie circulaire", a expliqué à la presse Mme Dahleb.

Pour assurer une transition vers une économie circulaire, la ministre a rappelé l'adoption en mai dernier par le gouvernement d'un projet de loi modifiant la loi 01-19 du 12 décembre 2001, relative à la gestion des déchets.

Ce projet de loi porte sur la modification de certaines dispositions, notamment, ce qui a trait à la révision des méthodes de traitement, à l'enrichissement du volet lié à la valorisation des déchets, particulièrement les déchets organiques, à l'introduction de restrictions sur l'utilisation des plastiques à usage unique, et au renforcement du contrôle.

Il s'agit, selon la ministre, de "consacrer le principe de responsabilité en tant que mécanisme de la politique environnementale visant à éviter les effets néfastes des déchets, en impliquant les producteurs dans la gestion des déchets, en particulier ceux issus des emballages".

"Ce projet de loi peut mettre en œuvre sur le terrain des projets permettant la récupération, la valorisation et le recyclage des déchets pour les transformer en matières premières", a-t-elle ajouté. Mme Dahleb a réaffirmé, à l'occasion, la volonté de son ministère d'œuvrer "sans relâche" à mettre en œuvre les instructions du président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, pour encourager les petites entreprises et les start-up activant dans le domaine du recyclage des différents types de déchets. Au cours de sa visite, la ministre s'est rendue dans la commune d'Ahnif (Est de Bouira), où elle a inauguré une station de traitement de déchets au Centre d'enfouissement technique de cette commune.

"D'une capacité de traitement de 80 M3/jour de déchets, cette station traduit également les efforts du secteur visant à créer une véritable dynamique sur le terrain pour protéger l'environnement face aux effets néfastes des déchets et des ordures", a-t-elle dit.

Dans la localité de Toghza, relevant de la commune de Chorfa, toujours à l'est de Bouira, Mme Dahleb a inauguré une unité privée spécialisée dans la production d'engrais organiques naturels.

Sur place, la ministre a vivement salué les efforts de cet investisseur privé avant de lui réaffirmer son soutien afin qu'il surmonte tous "les obstacles" freinant l'évolution du projet.

À la fin de sa visite, Mme Dahleb s'est rendue dans la commune d'El Hachimia (Sud-ouest de Bouira), où elle a visité une unité industrielle de recyclage de pneus, un projet déjà opérationnel depuis plusieurs mois. "C'est une unité industrielle de recyclage de pneus d'une capacité de 10.000 Tonnes/an, et extensible à 20.000 tonnes/an", a expliqué à l'APS le patron de l'entreprise, Mohamed Damou.

"Cette unité, qui est un investissement d'un milliard de dinar, a généré plus de 50 postes d'emploi pour les jeunes de la région de Bouira", a précisé M. Damou en marge de la visite.

APS

USTO - MB D'ORAN

Ouverture de 45 postes de formation en doctorat pour l'année 2024-2025

Pas moins de 45 postes de formation dans le cycle de doctorat pour l'année universitaire 2024-2025 ont été ouverts par l'Université des Sciences et de la Technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO-MB), répartis sur plusieurs filières et spécialités, a-t-on appris auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Le porte-parole de cette université, Mâmar Boudia, a précisé que "les 45 postes de doctorat sont ouverts dans trois domaines de formation à l'USTO-MB, en l'occurrence les mathématiques (MI), les sciences de la nature et de la vie (SNV) et Sciences et technologies (ST), et ce au titre l'année pro-

chaîne". A noter que 15 postes ont été ouverts dans chacune des filières de physiques, génie mécanique, génie des procédés, 11 postes en génie maritime et 9 postes en électronique.

Pour le domaine des mathématiques, 27 postes ont été ouverts dans les spécialités informatique et mathématiques, 10 postes pour le domaine SNV, plus précisément en sciences biologiques, tandis que 8 autres postes concernent le domaine des ST pour les spécialités de métallurgie et travaux publics, a-t-on ajouté de même source.

Pour ce qui est de l'échéancier relatif à la préparation des concours d'accès à la for-

mation de 3ème cycle, au titre de l'année universitaire 2024-2025, le ministère de tutelle a décidé que, du 02 au 15 juin, l'évaluation des projets des offres par les experts aura lieu au niveau des conférences régionales universitaires (CRU), via la plateforme PROGRES, en plus de l'organisation d'ateliers de délibération.

Du 16 au 22 juin, l'examen de la conformité des dossiers aura lieu au niveau du MESRS et sera suivi, le 27 juin 2024, par la tenue de la session annuelle ordinaire de la Commission nationale d'habilitation (CNH), puis par la promulgation de l'arrêté d'habilitation, a-t-on fait savoir.

CONSTANTINE

Nécessité pour les entreprises de renforcer les systèmes électroniques de protection des données (rencontre)

Plusieurs experts participants aux journées scientifiques de la 2ème édition du Salon du digital, de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication, ConstanTIC, ont affirmé jeudi "la nécessité pour les entreprises administratives et économiques de renforcer les systèmes électroniques de protection des données pour affronter les cyberattaques et protéger les données privées".

Au cours de la troisième et ultime journée de cette manifestation organisée à l'hôtel Marriott du chef-lieu de wilaya, la professeur Nacira Ghoulalmi Zine, directrice du Laboratoire des réseaux et systèmes et enseignante à l'Université d'Annaba, a indiqué que "le système électronique de protection des données est un ensemble de

systèmes dont les pare-feu, les systèmes d'identification et de détection des logiciels malveillants que chaque entreprise doit avoir".

L'intervenante spécialisée dans la cybersécurité a porté l'accent sur l'importance majeure de ce domaine qui concerne la souveraineté numérique du pays étant effectivement liée à la sécurité nationale, l'identité nationale et ses valeurs et à l'économie du pays. Professeur Salim Bachiri, directeur général de l'entreprise de la protection électronique, a souligné que selon des études menées en Algérie sur plusieurs entreprises ayant fait l'objet de piratages informatiques, il est possible d'assurer la sécurité informatique par l'Etat et de rattraper les pays développés dans ce domaine. Il a également

souligné la nécessité de sensibiliser les employés et les opérateurs du domaine administratif et de les former aux principes de la sécurité des données et les mettre en garde contre les erreurs qui peuvent être exploitées par les cybercriminels pour pirater un système de données privées.

Il faut actuellement accorder, a-t-il ajouté, une priorité absolue à la formation de compétences en cybersécurité surtout que l'Etat a mis en place des dispositifs juridiques encourageants et des mesures d'organisation qui permettent de concrétiser cette vision.

A noter que plus de 30 conférences scientifiques ont été présentées durant les trois jours du salon ConstanTIC qui a connu la participation de près de 40 exposants.

NÂAMA

Une production de plus de 6.000 quintaux d'abricots prévue (direction)

La direction des Services agricoles de la wilaya de Nâama table sur une production de plus de 6.000 quintaux d'abricots pour la saison agricole en cours, sur une superficie d'environ 98 hectares, concentrée dans les communes de Moghrar et Djeniène Bourezg, a-t-on appris, jeudi auprès de cette instance.

Le chef de la division agricole de l'antenne de la daïra de Moghrar, Alouani Mohamed, a indiqué que la saison actuelle connaît "une légère baisse" de la production de ce fruit, par rapport à la saison écoulée, ajoutant qu'à partir de la saison prochaine, il est prévu l'entrée en production d'une superficie supplémentaire pour atteindre

une superficie productive globale de 115 ha et, partant, une augmentation de la quantité de production. A signaler que l'opération de récolte s'est poursuivie, jusqu'à la fin du mois de mai dernier dans la daïra de Moghrar, registrant un rendement de 60 quintaux à l'hectare. La culture de l'abricotier a connu une extension de la superficie, ces dernières années, particulièrement après que les agriculteurs aient bénéficié gratuitement de plants de cet arbre fruitier, sachant que l'opération a touché 30 agriculteurs du sud de la wilaya, à Moghrar et Djeniène Bourezg, lesquels ont bénéficié également des différents programmes de soutien liés à la

généralisation du système économmant l'eau comme celui de l'irrigation au "goutte à goutte", selon la même source.

Certains facteurs, dont les vents au moment de la floraison au début de la saison printanière, ont eu des effets négatifs sur la quantité de produits attendus pour la saison en cours, en plus de certaines maladies végétales et parasitaires, à savoir la "Gommose ou la bactériose", qui est une bactérie, qui apparaît comme un écoulement de gomme qui sort des troncs des tiges et des branches, qui nécessite un traitement particulier des arbres à travers un arrosage régulier, une fertilisation et une opération de greffage, l'utilisation de la

chaux et des pesticides à caractère préventif, a-t-on ajouté.

La direction des Services agricoles apporte un accompagnement technique aux agriculteurs, afin d'augmenter le rendement de la production d'abricots tout en leur prodiguant des conseils et en organisant des sessions de formation pour la pratique de cette culture, selon des méthodes scientifiques et modernes, à travers également la lutte contre les maladies, de même que l'utilisation de procédés de taillage et en faisant bénéficier les agriculteurs des divers programmes de soutien, dont le plus important est la distribution gratuite de plants d'abricots aux agriculteurs.

CPE

Le Premier ministre préside une réunion consacrée au transfert d'actifs immobiliers excédentaires au domaine privé de l'Etat

Le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a tenu, mercredi, une réunion, sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, consacrée au transfert d'actifs immobiliers excédentaires de l'entreprise publique économique "Divindus zones industrielles" au domaine privé de l'Etat, en vue de leur intégration ultérieure dans le portefeuille foncier de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Le Conseil des participations de l'Etat a tenu, mercredi 5 juin 2024, une réunion, sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, consacrée au transfert d'actifs immobiliers excédentaires de l'entreprise publique économique "Divindus zones industrielles" au domaine privé de l'Etat, en vue de leur intégration ultérieure dans le portefeuille foncier de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement", lit-on dans le communiqué.

Cette décision s'inscrit



"dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau système décidé par le président de la République pour une gestion économique répondant aux normes de transparence dans le processus d'attribution de foncier destiné à l'investissement, à travers la constitution progressive du portefeuille foncier de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement en vue de l'intégrer aux offres foncières destinées aux opérateurs économiques et aux porteurs de projets d'investissement", a précisé la même source.

ALGÉRIE - FMI

M. Faïd affirme l'engagement résolu dans les réformes visant à consolider les performances économiques

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd s'est entretenu avec l'administrateur représentant la circonscription à laquelle appartient l'Algérie au Fonds monétaire international (FMI) Bahador Bijani, avec lequel il a mis en évidence l'engagement "résolu" de l'Algérie dans le programme des réformes visant à consolider ses performances économiques, indique jeudi un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Faïd a souligné "la position solide de l'économie algérienne, soutenue par l'activité industrielle et l'investissement dans le secteur agricole dont les résultats attendus sont prometteurs", tout en affirmant au représentant du FMI l'engagement de l'Algérie dans un "ambitieux programme de réformes visant à consolider les résultats économiques pour un développement durable et inclusif", précise-t-on de même source.

Au cours de cette entrevue, tenue lundi, le ministre des Finances a "présenté les performances du cadre macroéconomique qui demeure stable et les projections de croissance positives, en ligne avec les prévisions du FMI. Cette performance se traduisant par une inflation en baisse et un compte courant positif (...)". Détaillant les réformes mises en œuvre par l'Algérie ces dernières années, M. Faïd a relevé qu'il s'agit de la

revue du cadre budgétaire, de la numérisation de l'administration des finances, la diversification de l'économie ainsi que la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer le climat des affaires et à encourager l'entrepreneuriat, à l'instar de la réforme du foncier industriel et la facilitation des procédures de marchés publics, selon le ministère. L'Algérie, a-t-il souligné, "s'est également inscrite dans une démarche de réforme structurelle et profonde du système bancaire via l'adoption de la nouvelle loi monétaire et bancaire, visant à moderniser le secteur afin de lui permettre de s'adapter aux développements actuels et futurs, notamment dans son volet technologique en vue d'assurer un climat favorable aux opérateurs économiques et mettre à leur disposition des outils bancaires numérisés", ajoute le communiqué.

Ces réformes seront suivies par d'autres mesures importantes, comme la promulgation de la loi sur le partenariat public-privé (PPP), assure le ministre qui a mis en avant les efforts consentis par l'Algérie dans la diversification de son économie, ce qui lui permettra d'améliorer ses exportations hors hydrocarbures, qui passeront de 7 à 13 milliards de dollars à l'horizon 2025. Dans le volet relatif aux relations de coopération entre l'Algérie et le FMI, M. Faïd a salué le travail

mené entre les services de son département ministériel et les experts du Fonds, notamment en matière de gestion budgétaire, de fiscalité et de trésorerie, selon la même source.

Cependant, il a invité son interlocuteur à "intervenir au niveau du Conseil d'administration du FMI afin qu'il renforce davantage son appui en termes de transfert de savoir et de renforcement des capacités à même d'appuyer l'Algérie dans son vaste programme de réformes", souligne-t-on.

De son côté, M. Bijani a salué les efforts consentis par l'Algérie pour asseoir les bases d'une croissance économique solide, dont les résultats sont confirmés par le FMI, à travers son rapport d'évaluation au titre de l'article IV de ses statuts.

Il a aussi félicité l'Algérie "pour sa démarche clarvoyante de rebasage de son PIB, qui pourrait lui permettre d'améliorer sa quote-part au sein du FMI, à l'occasion de la prochaine revue par ce Fonds des participations de ses pays membres prévue en 2025". Le responsable a, par ailleurs, affirmé son engagement à plaider au niveau du Conseil d'administration du FMI, en faveur de l'intensification des opérations de transfert de savoir pour les pays du sud en voie de développement, tout en respectant le contexte et les spécificités de chaque pays.

CEREFÉ

Clôture du projet de jumelage avec le consortium germano-néerlandais

Le projet de jumelage entre le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) et le consortium germano-néerlandais, lancé en 2023, a été officiellement clôturé, jeudi, avec la réalisation des objectifs tracés, dont le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles du Commissariat.

La cérémonie de clôture s'est déroulée à Alger, en présence des représentants du Premier ministre et du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, de l'Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Algérie, de l'Ambassadrice des Pays-Bas en Algérie, du chargé d'Affaires de l'ambassade d'Allemagne en Algérie, du représentant du ministère allemand de l'Economie et de la Protection du climat et d'experts des trois pays.

Dans son allocution à l'occasion, le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, a souligné que ce projet qui avait regroupé le CEREFÉ et le ministère fédéral allemand de l'Economie et de la Protection du climat (BMWK), représenté par l'Agence allemande de l'Energie (DENA) et l'Agence néerlandaise pour l'entreprise (RVO), a permis de "renforcer les capacités du CEREFÉ en tant qu'institution pivot et de référence contribuant au développement national et sectoriel des énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à l'appui aux transformations structurelles et des réformes nécessaires en vue d'une transition juste, ordonnée et progressive vers un modèle énergétique durable et résilient adapté aux spécificités nationales".

Inscrit dans le cadre du programme "Facilité d'appui aux priorités du partenariat entre l'Algérie et l'UE" (FAPP), ce projet a accordé "un intérêt particulier à la complémentarité et à la coordination entre secteurs, à travers le couplage sectoriel et les interactions entre les transferts électriques, thermiques et numériques, en sus du développement intégré du système énergétique en tenant compte des conditions socio-économiques et techniques nécessaires pour augmenter l'introduction des énergies renouvelables dans les approvisionnements en électricité".

L'accent a également été mis sur "les mesures nécessaires pour renforcer l'efficacité énergétique et assurer un développement intégré de tous les réseaux d'électricité, de gaz et d'hydrogène et l'amélioration de l'arsenal réglementaire et juridique y afférent et des mécanismes de financement innovés".

Ce projet a contribué, 18 mois durant, au renforcement de l'organigramme du CEREFÉ et ses capacités d'intervention et d'interaction intersectorielle dans l'accomplissement des missions qui lui sont confiées conformément aux normes et pratiques internationales, outre sa contribution à l'élaboration de méthodes modernes adaptées à l'analyse, à la consultation, au suivi, à la veille, à la prospective et à l'évaluation des programmes politiques de transition énergétique, a ajouté M. Yassaa.

Évoquant les efforts de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables, le commissaire a affirmé que le pays avait fait de la transition énergétique une priorité absolue dans le cadre des réformes économiques structurelles opérées ces dernières années, la qualifiant de "facteur clé pour insuffler une dynamique de développement respectant les exigences de l'époque".

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Arezki Yahiaoui, a souligné l'importance de la coopération entre l'Algérie et l'UE, appelant cette dernière à accroître ses investissements dans les projets sectoriels, étant donné que l'Algérie regorge de potentialités considérables dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables.

De son côté, le chef de la Délégation de l'UE en Algérie, Thomas Eckert, a affirmé que le projet de jumelage a abouti à "des résultats très positifs, à la faveur de l'action conjointe menée pour renforcer les capacités du CEREFÉ, notamment en matière de prospective et d'analyse".

Il a également souligné que l'Algérie et l'UE étaient animées par "une forte volonté de développement dans le domaine des énergies renouvelables", mettant en avant, les importantes potentialités de l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène vert.

L'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas à Alger, Janna Van Der Velde a, quant à elle, affirmé que la coopération avec les partenaires algériens avait été "très fructueuse", permettant de mettre en lumière les capacités de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et nouvelles.

APS

ENERGIE

L'Algérie habilitée à jouer un rôle efficace dans l'approvisionnement du marché européen de l'hydrogène (Yassaa)

Le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa a mis en exergue, jeudi à Alger, les grandes potentialités dont jouit l'Algérie en matière de production d'hydrogène et qui l'habilitent à jouer un rôle efficace et essentiel dans l'approvisionnement du marché européen en ce produit énergétique.

Dans des déclarations à la presse, en marge de la cérémonie de clôture du projet de jumelage entre le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) et un consortium germano-néerlandais, M. Yassaa a estimé que "le marché européen de l'hydrogène est très prometteur, dans le sens où les Euro-

péens ont élaboré des stratégies précises dans ce domaine, à l'horizon 2030, 2040 et 2050, confirmant l'existence d'une grande demande sur les énergies propres. L'Algérie, elle, dispose de grands atouts lui permettant de conclure des partenariats gagnant-gagnant". Selon le même responsable, l'Algérie avec ses potentialités importantes, peut être un acteur principal et un partenaire pivot dans la transition énergétique en cours dans les Etats de l'Union européenne (UE), lesquels tendent à atteindre la neutralité carbone en 2050, notamment à travers l'emploi large des énergies renouvelables et nouvelles.

En plus de son rôle de premier plan sur le marché du

gaz naturel et de ses immenses capacités dans le domaine de l'énergie solaire, l'Algérie œuvre à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement de l'hydrogène en parallèle à la préparation du projet "de grande envergure" du deuxième corridor sud de l'hydrogène, "South2 Corridor", qui fournira cette nouvelle forme d'énergie à l'Europe via un corridor reliant l'Algérie à l'Allemagne en passant par la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, selon le commissaire. Selon M. Yassaa, l'Algérie a franchi des étapes importantes dans la concrétisation de sa stratégie de développement de l'hydrogène, notamment en ce qui concerne les aspects règle-

mentaires et législatifs, ainsi que la question des caractéristiques, sur laquelle l'équipe chargée de ce dossier a réalisé des progrès notables.

A cela s'ajoute le volet de la formation et de la recherche scientifique, où l'hydrogène a été intégré dans plusieurs spécialités universitaires, avec le lancement de nombreux projets de recherche connexes, souligne le responsable. Il existe également trois projets pilotes en partenariat avec l'Allemagne, dont le projet d'Arzew d'une capacité de 51 mégawatts pour la production d'hydrogène vert et d'ammoniac. Ces projets contribuent à renforcer à la fois la sécurité énergétique et alimentaire en produisant des engrais propres.

PÉTROLE

Le Brent frôle les 79 dollars jeudi à Londres

Les prix du pétrole montaient légèrement jeudi, poussés par des achats d'opportunité par les investisseurs.

Dans les séances matinales, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, prenait 0,70% à 78,96 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juillet, gagnait 0,81% à 74,67 dollars.

Les cours des deux références mondiales du brut ont remonté légèrement, grâce à "un rebond technique", après un léger recul en début de semaine.



ETATS UNIS

Légère hausse des stocks de pétrole brut

Les stocks de pétrole brut ont légèrement augmenté aux Etats-Unis la semaine dernière et les stocks d'essence également, selon les données publiées mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Lors de la semaine achevée le 31 mai, ces réserves commerciales ont progressé de 1,2 million de barils à 455,9 millions de barils. Les stocks d'essence ont gonflé de 2,1 millions de barils.

Les analystes interrogés par Bloomberg prévoient un repli de 1,54 million de barils pour les stocks de brut et une hausse d'un million de barils pour les réserves d'essence.

Un nouveau coup d'accélérateur des raffineries dont le taux d'utilisation des

capacités a grimpé 95,4% contre 94,3% la semaine dernière, explique en partie la hausse des stocks d'essence due aussi à une moindre demande.

La demande d'essence, très suivie par les opérateurs, a en effet glissé à 8,9 millions de barils par jour au lieu de 9,1 millions la semaine dernière.

La hausse des réserves de brut pour sa part reflète en partie une progression des importations de 289.000 barils par jour.

La production américaine de brut est toujours proche de son record à 13,1 millions de barils par jour.

La demande de produits raffinés livrés au marché américain a augmenté à 20,51 millions de barils par jour contre

19,38 millions, la semaine d'avant.

Les réserves stratégiques américaines (SPR), quant à elles, ont légèrement augmenté à 455,9 millions de barils, en hausse de 1,2 million de barils.

Les cours du pétrole qui étaient en hausse de 0,50% environ avant la publication de ces données sont passés dans le rouge.

Vers 15h20 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août cédait 0,10% à 77,43 dollars, son plus bas niveau depuis quatre mois, déjà atteint la veille.

Soit équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juillet, reculait de 0,25% à 73,08 dollars.

MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street: record en clôture pour S&P 500 et Nasdaq, Nvidia dépasse Apple

La Bourse de New York a terminé en hausse, mercredi, inspirée par les indicateurs du jour et la fascinante ascension de Nvidia, dont la capitalisation boursière est désormais supérieure à

celle d'Apple. Le Nasdaq (+1,96%) et le S&P 500 (+1,18%) ont tous deux enregistré de nouveaux records en clôture, tandis que le Dow Jones a gagné 0,25%.

La Bourse de Tokyo repart à la hausse

La Bourse de Tokyo est repartie à la hausse jeudi matin, soutenue notamment par les semi-conducteurs après un nouveau record du Nasdaq la veille à Wall Street dans le sillage d'une poussée du géant américain du secteur, Nvidia.

L'indice vedette Nikkei gagnait 1,2% à 38.950,59 points à 00h50 GMT et l'indice élargi Topix progressait de 0,75% à 2.768,77 points. Le titre Nvidia

a bondi de plus de 5% mercredi à New York, entraîné par la demande intarissable pour ses puces, très prisées pour le développement de l'intelligence artificielle (IA) dite générative. Le groupe a même dépassé Apple au classement des plus grosses capitalisations boursières mondiales à la clôture, se classant à la deuxième place derrière Microsoft. Le secteur nippon des puces avait le

vent en poupe à Tokyo dans les traces de Nvidia: Tokyo Electron montait de 4,1%. Advantest de 4,8% et Disco Corp de 4,3%. Et le géant technologique nippon SoftBank Group, qui avait déjà bondi mercredi après des informations de presse selon lesquelles le fonds activiste Elliott faisait un grand retour à son capital, grimpait de 4,51%. Le dollar reflétait face à la devise japonaise: vers

00h50 GMT le billet vert se négociait pour 155,66 yens contre 156,11 yens mercredi à 21h00 GMT. L'euro valait 169,37 yens contre 169,67 yens la veille, et s'échangeait pour 1,0881 dollar contre 1,0869 dollar mercredi. Le marché du pétrole progressait: le baril de WTI américain avançait de 0,59% à 74,51 dollars vers 00h40 GMT et le baril de Brent de la mer du Nord gagnait 0,46% à 78,77 dollars.

ZONE EURO

Première baisse des taux d'intérêt depuis 2019

La Banque centrale européenne a baissé vendredi ses taux directeurs pour la première fois depuis 2019.

Servant de référence en zone euro, le taux sur les dépôts de 4% - son plus haut niveau atteint en septembre dernier - a été ramené à 3,75%, a indiqué l'institut monétaire à l'issue d'une réunion de son instance de décision.

La dernière baisse des taux de la BCE remonte à presque cinq ans, en septembre 2019, dans un contexte alors très différent de taux négatifs et d'inflation très basse.

La zone euro a connu depuis un pic d'inflation à l'automne 2022, dans le sillage du conflit en Ukraine et des pénuries de biens post-crise du Covid-19, obligeant la BCE à un relèvement des taux sans précédent lancé en juillet 2022. Après une pause sur les taux depuis neuf mois pendant laquelle l'inflation s'est ralentie de plus de 2,5 points de pourcentage, pour afficher 2,6% en mai, le conseil des gouverneurs a jugé "opportun" de faire un geste d'apaisement sur le loyer de l'argent, selon son communiqué.

Une décision prise "à l'unanimité moins une voix", a précisé sa présidente Christine Lagarde devant la presse. Pour



autant, la vitesse et la durée des futures baisses des taux sont encore "très incertaines", a ajouté la banquière centrale.

L'institut reste déterminé à voir le retour au plus tôt de l'inflation au niveau de son objectif de 2% à moyen terme, mais il y a "des obstacles sur la route qui peuvent surprendre" et "dont nous ne sommes pas totalement sûrs de l'ampleur", a-t-elle expliqué.

Aussi, la BCE ne "s'engage pas à l'avance sur une trajectoire de taux parti-

culière", a-t-elle prévenu, douchant les espoirs d'une série garantie de baisses de taux dans les mois à venir. La BCE voit encore l'inflation "rester supérieure à l'objectif" de 2% et ce, "pendant une grande partie de l'année prochaine", selon le communiqué expliquant ses décisions.

En cause, les tensions sur les prix d'origine interne qui restent fortes, surtout dans les services, en raison de la croissance élevée des salaires. L'institut a donc revu à la hausse ses prévisions d'inflation par rapport à celle de mars, voyant l'agrégat en moyenne à 2,5% en 2024 et 2,2% en 2025, enfin 1,9% en 2026. L'impact le plus visible de cette première baisse des taux devrait concerner le marché de l'immobilier, où les emprunteurs, surtout ceux à taux variable, avaient été pris à la gorge par la remontée brutale des taux. Les entreprises pourraient aussi en profiter en obtenant des crédits à des conditions plus favorables pour leurs investissements. En revanche, les épargnants vont voir leur rendement reculer.

La BCE, en abaissant ses taux, pourrait aussi faire chuter l'euro, favorisant les exportations. Mais cela renchérirait alors aussi les importations, conduisant à de nouveau alimenter l'inflation.

COMMERCE

Les pays africains appelés à rompre leur dépendance aux exportations de minéraux bruts

Des responsables onusiens ont appelé à briser la dépendance excessive des pays africains aux exportations de leurs ressources minérales brutes.

Cet appel a été formulé mardi dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba à l'occasion d'un pré-événement pour le 60e anniversaire de l'ONU commerce et développement (ex CNUCED), ayant pour thème "Maximiser le potentiel de l'Afrique: tirer parti de la demande de minéraux essentiels pour stimuler la croissance inclusive et le développement durable".

Le secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), Antonio Pedro, s'est exprimé lors de cet événement et a exhorté les pays africains à exporter des minéraux transformés afin de maximiser leurs profits, y compris par la diversification économique et la création d'emplois.

"Les pays africains producteurs de minéraux doivent se concentrer sur le développement de la chaîne de valeur, l'industrialisation, l'inclusion des communautés locales et indigènes et la protection de l'environnement dans le cadre de l'exploitation et de l'exportation de leurs ressources minérales", a préconisé M. Pedro.

Il estime que la richesse en ressources minérales aidera grandement les pays africains à réaliser leurs ambitions de transformation économique basée sur les ressources, ainsi qu'à mettre en œuvre des initiatives régionales de premier plan liées à la chaîne de valeur des batteries et des véhicules électriques.

"Pour accélérer sa transformation d'ici à 2035, l'Afrique doit collectivement multiplier la production de lithium et de graphite par six, de cobalt par trois, de nickel et d'autres minéraux par deux", selon M. Pedro.

TERRES RARES

Un groupe minier dit avoir découvert en Norvège le plus grand gisement d'Europe

Un groupe minier norvégien a annoncé jeudi, nouvelles expertises à l'appui, qu'un gisement de terres rares du sud-est de la Norvège était le plus grand d'Europe.

Selon Rare Earths Norway, le gisement Fensfeltet recèlerait 8,8 millions de tonnes de ces métaux essentiels à la transition verte, soit nettement plus que celui de Kiruna en Suède censé en contenir entre 1 et 2 millions de tonnes.

"Après trois ans d'activités de forage intensives et d'analyses, (...) une première estimation des ressources minérales (...) montre que Fensfeltet est le plus grand gisement d'éléments de terres rares (ETR) en Europe", indique le groupe dans un communiqué.

Les estimations, réalisées avec le soutien de la société de conseil canadienne WSP, font notamment état de la présence sur place de 1,5 million de tonnes d'aimants permanents, des matériaux magnétiques utilisés entre autres dans les voitures électriques et les éoliennes.

L'extraction minière pourrait commencer en 2030 moyennant un investissement de 10 milliards de couronnes (867 millions d'euros) pour la seule première phase, selon Rare Earths Norway.

"L'objectif de Rare Earths Norway est de contribuer à une chaîne de valeur totale et compacte, de la mine à l'aimant, avec un impact climatique et environnemental considérablement réduit", a déclaré son directeur général, Alf Reistad.

HADJ

La mission algérienne du Hadj finalise le plan des rites de Mina, Arafat et Mouzdalifa

Une réunion de coordination s'est tenue jeudi à La Mecque en présence des chefs de bureaux de terrain et des chefs de sections de la mission algérienne du Hadj, afin de finaliser et d'apporter les modifications nécessaires au plan des rites de Mina, Arafat et Mouzdalifa.

Présidée par le chef du Centre de La Mecque de la mission, Zouhair Boudraa, la réunion a permis d'examiner ces modifications afin de faciliter l'application de ce plan et permettre aux pèlerins d'accomplir leurs rites en toute sérénité.

Dans une déclaration à la presse au terme de la réunion, M. Boudraa a indiqué que tout le monde était d'accord sur les modifications apportées au plan des rites (au niveau de Mina, Arafat et Mouzdalifa) et qu'elles entrent en vigueur après l'aval du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, en sa qualité de président du bureau des affaires des pèlerins algériens.

Ce plan avait fait l'objet de réunions préliminaires en amont par les chefs de sections de la mission qui ont examiné les



différentes étapes du plan afin de le modifier à plusieurs niveaux, que ce soit au niveau des camps, des itinéraires ou encore du transport vers les lieux saints.

Etant donné que les rites de Mina, Arafat et Mouzdalifa constituent l'étape la plus importante du Hadj, la mission a entamé ces réunions préliminaires afin de modifier et de mettre à jour le plan qui s'y rapporte, notamment en ce qui concerne les aspects technique et logistique,

pour mener à bien l'opération, d'autant que plusieurs changements interviennent cette année au niveau des camps, des itinéraires tracés par les autorités saoudiennes et du transport, a-t-il dit.

Il a, en outre, assuré que les membres de la mission, toutes sections confondues, étaient à pied d'œuvre pour permettre aux pèlerins algériens d'accomplir les rites du hadj en toute quiétude et sérénité.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Création de plus de 12.000 clubs verts à travers le pays (ministre)

Plus de 12.000 clubs ont été créés à travers le pays, dont plus de 2.500 ont déjà été équipés de moyens nécessaires, a annoncé jeudi depuis Bouira, le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, qui a effectué une visite de travail dans cette wilaya. S'exprimant lors d'un point de presse, le ministre a expliqué que les clubs verts créés ont pour mission de sensibiliser à la protection de l'environnement.

"Nous allons également lancer prochainement un nouvel appel d'offre pour équiper le reste des clubs verts qui ne le sont pas encore", a fait savoir Mme Dahleb qui a inauguré des projets relevant de son secteur à Bouira.

Lors d'une cérémonie organisée au siège de la bibliothèque principale de la ville de Bouira, la ministre a honoré des représentants de clubs verts issus des établissements scolaires, de centres psychopédagogiques, ainsi que des associations environnementales, dans le cadre des festivités célébrant la journée mondiale de l'environnement.

Elle a également visité les différents stands d'une foire locale de l'environnement à laquelle ont participé une cinquantaine d'exposants, dont des associations et des clubs verts issus des établissements scolaires.

"Notre politique est axée sur la formation des générations futures et sur leur sensibilisation à pro-

téger l'environnement. Nous travaillons de pair avec le ministère de l'éducation nationale pour doter tous les établissements scolaires de clubs verts", a-t-elle déclaré à la presse.

La ministre a fait savoir également qu'une commission formée d'experts pédagogiques, travaille pour doter les établissements scolaires d'équipements et moyens nécessaires afin de sensibiliser les écoliers à la nécessité de protéger l'environnement.

Au cours de la cérémonie tenue à la bibliothèque principale de la ville de Bouira, la ministre a honoré le journaliste d'El Watan à Bouira, Amar Fadjkhi, qui a remporté le 1er prix du concours vert organisé par le Parc national du Djurdjura (PND) dans la catégorie "presse écrite", grâce à son reportage intitulé "Parc national du Djurdjura, l'urgence d'un plan de sauvegarde".

Le 1er concours vert a été organisé fin mai dernier à Tikjda (Est de Bouira) par le PND en hommage au mudjahid et militant écologique, Winfried Muller, appelé Si Mustapha Muller (1926/1993).

A l'occasion, Mme Dahleb a vivement salué cette distinction qui "traduit sur le terrain le rôle prépondérant de la presse et des journalistes dans la sensibilisation des citoyens à la nécessité de préserver la nature et l'environnement".

GUELMA

Coup d'envoi d'une opération de raccordement de 671 foyers de la commune de Dahouara au réseau du gaz naturel

Le coup d'envoi d'une opération de raccordement au réseau du gaz naturel de 671 foyers répartis sur plusieurs mechtas isolées de la commune de Dahouara, à l'extrême est de la wilaya de Guelma, a été donné jeudi. Le wali de Guelma, Mme Houria Aggoun, a souligné dans une déclaration aux médias, en marge du lancement officiel des travaux dans le village de Boukerfa, près des limites administratives de la wilaya de Souk Ahras, que les foyers concernés par l'opération sont situés dans huit (8) mechtas et villages isolés de la commune de Dahouara.

"L'opération de raccordement au réseau de gaz naturel de ce

nombre important de foyers s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire du gaz", a-t-elle ajouté, précisant que les villages concernés par ce programme sont Djenane Touil, Ain Sidi Hamid, Moulalikia, Sidi El Zine, Boussoufa, Refafda, Zaouia et Boukerfa.

Selon la même responsable, "ces projets nécessiteront la réalisation d'un réseau de plus de 44 km pour un coût financier total de l'ordre de 130 millions de dinars, ce qui signifie que le coût moyen de raccordement d'une habitation varie entre 245.000 dinars dans certaines zones et 180.000 dinars dans d'autres".

Mme Aggoun a également af-

firmé que d'autres projets seront lancés "prochainement" en vue du raccordement de 796 autres foyers répartis sur 9 mechtas de la même commune de Dahouara. Elle a précisé, à ce propos, que ce dernier projet relève de deux programmes distincts, le premier pris en charge par la direction de l'administration locale (DAL) et le second par la direction du logement.

L'ensemble de ces opérations permettra, à terme, d'atteindre un taux de couverture en gaz naturel de 100 % dans la commune de Dahouara, avec tous ses villages et hameaux éloignés, a encore indiqué le wali.

APS

BLIDA

Plus de 1.700 agents de nettoyage mobilisés en prévision de l'Aid El-Adha

Plus de 1.700 agents de nettoyage ont été mobilisés par l'établissement public "Mitidja Nadhafa" de Blida pour l'enlèvement des résidus et déchets d'abattage des bêtes de sacrifice durant les jours de l'Aid El-Adha (fête du sacrifice), a-t-on appris, jeudi, auprès de cette entreprise.

Selon la même source, les agents de nettoyage seront déployés à travers différentes communes de Blida, suivant un programme spécial mis au point par "Mitidja Nadhafa", en coordination avec différentes directions concernées (environnement et industrie), les collectivités locales et le Centre d'enfouissement technique des déchets (CET), pour l'enlèvement des résidus d'abattage des bêtes de sacrifice.

Mitidja Nadhafa prévoit, en se référant aux chiffres enregistrés ces deux dernières années, une hausse de 250% des déchets ménagers durant l'Aid El Adha.

Le programme mis au point en prévision de cette fête, prévoit également le renforcement des moyens de l'entreprise avec la location de 22 camions à bennes supplémentaires d'une capacité de 20 tonnes pour la prise en charge de cette quantité de déchets, a-t-on souligné.

L'entreprise, qui dispose de 82 camions à bennes a, par ailleurs, bénéficié dernièrement d'un soutien financier de la wilaya afin de lui permettre de préserver l'hygiène du milieu durant les jours de l'Aid, a-t-on fait savoir.

La même source a rappelé que les opérations de levée des déchets d'abattage, le jour de l'Aid, débutera à la mi-journée, appelant les citoyens au respect des points spécialement aménagés pour la collecte des peaux des bêtes sacrifiées et à ne pas les mélanger avec d'autres déchets pour faciliter leur collecte. Les peaux seront acheminées vers les déchèteries de Chiffa (à l'ouest de Blida) et Larbaâ (à l'est), où l'établissement public de gestion des CET se chargera de leur salage, a-t-on précisé.

Sur un autre plan, Mitidja Nadhafa s'attelle, actuellement, en coordination avec les Assemblées populaires communales (APC) et l'entreprise "Mitidja Hadaik", au nettoyage et au réaménagement des abords des cimetières et des mosquées pour l'accueil des citoyens, tout en les sensibilisant sur l'importance d'éviter le dépôt anarchique des déchets et de respecter les horaires fixés pour sortir les poubelles.

A noter que dans le cadre du programme de ramassage des déchets ménagers lancé depuis deux mois, l'entreprise a placé près de 1.500 conteneurs en plastique et métalliques dans les nouveaux pôles urbains de Sidi Sarhane, Bouinane, Hai Safsaf (Meftah) et Hai Deriouche à Bouâra.

Cette opération, qui a grandement contribué à l'éradication des points noirs et mis un terme au dépôt anarchique des déchets, améliorant ainsi les conditions de travail des agents de nettoyage, se poursuit toujours.

BECHAR

Saisie de plus de 6.000 capsules de psychotropes

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ-2) de la sûreté de wilaya de Béchar ont saisi une quantité de 6.086 capsules de psychotropes et démantelé un réseau criminel organisé composé de trois (3) individus, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué.

L'opération a été menée suite à des informations faisant état de l'exploitation par un individu de son lieu d'habitation familial et de son établissement commercial pour le stockage et la vente illicite de psychotropes dans la ville de Béchar, a précisé la même source.

La perquisition des lieux, ordonnée par le parquet de Béchar, a permis de découvrir 600 capsules de Prégabaline 300 mg, 134 comprimés d'ecstasy, une importante somme d'argent en dinars algériens et une arme blanche, a-t-on indiqué.

L'enquête policière a permis d'identifier et d'arrêter le principal fournisseur de psychotropes et d'autres drogues, ainsi qu'un troisième complice. Lors de l'interpellation du complice à bord d'un véhicule touristique, les policiers ont découvert 2.205 capsules de psychotropes cachées dans un compartiment, a-t-on fait savoir.

Une perquisition au domicile du principal fournisseur a permis de saisir 3.147 capsules de psychotropes supplémentaires, a-t-on souligné. A l'issue de l'enquête, les trois individus âgés respectivement de 25, 33 et 37 ans ont été présentés devant la justice pour les chefs d'accusation suivants : "défense, exposition et achat illégaux dans le but de commercialisation illicite", "stockage et transport de stupéfiants et de substances psychotropes dans le cadre d'un réseau criminel organisé", "association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un délit pénal, contrebande à l'aide d'un moyen de transport", "possession d'une arme blanche de la catégorie six (6) sans raison légale".

UNICEF

Plus d'un enfant de moins de 5 ans sur quatre vit dans une "pauvreté alimentaire sévère"

Plus d'un enfant de moins de 5 ans sur quatre dans le monde vit dans une "pauvreté alimentaire sévère", soit plus de 180 millions d'enfants qui risquent des séquelles graves faute d'une alimentation nutritive et diversifiée, selon l'Unicef.

Ces "enfants qui consomment seulement deux groupes alimentaires par jour, par exemple du riz et un peu de lait, ont 50% plus de probabilité de subir des formes graves de malnutrition", alerte la patronne du Fonds des Nations unies pour l'enfance, Catherine Russell.

Selon les recommandations du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), les enfants en bas âge devraient consommer tous les jours des aliments d'au moins cinq groupes parmi huit (lait maternel, céréales, fruits et légumes riches en vitamine A, viandes ou poissons, oeufs, produits laitiers, légumineuses, autres fruits et légumes).

Mais 440 millions d'enfants de moins de 5 ans (soit 66%) vivant dans une centaine de pays à revenus faibles et moyens passés en revue n'ont pas accès à ces cinq groupes

chaque jour, et vivent donc en situation de "pauvreté alimentaire".

Et parmi eux, quelque 181 millions (soit 27%) consomment au mieux des aliments de deux groupes.

Ces "enfants qui consomment seulement deux groupes alimentaires par jour, par exemple du riz et un peu de lait, ont 50% plus de probabilité de subir des formes graves de malnutrition", alerte la patronne de l'Unicef, Catherine Russell, dans un communiqué.

Des formes graves comme l'émaciation, extrême amaigrissement qui peut conduire à la mort. Et si ces enfants survivent et grandissent, "ils ne s'épanouissent pas. Ils réussissent moins bien à l'école, et à l'âge adulte, ils ont plus de mal à gagner leur vie, cela entretient un cycle de pauvreté de génération en génération", explique Harriet Tortlesse.

"Le cerveau, le coeur, le système immunitaire, importants pour le développement, pour la protection contre les maladies, dépendent des vitamines, des minéraux, des protéines", insiste cette experte en nutrition. Cette pauvreté alimentaire sévère est concentrée dans 20 pays, avec des situations particulièrement préoccupantes en Somalie (63% des enfants de moins de 5 ans touchés), en Guinée (54%), en Guinée-Bissau (53%) ou en Afghanistan (49%).

Et si les données n'existent pas pour les pays riches, des enfants de foyers pauvres ne sont certainement pas épargnés non plus par ces carences alimentaires.

Le rapport fait une place particulière à la situation à Ghazal où l'agression sioniste a mené "les systèmes alimentaires et de santé à l'effondrement".

TANZANIE

14 morts et 17 blessés suite à un carambolage dans le sud du pays

Au moins 14 personnes ont été tuées et 17 autres ont subi des blessures graves mercredi lorsqu'un camion a percuté plusieurs véhicules, dont un minibus, dans la région de Mbeya dans le sud de la Tanzanie, selon un responsable local. Le commissaire régional de Mbeya, Juma Homera, a rapporté que cette tragédie était survenue sur une pente escarpée des collines de Mbembela à 13h20 heure locale, lorsqu'un camion, ayant probablement échappé au contrôle de son conducteur, a percuté ce minibus et plusieurs véhicules à trois

roues. "Toutes les victimes étaient des passagers du minibus", a indiqué M. Homera, ajoutant que les blessés, dont la plupart sont dans un état critique, ont été conduits à l'hôpital central de Mbeya. Parmi les victimes décédées, un garçon de quatre ans, a-t-il précisé. Le camion transportait des pierres et se dirigeait vers la ville de Mbeya en provenance de Dar es Salaam, tandis que le minibus faisait route vers Mbeya depuis Tunduma, à la frontière entre la Tanzanie et la Zambie, a-t-il ajouté.

BIRMANIE

5 morts et des disparus après un éboulement dans une mine

En Birmanie, un glissement de terrain dans une mine de terres rares a tué au moins cinq personnes et fait au moins sept autres disparus, selon un mineur présent sur le site et des médias locaux. Une des pentes de la mine à ciel ouvert s'est effondrée tôt mardi matin, à Pangwa, dans l'Etat Kachin près de la frontière chinoise, a raconté aux médias un

mineur. "Toute la colline est tombée.. ça a même déraciné de gros arbres" a-t-il expliqué, ajoutant qu'au moins sept mineurs étaient toujours portés disparus, deux jours après. Selon les médias locaux, cinq personnes ont été tuées dans l'éboulement et au moins 20 personnes manquent toujours à l'appel. L'extrême nord de la Birmanie re-

gorge de métaux et composés métalliques, appelés terres rares, essentiels à l'industrie électronique, aux véhicules hybrides et à la fabrication de batteries. En 2020, de fortes pluies ont déclenché un énorme glissement de terrain dans une mine de jade de la commune de Hpakant, qui a enseveli près de 300 mineurs.

RUSSIE

Un mort, des dizaines de blessés dans une collision de deux trams en Sibérie

Une personne a été tuée et des dizaines d'autres ont été blessées jeudi dans une collision spectaculaire de deux trams à Kemerovo, en Sibérie, ont indiqué les autorités locales. L'accident s'est produit tôt le matin lorsqu'un tram a perdu le contrôle en descendant d'une colline. Selon les images diffusées par les chaînes de télévision publiques russes, le tram a développé une grande vitesse en chutant pratiquement d'une colline, tout en restant sur les rails, ses portes

s'étant arrachées et plusieurs de ses passagers étant éjectées par les fenêtres. Il a ensuite heurté un autre tram qui était lui en train de prendre des passagers à un arrêt dans cette ville de plus de 540.000 habitants. "Malheureusement une personne a été tuée", a déclaré un responsable du ministère de la Santé local, Alexei Kouznetsov, cité par l'agence Interfax. "90 personnes, parmi lesquelles 5 enfants ont été blessées", a-t-il précisé.

INDONÉSIE

Nouvelles éruptions du mont Ibu

Le volcan Ibu, situé dans l'est de l'Indonésie, très actif depuis le début de l'année, a connu trois nouvelles éruptions jeudi, projetant une colonne de cendres à 5 km au-dessus du sommet, selon les autorités.

Trois éruptions se sont produites successivement, la première peu après 10h00 locale (16h00 GMT mercredi) puis à 7h46 et 8h11 locales, a indiqué l'Agence nationale de volcanologie et géologie dans un communiqué.

La première éruption a projeté une colonne de cendres à plus de 5 km au-dessus du sommet tandis que la dernière éruption a duré environ deux minutes, a précisé le directeur de l'Agence, Muhammad Wafid,

dans le communiqué. Entré en éruption une centaine de fois depuis le début de l'année, le volcan est actuellement au niveau d'alerte le plus élevé du système indonésien qui en compte quatre. Les autorités avaient relevé le niveau d'alerte au maximum à la mi-mai.

La population est appelée à ne pas pénétrer dans une zone d'exclusion comprise entre quatre et sept kilomètres autour du cratère et à porter des masques respiratoires et à se protéger les yeux.

L'Ibu est l'un des volcans les plus actifs d'Indonésie, avec plus de 21.000 éruptions enregistrées l'année dernière. Selon des chiffres officiels datant de 2022, plus de

700.000 personnes vivent sur l'île d'Halmahera.

Le 17 mai, des centaines de personnes vivant près du volcan ont été évacuées à titre préventif après une nouvelle éruption qui avait conduit à relever le niveau d'alerte à son seuil maximum. Vaste archipel, l'Indonésie connaît une activité sismique et volcanique fréquente en raison de sa position sur la "ceinture de feu du Pacifique".

En avril, le volcan Ruang, dans le nord de la province des Célèbes est entré en éruption plus d'une demi-douzaine de fois, forçant des milliers d'habitants des îles voisines à évacuer.

HAÏTI

Cinq millions de personnes souffrent d'une crise alimentaire depuis 2010

Cinq millions de personnes souffrent de la plus grande crise alimentaire en Haïti depuis le tremblement de terre de 2010, indiquent mercredi des agences des Nations Unies. "Il y a cinq millions de personnes en Haïti qui souffrent d'insécurité alimentaire aiguë, dont 1,6 million sont classées en insécurité alimentaire d'urgence (...). Ce sont les chiffres les plus élevés enregistrés depuis le tremblement de terre de 2010", a déclaré Jean-Martin Bauer, directeur du programme alimentaire mondial (PAM) dans le pays.

Depuis Port-au-Prince, Bauer a déclaré que la sécurité est la "priorité numéro un". "Les violences ont contraint plus de 360 000 Haïtiens à quitter leur foyer. Plus de 100 000 personnes ont quitté Port-au-Prince rien qu'en mars", a-t-il déclaré, citant les données de l'agence des Nations Unies pour les migrations, l'OIM.

Le directeur a expliqué que cet "exode" de la capitale touche surtout le sud du pays, où les infrastructures sont limitées, ce qui aggrave la crise alimentaire. "Le pays est bloqué. Le principal port à conteneurs, l'aéroport, n'a pas fonctionné pendant des mois. Petit à petit, ils ont recommencé à travailler", a-t-il fait savoir.

CLIMAT

La température devrait temporairement dépasser les valeurs préindustrielles de plus de 1,5 C ces cinq prochaines années (OMM)

Entre 2024 et 2028, la température moyenne mondiale à proximité de la surface devrait dépasser chaque année de 1,4 C à 1,9 C les valeurs de la période de référence 1850-1900, prévient l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM). Selon un nouveau bulletin sur les prévisions annuelles à décennales du climat à l'échelle mondiale publié par l'OMM, mercredi, il est probable à 80 % que la température moyenne annuelle du globe dépasse temporairement de plus de 1,5 C les niveaux préindustriels pendant au moins l'une des cinq prochaines années.

"Il s'agit d'un avertissement sévère. En effet, nous nous rapprochons de plus en plus des objectifs fixés dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques, lequel concerne des augmentations de température à long terme sur des décennies, et non sur une période d'un à cinq ans", ajoute le document.

Toujours selon ce bulletin, on évalue à 47 % la probabilité que la température mondiale moyennée sur la totalité de la période 2024-2028 dépasse de plus de 1,5 C les valeurs préindustrielles, alors que cette probabilité était évaluée à 32 % dans le rapport de l'année dernière, portant sur la période 2023-2027.

Ce bulletin est élaboré par le Service météorologique du Royaume-Uni (Met Office), qui joue le rôle de centre principal de l'OMM pour les prévisions annuelles à décennales du climat. Il synthétise les prévisions des centres mondiaux de production désignés par l'OMM et d'autres centres participants.

Le bulletin est publié à l'occasion d'un grand discours du Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, appelant à une action climatique beaucoup plus ambitieuse.

APS

JJJEL

Des interventions chirurgicales "délicates" effectuées à l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia

Des interventions chirurgicales "délicates" sont effectuées depuis dimanche à l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia de Jijel par des médecins spécialistes dans le cadre des échanges d'expériences entre hôpitaux, a indiqué le directeur de cet établissement hospitalier, Layeb Rezki. "Plus de 40 patients bénéficieront de ces interventions chirurgicales qui ont lieu en marge des premières journées médico-chirurgicales internationales de la wilaya de Jijel", a précisé le même responsable en marge de l'ouverture de cette manifestation à la maison de la culture Omar Oussedik. Ces opérations supervisées par des médecins spécialistes du pays et de l'étranger du 2 au 6 juin courant s'inscrivent dans le cadre de la prise en charge des patients de la wilaya de Jijel ainsi que la formation des praticiens des divers services hospitaliers, a ajouté la même source. Les malades concernés par ces actes chirurgicaux ont bénéficié de consultations préalables dans les spécialités de chirurgie orthopédique, pédiatrie, chirurgie esthétique (bec de lièvre), oncologie et neurologie, a-t-on fait savoir. De son côté, le directeur de wilaya de la santé, Abderrahmane Atout, a indiqué dans son intervention que ces premières journées médico-chirurgicales permettent le développement des compétences des ressources humaines du secteur de la santé, relevant que ces journées seront instituées en tradition annuelle.

FORMATION

Une nouvelle offre de formation en radio-pharmacie pour la prochaine rentrée universitaire

Le premier programme national de formation en radio-pharmacie sera entamé, dès la rentrée universitaire (2024/2025), a-t-on appris, samedi à Béchar, du directeur de la prospective et de l'intelligence technologique du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA). "Ce programme de formation du deuxième cycle d'enseignement supérieur (Master) actuellement en cours d'élaboration par la Faculté de pharmacie (Alger) en collaboration avec l'Institut algérien de formation de génie nucléaire (IFGN) relevant du COMENA, vise à répondre aux besoins des centres anti-cancer à travers le pays en matière de personnel spécialisé", a souligné Messaoud Baalouamer, à l'issue des travaux du 2ème congrès international d'oncologie et de radiothérapie organisé à Béchar. Le COMENA a, par ailleurs, élaboré et soumis à l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé et de la vie (ATRSSV) et à la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT) un projet de recherche thématique intitulé "Contribution des sciences et techniques nucléaires au programme national de lutte contre le cancer", a fait savoir le même responsable, signalant que le projet en question s'articulera autour de plusieurs axes ayant trait à la prévention et à la lutte contre le cancer. Il s'agit, entre autres, de la prévention du cancer, l'analyse nucléaire, la sûreté radiologique, le dépistage, l'imagerie diagnostique, la radio-oncologie, la radiothérapie et la physique radiologique, a expliqué M. Baalouamer. Et d'ajouter que le COMENA accorde une importance particulière au projet de l'Institut national de cancer (INC) en Algérie, et ce, dans le cadre du développement de la recherche scientifique sur cette pathologie. Placée sous le thème de "La radiothérapie de pointe : lutter contre le cancer au Sud algérien" la 2ème édition du congrès international d'onco-radiothérapie à laquelle ont pris part 180 praticiens spécialistes nationaux et étrangers, a été l'occasion pour les participants de confronter leurs connaissances et expériences en matière de prévention et de lutte contre le cancer, ont souligné les organisateurs.

SÉTIF

Relancer le rôle de la sage femme dans la préservation de la santé mère et enfant (rencontre)

Les participants à une journée scientifique organisée jeudi à Sétif ont insisté sur "l'importance de la relance du rôle de la sage femme dans la préservation de la santé de la femme enceinte et de son bébé pendant la grossesse et après l'accouchement".

Dans son intervention durant la rencontre, organisée à l'institut de formation paramédicale du pôle El Bez par l'Organisation nationale des sages femmes algériennes (bureau de Sétif), le professeur Leïla Chouali, cheffe du service de gynécologie obstétrique à l'hôpital mère et enfant de Sétif, a souligné que "le rôle de la sage femme ne se limite pas à l'accouchement mais inclut l'information et la sensibilisation de la femme

enceinte sur les changements qui s'opèrent en elle pendant la grossesse et les comportements à observer en termes d'alimentation, de sport, d'activité et de travail". "Le rôle de la sage femme comprend aussi l'accompagnement du médecin spécialiste dans la prise en charge de la femme enceinte et de son bébé depuis le début de la grossesse pour éviter les éventuelles complications dont les risques de diabète, d'hypertension et autres", a

ajouté la même praticienne. Dr. Katia Rouabhi, spécialiste en infectiologie, a estimé que le rôle fondamental de la sage femme est le dépistage précoce des maladies et la sensibilisation à l'importance du diagnostic du col de l'utérus. Relevant l'importance du diagnostic précoce du cancer du col utérin, Dr. Rouabhi a estimé que "pour permettre à la sage femme d'assumer pleinement ses missions, il faut mettre à sa disposition les

conditions adéquates de travail". La rencontre a regroupé des médecins spécialistes, des sages femmes, des sages femmes stagiaires ainsi que des cadres des établissements sanitaires et a donné lieu à plusieurs communications sur le rôle de la sage femme, l'allaitement naturel, l'alimentation du nourrisson et l'alimentation de la femme enceinte outre la distinction de nombre de sages femmes parties à la retraite.

ECOLE NATIONALE DE MANAGEMENT ET D'ADMINISTRATION DE LA SANTÉ Saihi préside la cérémonie de sortie de la 10e promotion des administrateurs principaux des services de santé

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a présidé, mardi à l'Ecole nationale de Management et d'Administration de la santé (ENMAS) d'El Mersa à Bordj El Bahri (Alger), la cérémonie de sortie de la 10e promotion d'administrateurs principaux qualifiés pour la gestion des établissements publics de santé. La cérémonie de sortie de cette promotion, baptisée du nom "Mohamed Bachir El Ibrahim", a été rehaussée par la présence du ministre de la Santé, ainsi que du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid et de la Secrétaire générale du mi-

nistère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Dans son allocution à cette occasion, M. Saihi a félicité les étudiants diplômés (88 administrateurs principaux), rappelant que près de 1.200 administrateurs principaux ont été diplômés depuis 2012, de cette Ecole en vue de combler le déficit dont souffraient les établissements de santé. Le ministre s'est félicité du choix de baptiser la promotion du nom de Mohamed Bachir El Ibrahim, étant l'un des grands moudjahidine qui ont contribué à la préservation de l'identité nationale. A cette occasion, le ministre a évoqué les réformes qu'a connues le

secteur, notamment dans les domaines budgétaires, du management et de la gestion des ressources humaines. A son tour, la Directrice générale de l'Ecole nationale de management et de l'administration de la santé (ENMAS), Samira Maayouf a fait savoir que cette promotion avait entamé sa formation spécialisée à partir de 2022, afin de maîtriser les techniques modernes de gestion des établissements de santé en conformité avec les exigences du secteur. A noter que la famille du grand érudit "Mohamed Bachir El Ibrahim" ainsi que les majors de promotion ont été honorés à cette occasion.

TLEMCCEN

Ouverture en juillet prochain d'un nouveau service de médecine et de chirurgie infantiles (wali)

Un nouveau service de médecine et de chirurgie pédiatriques du centre hospitalo-universitaire de Tlemcen devrait être opérationnel en juillet prochain, a-t-on appris, mardi, du wali, Youcef Bachlaoui. M. Bachlaoui a déclaré, en marge de sa visite d'inspection du projet, que "tous les travaux de cet établissement de santé, d'une capacité de 80 lits, sont achevés et qu'il est en phase d'installation des équipements nécessaires, lui permettant une meilleure prise en charge des enfants malades". "Les efforts se poursuivent pour sa mise en service, en juillet prochain", a-t-il ajouté, faisant observer que 90 pc des équipements ont été installés, tandis que le restant des équipements sera mis en place d'ici une semaine pour le fonctionnement de cette structure. Cette structure comprend six salles d'opérations chirurgicales et il sera

procédé, dans une première étape, à l'équipement de trois

d'entre elles, sachant que les autres salles seront équipées

dans une deuxième étape, selon le même responsable.

ALGER

Journée d'information et de sensibilisation contre le tabac

Une journée d'information et de sensibilisation a été organisée lundi à Alger à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, avec la participation de spécialistes et experts. Organisée par la Société algérienne de pneumologie (SAP) et le service d'épidémiologie et de médecine préventive au CHU de Beni Messous, cette journée scientifique a été l'occasion pour les spécialistes d'alerter sur le danger du tabac et de la cigarette électronique qui touche de plus en plus les jeunes, appelant par la même occasion à "mettre en œuvre le guide d'aide au sevrage tabagique". A ce propos, le Pr Amel Leïla Rebouh, épidémiologiste au CHU Beni Messous et membre du comité de lutte anti-tabac, a indiqué que le guide d'aide au sevrage tabagique se veut "un outil pratique pour les praticiens pour aider toute personne voulant arrêter la cigarette". Elle a relevé, à ce propos, que des unités spécialisées ont été mises en place au niveau des 58 wilayas du pays pour accompagner les personnes fumeuses dans le sevrage tabagique. Pour sa part, le Pr. Ahmed Kadi, pneumologue et allergologue, a insisté sur la nécessité de sensibiliser les fumeurs sur les dangers du tabagisme afin de pouvoir combattre ce phénomène. Intervenant sur le même thème, le Pr. Mohamed Chetibi, chef de service cardiologie au CHU Beni Messous, a fait savoir que le tabac demeure "le premier facteur de risque de mort", appelant à "aider ce type de patients par des solutions médicamenteuses et une prise en charge totale". A noter que la Journée mondiale sans tabac a été placée cette année sous le thème "Protéger les enfants de l'ingérence de l'industrie du tabac".

EL BAYADH

Début des consultations et des opérations chirurgicales à l'hôpital Mohamed-Boudiaf

Une équipe médicale constituée de médecins spécialistes du Centre hospitalo-universitaire Dr Damerdj-Tidjani de Tlemcen a entamé, dimanche, des consultations et des opérations chirurgicales à l'Etablissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'El Bayadh, a-t-on appris de la directrice de cette structure hospitalière, Houmi Lamia. Mme Houmi a indiqué que cette initiative, qui intervient dans le cadre du jumelage entre le Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen (CHU) et l'hôpital d'El Bayadh (EPH),

est assurée par un staff médical constitué de 20 praticiens spécialistes dans la chirurgie générale, la cardiopathie, la traumatologie, les maladies infectieuses et en ophtalmologie.

Les consultations devant être effectuées dans le cadre de cette initiative, qui durera quatre jours, concernent plusieurs malades de cette wilaya des Hauts-plateaux de l'Ouest dans les spécialités citées, a fait savoir la même source, ajoutant que 40 opérations chirurgicales sont également programmées. Ces prestations médicales,

organisées régulièrement au niveau de l'hôpital "Mohamed Boudiaf", s'inscrivent dans le cadre de la démarche visant à rapprocher le secteur de la santé des malades, sachant que cette approche revêt une grande importance dans la diminution du nombre des transferts des malades de la région vers les wilayas du Nord du pays, de même qu'elle constitue une réelle opportunité pour consolider les échanges entre les médecins et les agents paramédicaux des deux wilayas, a fait savoir la même source.

PALESTINE

Ghaza : un dysfonctionnement des générateurs électriques de l'hôpital Al-Aqsa menace la vie des patients

L'hôpital Al-Aqsa, dans le centre de Ghaza, a annoncé mercredi soir que l'un de ses générateurs électriques était tombé en panne en raison de l'épuisement du carburant résultant de la fermeture par l'entité sioniste du point de passage de Rafah.

L'hôpital a averti dans un communiqué que "le dysfonctionnement des générateurs constitue une catastrophe humanitaire qui pourrait coûter la vie à des dizaines de blessés, de patients et d'enfants gravement malades dans les unités de soins intensifs et à ceux qui dépendent des appareils respiratoires alimentés à l'électricité".

Cet hôpital ne fonctionne que sur deux géné-

rateurs depuis 244 jours sans arrêt. Cela a mis l'un des générateurs hors service. L'autre a besoin d'un entretien régulier et d'alternatives pour assurer sa pérennité. L'occupation sioniste empêche la fourniture de pièces de rechange pour ces générateurs, notamment des filtres.

L'hôpital a lancé un appel à la communauté internationale, à l'ONU et aux

organisations internationales, ainsi qu'à tous les pays arabes et musulmans, pour qu'ils sauvent la vie des patients, des blessés et des enfants de Ghaza d'une mort imminente en rétablissant d'urgence l'électricité à l'hôpital avant qu'il ne soit trop tard.

Il a également appelé l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et toutes les organisations internationales à "examiner les

conditions dangereuses dans lesquelles se trouve l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa, étant donné qu'il s'agit du seul hôpital encore en service".

L'établissement a condamné les tentatives de l'occupation sioniste de prendre d'assaut l'hôpital et de le mettre hors service, ce qui constitue, selon la même source, "un crime contre l'humanité et le droit international".

Ghaza: les agences humanitaires alertent sur les risques de propagation de maladies diarrhéiques

Alors que des "montagnes d'ordures" s'accumulent dans la chaleur de la bande de Ghaza, les populations ont à peine accès à l'eau potable, aggravant ainsi les risques de propagation de maladies diarrhéiques dans l'enclave palestinienne, ont alerté jeudi des agences humanitaires des Nations unies.

Selon l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), il y a un "risque d'épidémies et de déshydratation", en raison d'un accès minimal à l'eau potable dans la bande de Ghaza et de la persistance de la chaleur estivale.

Des images relayées sur les réseaux sociaux par l'Agence onusienne montrent de longues files, avec parfois des enfants tenant des jerricans pour recevoir de l'eau lors de ces distributions menées par les humanitaires.

A Khan Younis, dans le sud de la bande de Ghaza, un enfant de dix ans décrit le parcours de combattant pour la collecte d'eau. "Je passe 5 heures par jour à chercher et à collecter de l'eau pour ma famille, c'est très fatigant", a témoigné Said Mustafa sur X.

Selon l'UNICEF, la plupart des systèmes d'approvisionnement en eau de la bande de Ghaza sont fortement touchés et/ou non opérationnels en raison du manque de carburant, de la situation sécuritaire et des dommages subis par les infrastructures de production, de traitement et de distribution.

"La destruction est omniprésente dans la bande de Ghaza. Il faudra des années pour enlever les débris causés par la guerre et les déchets accumulés par des mois d'interruption des services. En conséquence, les conditions sanitaires désastreuses constituent une menace énorme pour la santé des familles palestiniennes", estime l'organisation.

En écho à cette alerte de l'UNRWA, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) rappelle que l'agression sioniste contre Ghaza continue de provoquer une "douleur et une souffrance inimaginables" pour les enfants et les familles.

L'Agence onusienne a averti que "des maladies mortelles pourraient bientôt se répandre" dans la bande de Ghaza, où les gens vivent "à côté de

montagnes d'ordures et d'eaux usées brutes". La Directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell, a lancé cet avertissement en même temps qu'une vidéo postée sur le réseau social X, qui montre des enfants fouillant dans de hauts monticules de déchets pourrissant à l'air libre à côté d'un campement pour les personnes déplacées de Ghaza.

La menace de maladies s'est accrue "avec la chaleur estivale et le manque d'eau, de nourriture et de soins de santé", a fait valoir Mme Russell, ajoutant que "la guerre doit cesser".

De son côté, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) indique que la guerre de Ghaza a aggravé "une crise des déchets déjà désastreuse". Le PNUD et ses partenaires ont ainsi contribué ces derniers mois à la collecte de 47.000 tonnes de déchets à Dier El Balah, Khan Younis et Rafah, employant plus de 200 personnes. Mais pour l'Agence onusienne, la modernisation des décharges temporaires est essentielle pour la protection de la santé publique à Ghaza.

Ghaza: les maladies de peau se propagent à Al-Mawasi alors que l'eau potable s'épuise

Les maladies cutanées se sont propagées à Al-Mawasi, près de la zone sud de Khan Younis, alors que les personnes déplacées luttent contre le manque d'eau et de logements convenables, rapportent jeudi des médias.

"La raison derrière la propagation des maladies de peau est le manque

d'eau, qui empêche les gens de se nettoyer correctement", selon une source médicale citée par des médias.

"Les abris utilisés par plus de 500 000 personnes campées dans la région sont pour la plupart fabriqués en nylon ou en tôle et ne conviennent pas à une habitation à long terme",

explique la même source, soulignant que "le temps chaud augmente le risque de propagation de maladies et ces matériaux rendent les tentes encore plus chaudes". Aussi, ajoute la même source, "l'eau dont disposent les personnes déplacées à Al Mawasi est impropre à la consommation, tandis que la surpopulation

dans les zones de tentes a également exacerbé la propagation des maladies de peau".

Selon les autorités palestiniennes, l'agression génocidaire sioniste qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023, a détruit 350 km de réseaux d'eau sur 700, soit environ 50%, et 9 réservoirs d'eau sur 10.

Ghaza: 9 enfants sur 10 souffrent d'une grave pauvreté alimentaire (Unicef)

Pas moins de 9 enfants sur 10 souffrent d'une grave pauvreté alimentaire dans la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis octobre dernier, a alerté mercredi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). "Dans la bande de Ghaza, des mois (d'agression sioniste) et de restrictions sur l'aide humanitaire ont conduit à l'effondrement des systèmes alimentaires et sanitaires, entraînant des conséquences catastrophiques pour les enfants et leurs familles", a souligné l'Unicef dans un communiqué.

Cinq séries de données collectées entre décembre 2023 et avril 2024 ont systématiquement révélé que neuf enfants sur dix dans la bande de

Ghaza souffrent d'une grave pauvreté alimentaire et survivent avec deux groupes alimentaires ou moins par jour", ajoute la même source.

L'Unicef souligne, en outre, que "cela témoigne de l'impact terrible (de l'agression sioniste) et des restrictions sur la capacité des familles à répondre aux besoins alimentaires des enfants, ainsi que du rythme rapide auquel les enfants risquent de souffrir d'une malnutrition potentiellement mortelle".

Selon ses recommandations, les enfants en bas âge devraient consommer tous les jours des aliments d'au moins cinq groupes parmi huit (lait maternel, céréales, fruits et légumes riches en vitamine A, viandes ou pois-

sons, œufs, produits laitiers, légumineuses, autres fruits et légumes).

Dans un rapport publié par le Bureau central des statistiques en avril dernier, il était indiqué que les forces d'occupation tuaient environ 4 enfants chaque heure dans la bande de Ghaza, et qu'environ 43.349 enfants vivaient sans leurs parents ou sans l'un d'eux, tandis plus de 816.000 enfants ont besoin d'une assistance psychologique suite aux effets de l'agression sioniste.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi mercredi à 36.586 martyrs et 83.074 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes de la santé.

MEXIQUE

Premier décès humain de la grippe aviaire de type H5N2 (OMS)

Un premier cas mondial de décès humain dû à la grippe aviaire de type H5N2 a été attesté au Mexique, a annoncé mercredi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). "Il s'agit du premier cas humain confirmé en laboratoire d'infection par un virus de la grippe A(H5N2)", a souligné l'organisation onusienne dans un bulletin épidémiologique.

La souche H5N2 est différente de celle (H5N1) en lien avec l'épidémie en cours chez les vaches aux Etats-Unis, et pour laquelle trois cas humains ont été rapportés. Agée de 59 ans, la personne est décédée le 24 avril dans un institut spécialisé de la capitale mexicaine quelques heures après y avoir été hospitalisée, a indiqué cette source. Le ministère mexicain de la Santé a précisé qu'il s'agissait d'un homme.

Le patient avait développé le 17 avril de la fièvre, un essoufflement, de la diarrhée, des nausées et un malaise général, a indiqué l'OMS, à qui le cas a été notifié le 23 mai. La personne n'avait eu "aucun contact" connu avec des volailles ou d'autres animaux mais souffrait déjà de multiples problèmes de santé, a souligné l'OMS.

Aucun autre cas humain de H5N2 n'a été rapporté à ce stade et "il n'y a pas de risque pour la population", a souligné le ministère de la Santé. L'OMS a jugé ce risque "faible". Ce décès intervient après la découverte en mars de cas de H5N2 chez des volailles d'élevage dans l'Etat du Michoacan, qui borde l'Etat de Mexico où vivait la victime.

D'autres cas de H5N2 avaient ensuite été identifiés le même mois chez des volailles à Texcoco, dans l'Etat de Mexico, et en avril à Temascalapa, dans le même Etat. A ce stade, "il n'a pas été possible d'établir si ce premier cas humain est lié à la récente flambée épidémique chez des volailles", a toutefois précisé l'OMS. Il s'agit de la "première infection par le virus H5 aviaire chez une personne signalée au Mexique", a-t-elle indiqué.

Considéré comme moins pathogène que le H5N1, le virus H5N2 a été rapporté dans des élevages de différents pays à travers le monde au cours des dernières années. Aucune transmission à l'homme n'avait jusqu'à présent été attestée.

Concernant le H5N1, il n'y a pour l'heure aucune preuve d'une transmission d'humain à humain mais l'OMS a fait part en avril de son "enorme inquiétude" face à la propagation de cette souche.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Plus de 7.000 cas suspects de variole du singe signalés depuis le début de 2024 (officiel)

Un total de 7.396 cas suspects de variole du singe, dont 371 mortels, ont été signalés en République démocratique du Congo (RDC) depuis le début de 2024, a annoncé lundi le ministère congolais de la Santé dans un rapport.

Selon le compte rendu, 22 des 26 provinces du pays ont rapporté au moins un cas suspect en 2024. La province de l'Equateur (ouest) est la plus touchée avec 4.003 cas suspects signalés depuis le début de cette année.

En décembre 2022, le ministre congolais de la Santé a averti qu'une épidémie de variole simienne avait été découverte à l'échelle nationale. En 2023, un cumul de 14.626 cas suspects a été notifié, dont 654 décès, soit une létalité de 4,5%.

En début mai, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est alarmée du fait que la situation actuelle était "gravement préoccupante", en raison de l'augmentation soutenue des cas suspects par rapport aux années précédentes, avec une charge importante parmi les populations plus jeunes, en particulier les enfants de moins de 15 ans, qui constituent la majorité des cas suspects et des décès. En avril dernier, une réunion régionale d'urgence de haut niveau sur la variole du singe en Afrique avait été convoquée à Kinshasa, capitale de la RDC, rassemblant douze ministres de la Santé de la région africaine, dans le but d'élaborer des stratégies communes pour prévenir cette maladie et intervenir efficacement contre elle en Afrique. "Nous devons empêcher la RDC de devenir la source de transmission transfrontalière, et notre partenariat doit donner la priorité à la santé des personnes touchées", a estimé le directeur général des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), Jean Kaseya, lors de la réunion. La variole du singe, détectée pour la première fois chez des singes de laboratoire en 1958, se transmet d'animaux sauvages tels que les rongeurs aux humains, ou d'un homme à un autre.

CAFÉ Ami ou ennemi ?

Besoin d'un coup de fouet, de tonifier son corps ou son intellect... Nous sommes nombreuses à nous jeter sur "un petit café" pour nous réveiller. Stimulant, protecteur, ... Quels sont les réels effets du café sur notre santé ?

CAFÉ : C'EST QUOI LA CAFÉINE AU JUSTE ?

"La caféine est une molécule de la famille des alcaloïdes, comme la cocaïne, explique Damien Galtier. C'est donc une molécule puissante qui, à petites doses, possède des effets intéressants : elle stimule, accroît la vigilance, retarde l'apparition de la fatigue, favorise l'endurance, une meilleure coordination et une meilleure digestion, agit sur la diurèse (élimination des urines)... Mais, en excès, elle peut provoquer des effets désagréables comme des palpitations chez certaines personnes. La tolérance est variable d'une personne à l'autre."

CAFÉ : PEUT-ON DEVENIR "ACCRO" ?

"Il n'y a pas d'effet d'addiction prouvé, souligne Damien Galtier. Certains individus disent qu'ils ne peuvent pas "démarrer" leur journée sans un café, et affirment se sentir mieux dès qu'ils en ont avalé une tasse. Or la caféine a besoin de 15 à 20 minutes pour commencer à agir, et il y a sans doute un large effet psychologique. Il est aussi tout à fait possible d'arrêter sa consommation de café sans effet "de manque".

CAFÉ : FAUT-IL SURVEILLER SA CONSOMMATION SI ON EST ENCEINTE ?

La caféine traverse la barrière du placenta (avec des effets sur le système nerveux du fœtus), mieux vaut se passer de café, ou n'en boire qu'une tasse par jour.

CAFÉ : QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

La caféine apporte des polyphénols (200 à 500mg par tasse de 15cl de café filtre). Certaines études montrent que ces composés



antioxydants joueraient un rôle protecteur et préviendraient dans le diabète de type 2, la maladie de Parkinson et un certain nombre de cancers, en particulier du système digestif.

Par ailleurs, la caféine semble montrer des effets protecteurs sur la mémoire chez les femmes de plus de 65 ans (à partir de trois tasses de café ou six de thé, comparé à des femmes qui ne boivent qu'une tasse de café ou moins). "Toutefois, il faut relativiser, insiste notre spécialiste, et ne pas exagérer sa consommation. Une ou deux

tasses par jour, c'est très bien."

CAFÉ : DANGEREUX SUR LE PLAN CARDIAQUE ?

"La tension artérielle augmente légèrement après avoir bu du café, mais finalement, pas plus que lorsqu'on monte un escalier...", explique Damien Galtier.

CAFÉ : APRÈS 17 HEURES, LE KM-ÈCHE VRAIMENT DE DORMIR ?

La caféine atténue son pic d'activité 30 à 40 minutes après ingestion. Elle est con-

suite éliminée en quelques heures, de façon très variable selon les individus: cela peut prendre entre deux et dix heures, et l'effet de la caféine reste présent tant que la moitié n'a pas été éliminée. Puisque la molécule stimule le système nerveux et retarde l'apparition de la fatigue, elle peut entraîner des perturbations du sommeil, mais il s'agit là encore... de tolérance individuelle.

CAFÉ : AVEC DU LAIT, VRAIMENT INDIGESTE ?

Oui ! Les tanins du café font "coaguler" la caséine du lait et la rendent assez difficile à digérer. Si vous êtes sensible, utilisez de préférence un "lait" végétal.

Certes, le goût de votre "noisette" ne sera pas vraiment le même, grâce à l'absence de caséine, vous n'aurez pas l'impression de mal digérer. Sinon on peut aussi puiser son calcium enitonant des recettes.

CAFÉ : QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE L'ARABICA ET LE ROBUSTA ?

Le robusta a un goût plus amer et plus corsé que l'arabica. Il contient aussi davantage de caféine : entre 2 200 et 2 600 mg/100g de matière sèche, contre 1 200 à 1 500 mg/100g pour l'arabica. Les amateurs préfèrent les arabicas, réputés plus fins.

CAFÉ : LEQUEL EST LE PLUS RICHE EN CAFÉINE ?

Plus on passe de l'eau sur du café, plus on extrait la caféine. Un expresso est donc moins fort en caféine qu'un café filtre. Pour une tasse de 15 cl, on a...

Café filtre: de 50 à 175 mg de caféine
Expresso: de 40 à 110 mg
Café soluble: de 35 à 110 mg

Consommer trop de café augmenterait le risque de cancer du poumon

Une récente étude révèle un lien entre consommation de café et de thé, et cancer du poumon. Combien de tasses de café, ou de thé, buvez-vous par jour ? Une équipe de chercheurs internationaux vient de publier une étude sur la consommation de café et de thé, relayée par le site Live Science. Au-delà d'une certaine dose, ces deux boissons pourraient augmenter le risque de développer un cancer du poumon. Leurs recherches ont été dévoilées fin mars au rendez-vous annuel American Association for Cancer Research.

La consommation de café et de thé est souvent plus importante chez les fumeurs, il était donc difficile avant cette étude de distinguer l'éventuel rôle de ces boissons dans le fait de développer un cancer du poumon. Mais cette fois-ci, les chercheurs ont remarqué que même des non-fumeurs, grands consommateurs de café et de thé, développaient des cancers du poumon.

La recherche a regroupé les données de 17 études menées auparavant sur un total de 1,2 millions de personnes aux États-Unis et en Asie. Parmi eux, près de la moitié étaient non-fumeurs. Ils ont été suivis pendant plus de 8 ans et 200 ont développé un cancer du poumon.

L'EFFET COCKTAIL EN QUESTION

Mais qu'en est-il de l'effet cocktail ? Car les capsules de café sont loin d'être les seules sources d'exposition à ces substances potentiellement nocives. Ainsi, l'aluminium est naturellement présent dans certains aliments, comme le thé ou le cacao. "On en trouve aussi dans le papier aluminium bien sûr, mais également dans un certain nombre d'additifs alimentaires, dans certains médicaments ou dans certains traitements de l'eau. Dans ce contexte, il est légitime de se poser la question de l'effet cumulé, d'autant que de récentes études suggèrent que l'aluminium sous certaines formes pourrait être irritant pour le tube digestif et occasionner des troubles intestinaux" juge le Dr Laurent Chevallier, médecin nutritionniste, auteur de Le Livre antioxydant (éd. Fayard). Sachant que près de 40 % de

PAS PLUS DE DEUX TASSES DE CAFÉ OU DE THÉ PAR JOUR

Les chercheurs se sont aperçus que les gens qui buvaient plus de deux tasses de café par jour avaient 14% de risque de plus que les autres de développer un cancer du poumon. Le café décaféiné n'est pas moins dangereux, au contraire. Il augmenterait encore de 15% les risques par rapport au café normal. Pour le thé, la probabilité de développer un cancer du poumon est augmentée de 37%. Ces risques ne sont pas variables en fonction de l'âge, du sexe ou de l'origine, précisent les chercheurs.

Cela dit, cette étude connaît des limites. La taille de la tasse bue est assez imprécise, les gens peuvent changer leurs habitudes de boissons au fil du temps, ou encore les non-fumeurs peuvent avoir été fumeurs passifs...

Il s'agit d'une étude d'observation et ne prouve pas le lien de cause à effet.

Faut-il se méfier des capsules de café ?

Les machines à expresso se sont démocratisées et sont présentes dans un foyer sur deux en France. Sur ce marché florissant, les modèles à capsules séduisent particulièrement. Mais leur breuvage est-il sans danger pour la santé ? On fait le point.



Des capsules en aluminium hermétiques qui préservent la saveur du café, c'est ce qui fait le succès des machines à expresso, mais cela pose également question. N'y a-t-il pas risque de contamination du café par contact avec leur contenant ?

Alertée sur le sujet en 2013, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) a passé au crible le breuvage de dix marques de capsules afin de déterminer leur teneur en différents contaminants chimiques : aluminium, cobalt, chrome, étain, nickel, cuivre, zinc et acrylamide. Verdict : les cafés issus de capsules présentaient des teneurs en moyenne légèrement plus élevées (sauf pour l'aluminium), mais d'un même ordre de grandeur que celles du café filtre. Des variations qui, selon l'Agence, "ne sont pas de nature à modifier significativement la contribution du café à l'exposition des consommateurs et donc au risque lié à ces composés chimiques."

Pour l'aluminium par exemple, la consommation de 4 expressos par jour exposerait à 0,3 % de la dose hebdomadaire tolérable. A priori, rien d'inquiétant donc.

LE FURANE POINTÉ DU DOIGT

Si le rapport de l'Anses se voulait rassurant pour la majorité des contaminants, il appelait clairement à la vigilance pour le furane, une substance classée "potentiellement cancérogène" par le CIRC. Du furane, il y en a dans tout café dès lors qu'il est torréfié. Mais parce que la capsule

emprisonne ce composé hautement volatil, son café contiendrait deux fois moins de furane qu'un café filtre, selon une étude de l'université de Barcelone. Certes, cela n'empêcherait pas à l'avenir que cet effet cocktail pourrait poser problème : l'acrylamide, classé comme "cancérogène probable" chez l'homme (mais avéré chez l'animal) par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Cette substance apparaît à la cuisson de certains aliments comme le café, deuxième source d'exposition chez l'adulte (derrière les pommes de terre sous forme de frites ou sautées), si la teneur en acrylamide de l'expresso en capsule n'est pas inquiétante, qu'en est-il si on l'additionne à ses autres sources : frites, biscuits et gâteaux industriels ou maison, pain grillé, etc. ?

LES CAPSULES PLUS PORTES EN CAFÉINE

Dernier point soulevé par l'Anses : la teneur en caféine du café du café filtre et des expressos en dosette souple. Consommé dans les mêmes quantités que le café traditionnel, l'expresso en capsule pourrait donc exposer à de fortes doses en caféine, avec les risques que l'on connaît : augmentation de la tension artérielle, troubles du sommeil, etc. -même s'il y a de grandes variabilités personnelles.

LES CAPSULES PLUS PORTES EN CAFÉINE

Dernier point soulevé par l'Anses : la teneur en caféine du café du café filtre et des expressos en dosette souple. Consommé dans les mêmes quantités que le café traditionnel, l'expresso en capsule pourrait donc exposer à de fortes doses en caféine, avec les risques que l'on connaît : augmentation de la tension artérielle, troubles du sommeil, etc. -même s'il y a de grandes variabilités personnelles.

LE FURANE POINTÉ DU DOIGT

Si le rapport de l'Anses se voulait rassurant pour la majorité des contaminants, il appelait clairement à la vigilance pour le furane, une substance classée "potentiellement cancérogène" par le CIRC. Du furane, il y en a dans tout café dès lors qu'il est torréfié. Mais parce que la capsule

emprisonne ce composé hautement volatil, son café contiendrait deux fois moins de furane qu'un café filtre, selon une étude de l'université de Barcelone. Certes, cela n'empêcherait pas à l'avenir que cet effet cocktail pourrait poser problème : l'acrylamide, classé comme "cancérogène probable" chez l'homme (mais avéré chez l'animal) par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Cette substance apparaît à la cuisson de certains aliments comme le café, deuxième source d'exposition chez l'adulte (derrière les pommes de terre sous forme de frites ou sautées), si la teneur en acrylamide de l'expresso en capsule n'est pas inquiétante, qu'en est-il si on l'additionne à ses autres sources : frites, biscuits et gâteaux industriels ou maison, pain grillé, etc. ?

LES CAPSULES PLUS PORTES EN CAFÉINE

Dernier point soulevé par l'Anses : la teneur en caféine du café du café filtre et des expressos en dosette souple. Consommé dans les mêmes quantités que le café traditionnel, l'expresso en capsule pourrait donc exposer à de fortes doses en caféine, avec les risques que l'on connaît : augmentation de la tension artérielle, troubles du sommeil, etc. -même s'il y a de grandes variabilités personnelles.

LES CAPSULES PLUS PORTES EN CAFÉINE

Dernier point soulevé par l'Anses : la teneur en caféine du café du café filtre et des expressos en dosette souple. Consommé dans les mêmes quantités que le café traditionnel, l'expresso en capsule pourrait donc exposer à de fortes doses en caféine, avec les risques que l'on connaît : augmentation de la tension artérielle, troubles du sommeil, etc. -même s'il y a de grandes variabilités personnelles.

"Mais surtout, en tant qu'excitant, la caféine finit par épouser l'organisme" rappelle le médecin qui, chez lui, ne consomme qu'occasionnellement du café. Moulu maison, précise-t-il.

L'IMPACT DES CAPSULES... SUR LE PORTÉ-MONNAIE

Une capsule coûte entre 0,20 € et 0,30 €, soit un prix au kilo pouvant dépasser les 200 €, contre une quinzaine d'euros pour le café en grains.

Côté écologie, non seulement la production d'aluminium a un fort impact environnemental, mais en plus ce matériau est difficile à recycler. Selon une étude de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), à poids égal, une dosette café aluminium produirait 10 fois plus de déchets qu'un paquet classique de café.

Si l'on tient à sa machine à capsule, deux pistes pour limiter son impact environnemental, alléger son budget et minimiser l'exposition aux contaminants : des capsules 100 % biodegradables et compostables à remplir soi-même (sur cafés-bib.fr) ou une capsule réutilisable en inox, un matériau totalement inerte (sur reuseit.fr)

Trois tasses par jour pour vivre plus longtemps

Cette consommation de café quotidienne garantirait une espérance de vie plus longue, selon des chercheurs américains.

Les accros au petit noir ont de quoi se réjouir : boire trois tasses de café par jour diminuerait le risque de décéder de maladies mortelles. L'Institut national américain du cancer s'en fait l'écho dans une étude publiée dans la revue New England Journal of

Medicine. Le café rallongerait l'espérance de vie, qu'il soit décaféiné ou pas d'ailleurs, 40 000 consommateurs de café âgés de 50 à 71 ans ont été suivis pendant treize années pour aboutir à ce résultat.

Les chercheurs sont parvenus à la conclusion que consommer 3 tasses de café par jour faisait diminuer le risque de décès de 10 % chez les buveurs de café par rapport aux personnes qui n'en boivent pas.

Mieux, chez les femmes, le risque serait encore plus réduit, puisqu'il baisserait de 15%.

Le café aurait un effet protecteur contre les risques d'accidents cardio-vasculaires (AVC), d'attaques cérébrales, de diabète et de maladies respiratoires. Le café, une boisson aux mille vertus. Boire du café permet-il vraiment de vivre plus vieux ? Difficile d'en avoir le cœur net en l'absence de

preuves scientifiques plus poussées. Néanmoins, plusieurs études ont déjà souligné les vertus du café, quand il est consommé modérément (pas plus de trois tasses par jour).

Parmi les propriétés étonnantes qu'on lui prête, le café pourrait protéger du cancer de la peau. La caféine protégerait la mémoire des plus de 65 ans. Autant de raisons de ne pas boudier son café du matin !

l'obésité : le café et le maté limiteraient la prise de poids

Des chercheurs de l'université de l'Illinois, aux États-Unis, ont démontré que le café et le maté auraient des effets sur la prise de poids.

Le café et le maté (infusion d'une plante sud-américaine du même nom) permettraient de lutter contre l'obésité d'après une étude publiée récemment dans la revue scientifique The Journal of Nutrition Foods.

QUATRE TASSES DE CAFÉ PAR JOUR POUR 16% DE POIDS EN MOINS

Des chercheurs ont observé deux groupes de rats ayant un régime alimen-

taire riche en graisses et sucres durant quatre semaines en faisant absorber l'équivalent de quatre tasses de thé et du maté à l'un des deux groupes. Au terme de cette période, les animaux ayant consommé de la caféine avaient pris 16% de poids en moins et 22% de graisse en moins que l'autre groupe. Selon les scientifiques, la caféine réduirait l'action d'un gène contribuant la prise de poids. "Au vu de ces découvertes, le maté et la caféine peuvent être considérés comme des agents anti-obésité", a déclaré le docteur Elvira González de Mejía. Une des auteures de l'étude, que le rapporte le DailyMail.

ATTENTION AUX EFFETS NÉFESTES DU CAFÉ

Ces résultats sont cependant à nuancer en prenant en compte d'autres études sur les effets néfastes d'une importante consommation de café.

En avril dernier par exemple, une étude révélait un lien entre la consommation de café et le cancer du poumon au-delà de deux tasses par jour.

En août, une autre étude concluait que boire plus de trois tasses de café par jour pouvait contribuer à développer les maux de tête.



MAROC

Un empoisonnement au méthanol tue 8 personnes

Une nouvelle affaire d'alcool frelaté a emporté huit personnes au Maroc, a annoncé mercredi le ministère de la Santé du pays.

"Huit personnes sont décédées et 81 autres sont sous surveillance médicale après avoir consommé de l'alcool de contrebande frelaté au méthanol dans la ville de Sidi Allal Tazi, au nord de Rabat", a précisé le ministère. Les

décès ont tous été enregistrés dans un hôpital entre mardi et mercredi, a indiqué le ministère dans un communiqué, alors que les autorités enquêtent sur l'incident. Ce drame rappelle celui survenu en septembre 2022, à

Ksar El-Kébir. Après avoir consommé de l'alcool frelaté, 19 hommes ont trouvé la mort tandis que d'autres victimes ont été hospitalisées suite à leur intoxication par une substance alcoolique impropre à la consommation.

EGYPTE

Le Caire et Téhéran oeuvrent à un rapprochement (diplomatie égyptienne)

Le Caire et Téhéran oeuvrent à un "développement des relations bilatérales" en vue d'un rapprochement, a indiqué mercredi la diplomatie égyptienne dans un communiqué. Ces derniers mois, responsables iraniens, responsables iraniens et égyptiens ont intensément augmenté les

contacts, notamment entre ministres des Affaires étrangères. Mercredi, le ministre des Affaires étrangères égyptien Sameh Choukri s'est entretenu au téléphone avec son homologue iranien par intérim Ali Bagheri Kani. "Les deux ministres ont convenu de

l'importance de poursuivre le développement des relations bilatérales, afin de résoudre toutes les questions en suspens, en vue de restaurer des relations à la normale", a indiqué un communiqué publié par la diplomatie égyptienne. Les deux hommes ont décidé

de "maintenir le rythme des consultations au sujet de l'évolution des relations bilatérales", mais aussi concernant les "moyens de résoudre la crise actuelle dans la bande de Gaza", soumise à une sauvage agression sioniste, selon le communiqué.

AFRIQUE AUSTRALE

L'ONU et ses partenaires avertissent contre une grave famine potentielle

Les Nations unies et leurs partenaires ont averti que des millions de personnes en Afrique australe pourraient être plongées dans une grave famine pendant la prochaine saison maigre, d'octobre à février.

"La région est confrontée à un grave déficit de précipitations en raison du phénomène El Nino, avec seulement 20% des précipitations habituelles attendues pour cette période donnée", a déclaré mercredi le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). L'OCHA a déclaré que

même avant la sécheresse, les niveaux d'insécurité alimentaire et des besoins humanitaires étaient élevés dans la région, impulsés par les défis socio-économiques, les prix élevés des denrées alimentaires et les impacts aggravés de la crise climatique.

Le bureau a rappelé que la fenêtre d'opportunité afin d'éviter une crise humanitaire à grande échelle était en train de se refermer rapidement alors que les communautés étaient confrontées à de mauvaises récoltes imminentes.

"Il est urgent de fournir une aide

humanitaire et de soutenir les communautés afin qu'elles puissent se remettre et être résilientes à l'avenir", a martelé l'OCHA. Les organisations non gouvernementales, les autorités régionales et nationales et les partenaires humanitaires et de développement ont lancé cet appel conjoint à la suite d'un récent sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA) qui a vu lancer le mois dernier un appel régional à une aide de 5,5 milliards de dollars en faveur de la reprise et de la résilience climatique à long terme.

SOUDAN

Reprise des combats dans la ville d'El Fasher

Les combats ont repris mercredi entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) dans la ville d'El Fasher, dans l'Etat du Darfour du Nord, à l'ouest du Soudan, rapportent jeudi des médias.

Depuis le 10 mai, El Fasher est le théâtre d'affrontements entre l'armée et les FSR malgré les alertes internationales. La Coordination des comités de

résistance d'El Fasher a déclaré dans un communiqué: "Les bombardements d'artillerie des FSR se poursuivent vers les quartiers résidentiels proches du commandement de l'armée, Al-Souq, Al-Kabir et les quartiers sud et est, et des colonnes de fumée s'élèvent dans le ciel de la ville". "Les forces armées soudanaises et les forces conjointes des mouve-

ments du Darfour des défenses avancées annoncent la stabilité de la situation et le contrôle total de l'armée sur tous les axes de combat", a indiqué l'armée soudanaise dans un communiqué, sans plus de détails.

Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les FSR, mènent des combats qui ont fait environ 15 000 morts et plus de 8 millions

de déplacés et de réfugiés, selon les Nations Unies. Les appels de l'ONU et de la communauté internationale se sont multipliés pour épargner au Soudan une catastrophe humanitaire qui pourrait pousser des millions de personnes à la famine et à la mort, en raison des pénuries alimentaires dues aux combats qui se sont étendus à 12 des 18 Etats du pays.

Plus de 10 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays (OIM)

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué jeudi que le conflit au Soudan a contraint plus de 10 millions de personnes à se déplacer à l'intérieur du pays. "La pire crise mondiale de déplacement interne continue de s'aggraver, avec des risques de famine et de maladies qui viennent s'ajouter aux ravages du conflit", a souligné l'OIM. La même source a précisé que "la matrice de suivi des déplacements de l'OIM, qui permet d'avoir des statistiques hebdomadaires, a enregistré cette semaine 9,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur des 18 Etats du Soudan - 2,8 millions avant la guerre d'avril 2023, et 7,1 millions depuis. Plus de la moitié des personnes déplacées à l'intérieur du pays sont des femmes et plus d'un quart sont des enfants de moins de cinq ans". "Au total, quelque 12 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer au Soudan, et plus de 2 millions ont franchi les frontières des pays voisins, principalement vers le Tchad, le Sud-Soudan et l'Egypte", a, en outre, in-

diqué le communiqué de l'OIM. L'OIM a noté, enfin que "soixante-dix pour cent des personnes forcées de se déplacer au Soudan tentent maintenant de survivre dans des endroits où la famine menace. L'accès à l'aide humanitaire est discontinu, voire inexistant. La saison des pluies à venir va compliquer la situation et risque d'entraîner des ca-

tastrophes climatiques et la propagation de maladies". A la mi-avril 2023, de violents combats entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide ont éclaté dans la capitale Khartoum et se sont rapidement étendus à l'ensemble du pays, qui compte près de 50 millions d'habitants, faisant quelque 14.000 morts.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Au moins 16 morts dans une attaque des rebelles dans l'est du pays

Au moins 16 personnes ont été tuées dans la nuit de mardi à mercredi lors d'une attaque attribuée aux rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF), dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon les sources locales.

Selon les autorités militaires dans la région de Beni de la province du Nord-Kivu, les rebelles des ADF auraient profité d'une relève des militaires dans la zone de Bapakombe pour attaquer les civils. Ils ont également incendié au moins huit maisons et kidnappé des civils.

CAMEROUN

Un conseiller municipal assassiné dans le Nord-Ouest

Un conseiller municipal d'une commune dans la région anglophone du Nord-Ouest du Cameroun, a été assassiné mercredi par des séparatistes, ont rapporté aux médias des sources locales.

Mathias Bang, l'élu de la commune de Zhoah, située dans le département de la Menchum, a été tué mercredi matin lors d'une embuscade près de la localité de Befang. Selon des informations concordantes, il a été tué alors qu'il se rendait à Wum, chef-lieu de la Menchum.

Le conducteur de la moto qui l'accompagnait a également subi de graves blessures lors de l'assaut. Cet incident survient quelques jours après une autre attaque perpétrée par des séparatistes et qui a coûté la vie à un fonctionnaire de l'Etat, un délégué des Sports et de l'Education physique en service dans le Nord-Ouest.

CENTRAFRIQUE

Une mission de l'ONU à Bangui pour évaluer les besoins électoraux

Les Nations Unies effectue depuis mardi une mission à Bangui, capitale centrafricaine, pour évaluer les besoins électoraux en République centrafricaine (RCA), a annoncé mercredi la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). Selon la MINUSCA, cette mission a été déployée par le quartier général en réponse à une correspondance du premier ministre au Secrétaire général des Nations Unies pour solliciter l'appui de l'organisation et de la communauté internationale aux élections présidentielle et législatives de 2025-2026.

Cette mission "se penche également sur la mise en œuvre des tâches qu'il resterait à accomplir au-delà du 15 novembre 2024, échéance de l'actuel mandat de la MINUSCA, pour la finalisation des élections locales de 2024-2025", a déclaré Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA, lors de la conférence de presse hebdomadaire.

Des consultations avec le gouvernement centrafricain, la MINUSCA et l'équipe pays des Nations Unies, les acteurs politiques et institutionnels nationaux ainsi que les potentiels bailleurs ou soutiens politiques et techniques des processus électoraux sont prévus au cours de cette mission, a-t-il ajouté.

Lors d'une réunion tenue le 28 mai à Bangui, le gouvernement centrafricain a annoncé la réduction du budget électoral de 18,4 millions dollars à 14,7 millions de dollars. En 2018, une mission de l'ONU avait évalué les besoins électoraux en amont de la présidentielle et des législatives de 2020-2021.

MADAGASCAR

La consommation des produits pétroliers en 2024 prévue à la hausse (OMH)

La consommation des produits pétroliers devrait atteindre 1.229.526 mètres cubes en 2024, soit une augmentation de 2,1% par rapport à l'année dernière, a indiqué mercredi l'Office malgache des hydrocarbures (OMH).

Selon les dernières prévisions annuelles de l'OMH, les consommations de produits pétroliers du premier trimestre de 2024 se sont élevées à 266.705 mètres cubes, alors que celles du premier semestre sont estimées à 563.167 mètres cubes.

Le quatrième trimestre de 2023 a été particulièrement dynamique, avec une progression des ventes de produits pétroliers de 5% par rapport à la même période en 2022, selon la même source. Les chiffres mensuels révèlent des hausses constantes des consommations de 7% en octobre, de 4% en novembre et de 4% en décembre, d'après l'OMH. Le pays a enregistré une contraction de 2,7% des consommations en 2023, le marché pétrolier s'établissant finalement à 1.204.113 mètres cubes. Ce recul s'explique par l'adaptation progressive des consommateurs aux hausses des prix à la pompe, appliquées en juillet 2022, qui ont entraîné une régression continue de la consommation au premier semestre 2023, selon des observateurs, indiquant qu'à partir de juillet 2023, le marché a commencé à se redresser progressivement.

PALESTINE

Poutine dénonce une "destruction totale de la population civile" dans la bande de Ghaza

Le président russe, Vladimir Poutine, a dénoncé mercredi une "destruction totale de la population civile" dans la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis le mois d'octobre dernier.

"Ce qui se passe actuellement à Ghaza ne ressemble pas du tout à une guerre. Il s'agit d'une espèce de destruction totale de la population civile", a affirmé le Président Poutine lors d'une rencontre avec des représentants d'agences de presse internationales, organisée en marge du

Forum économique de Saint-Petersbourg. Il a réitéré la position de la Russie en faveur de la solution à deux Etats, soulignant que Moscou avait reconnu l'Etat palestinien pendant l'ère soviétique.

L'entité sioniste poursuit son agression génocidaire contre la bande de

Ghaza depuis le 7 octobre 2023, en dépit d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU exigeant un cessez-le-feu immédiat. L'agression sioniste dans ce territoire a fait plus de 36 000 martyrs, en grande majorité des femmes et des enfants, selon les autorités sanitaires.

ONU : 135 employés humanitaires tués à Ghaza en 2023 (Guterres)

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a fait savoir, jeudi, que 188 employés de l'ONU ont été tués en 2023, dont 135 humanitaires à Ghaza à la suite de l'agression sioniste en cours depuis le 7 octobre dernier.

Dans une allocution à l'occasion de sa participation à la cérémonie annuelle en souve-

nir des employés des Nations unies tombés au champ d'honneur entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023, Guterres a précisé que "ce chiffre constitue le plus grand nombre de décès d'employés des Nations unies depuis la création de l'organisation internationale", exprimant sa "ferme condamnation" du bilan.

Le SG de l'ONU a, en outre, expliqué que certains employés de l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) ont été tués avec leurs familles à la suite des bombardements de l'armée sioniste contre leurs maisons, alors que d'autres ont été tués dans les locaux des agences onusiennes ou dans

les abris. "Nous voulons que des comptes soient rendus pour chaque décès", a-t-il martelé. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 36.654 martyrs et 83.309 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué jeudi les autorités palestiniennes de la santé.

Frappe visant une école à Ghaza: l'ONU dénonce un "nouvel exemple terrifiant" du prix payé par les civils

Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a condamné jeudi une frappe sioniste meurtrière contre une école de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) à Ghaza, qui constitue un "nouvel exemple terrifiant du prix payé par les civils", selon son porte-parole.

"C'est un nouvel exemple terrifiant

du prix payé par les civils, les hommes, femmes et enfants palestiniens qui tentent juste de survivre, forcés de se déplacer dans une sorte de cercle de la mort à travers Ghaza pour tenter de se mettre à l'abri", a déclaré Stéphane Du-jarric à la presse, soulignant qu'il faudrait que des comptes soient rendus "pour tout ce qui se passe à Ghaza".

L'armée sioniste a bombardé une des écoles de l'Unrwa à Nousseirat dans le centre de la bande de Ghaza, transformée en abri. Dans son dernier bilan, l'hôpital Martyrs d'Al-Aqsa, situé dans la ville de Deir el-Balah, a annoncé que 37 personnes étaient tombées en martyrs à la suite de cette frappe.

La Colombie exige des restrictions sur les ventes de charbon à l'entité sioniste

Le ministère colombien du Commerce a appelé à imposer des restrictions sur les ventes de charbon à l'entité sioniste, du fait de la poursuite de son agression génocidaire contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre

2023, rapportent jeudi des médias. D'après ces sources qui citent un document interne, le ministère du Commerce "cherche à obtenir des restrictions sur les expéditions de charbon auprès du Comité des tarifs douaniers et

du commerce extérieur". La Colombie a rejoint la liste des pays qui ont pris des mesures diplomatiques décisives envers l'entité sioniste en raison de son agression continue contre Ghaza.

De plus, le président col-

ombien Gustavo Petro avait annoncé le mois dernier que son pays rompt ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste. Et fin mai, il a annoncé l'ouverture prochaine d'une ambassade en Palestine.

ONU

Pakistan, Somalie, Grèce, Danemark et Panama élus au Conseil de sécurité

Le Pakistan, la Somalie, la Grèce, le Danemark et le Panama, ont été élus jeudi par l'Assemblée générale de l'ONU pour siéger au Conseil de sécurité en 2025-2026. Le Conseil de sécurité de l'ONU est composé de 15 membres dont cinq permanents (Etats-Unis, Russie, Chine, France et Royaume-Uni) et 10 pays élus pour

deux ans, renouvelés pour moitié chaque année, et en respectant des règles de répartition géographique.

Lors du vote à bulletins secrets de l'Assemblée générale, le Danemark a recueilli jeudi 184 votes, le Panama 183, le Pakistan 182, la Grèce 182 et la Somalie 179. Ces pays étaient sans concurrents.

"Notre mandat sera guidé par un engagement total pour le multilatéralisme et le respect des principes du droit international", a assuré le ministre somalien des Affaires étrangères Ahmed Moallim Fiqi.

"Nous nous efforcerons de renforcer la coopération entre le Conseil de sécurité et les organisations régionales, y compris l'Union africaine", a-t-il ajouté. "C'est un grand défi, en particulier en ces temps géopolitiques critiques", a commenté de son côté la ministre des Affaires étrangères du Panama, Janaina Tewaney.

Son homologue grec Georgios Gerapetritis a, lui, espéré pouvoir "créer des ponts entre le Sud et le Nord, l'Est et l'Ouest", grâce à la position géopolitique et géographique de son pays, "au carrefour de trois continents".

Les cinq pays élus jeudi remplaceront la Suisse, le Japon, le Mozambique, l'Equateur et Malte à partir du 1er janvier 2025. Ils rejoindront les 5 autres membres élus pour la période 2024-2025 : Algérie, Guyana, Sierra Leone, Slovaquie et Corée du Sud.

SLOVAQUIE

Le Premier ministre slovaque se dit prêt à reprendre ses activités en juin

Le Premier ministre slovaque Robert Fico, victime d'un attentat à la mi-mai, s'est dit prêt mercredi à reprendre ses activités à partir de fin juin, dans une vidéo publiée sur Facebook. S'exprimant pour la première fois en vidéo depuis qu'il a été touché par plusieurs balles tirées à bout portant, M. Fico a déclaré qu'il pardonnait au tireur et a annoncé qu'il serait prêt à reprendre progressivement ses fonctions à partir de fin juin.

"Je n'éprouve aucune haine envers l'inconnu qui m'a tiré dessus", a déclaré M. Fico, selon la traduction anglaise de la vidéo, l'air calme mais avec de longues pauses. "Je lui pardonne et je le laisse réfléchir à ce qu'il a fait et pourquoi il l'a fait, dans sa propre tête", a-t-il ajouté.

M. Fico a été touché par quatre balles tirées à bout portant, notamment dans l'abdomen, le 15 mai, au moment où il saluait ses partisans à l'issue d'une réunion gouvernementale dans la ville de Handlova, dans le centre du pays.

Le tireur présumé, identifié par les médias slovaques comme le poète Juraj Cintula, 71 ans, a été inculpé de tentative de meurtre avec préméditation et placé en détention provisoire. M. Fico a été transporté dans un hôpital de la ville de Banska Bystrica, où il a subi deux longues interventions chirurgicales.

Il est resté en convalescence avant d'être transféré chez lui, pour continuer ses soins à domicile, le 31 mai. "Si tout se passe comme prévu, je pourrais progressivement reprendre le travail au tournant des mois de juin et de juillet", a précisé M. Fico dans son enregistrement.

COLOMBIE

Début le 24 juin du dialogue entre gouvernement et une dissidence des FARC

Les négociations de paix entre le gouvernement colombien et la dissidence de l'ancienne guérilla des FARC connue sous le nom de Segunda Marquetalia, débiteront le 24 juin à Caracas, selon un document signé par les parties.

"L'installation de la table de dialogue de paix aura lieu à Caracas le 24 juin 2024. Le premier cycle de négociations aura lieu du 25 au 29 juin", indique ce document publié mardi par des médias locaux.

En février, le gouvernement et la Segunda Marquetalia, deuxième faction par ordre d'importance de la dissidence des anciennes FARC, avaient annoncé l'ouverture de pourparlers, sans toutefois préciser de date.

Le document porte la signature d'Ivan Marquez, pseudonyme de l'ancien numéro deux des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) lorsque cette guérilla a signé l'accord de paix en 2016 pour devenir un parti politique.

Luciano Marin, de son vrai nom, était le négociateur en chef des rebelles et est resté quelques années dans le processus après la signature, avant de faire défection et d'annoncer en 2019 une nouvelle révolution armée.

Le 11 mai, alors que les médias locaux avaient spéculé sur sa mort, il est réapparu dans une vidéo exprimant son soutien aux propositions du gouvernement du président de gauche Gustavo Petro. La Segunda Marquetalia compte plus de 1.600 combattants, selon les estimations des renseignements militaires. Le président Petro, premier homme de gauche à accéder au pouvoir en Colombie en 2022, s'est engagé à sortir par le dialogue de six décennies de conflit armé et négocie depuis avec la plupart des organisations armées du pays.

APS

ELECTIONS EUROPÉENNES

Les Pays-Bas donnent le coup d'envoi

Les élections européennes ont débuté jeudi avec l'ouverture des bureaux de vote aux Pays-Bas, le premier des 27 Etats membres de l'Union européenne (UE) à voter, ont rapporté des médias.

Un total de 720 membres du Parlement européen seront élus, avec 31 sièges attribués aux Pays-Bas. Le processus électoral se poursuivra jusqu'à lundi prochain. Dans la plupart des autres Etats membres, les résidents voteront dimanche. C'est la 10ème fois que les pays membres de l'UE votent pour leurs députés européens, les premières élections de ce type ayant eu lieu en 1979.

La Commission européenne prescrit que les résultats des élections ne doivent pas être rendus publics avant que tous les Etats membres de l'UE aient tenu leurs élections le lundi, afin de ne pas influencer indûment les élections dans d'autres Etats. Les résultats finaux officiels sont déterminés par le Conseil électoral lors d'une session ouverte environ une semaine après les élections.

ILLIZI

Projection honorifique du documentaire "Agh Abekda.Chems N'Ajjer"

Le documentaire "Ag Abekda.Chems N'Ajjer" (Soleil du Tassili-N'Ajjer) a été projeté jeudi dans la wilaya d'Illizi, en présence du ministre des Moudjahidine et des ayants-droit, Laïd Rebiga, qui entame une visite de travail dans la région.

Ont assisté également à cette projection honorifique, le secrétaire général de l'Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada, Khelifa Semati, ainsi que l'Amenokal des Touareg de la région du Tassili N'Ajjer, El-Bekri Ghouma, des membres de la famille du moudjahid et chef de la résistance des Touaregs Ibrahim Agh Abekda, les notables de la région du Tassili N'Ajjer, et le directeur du Centre national des études et recherches sur le mouvement national et la révolution de libération du 1er novembre 1954, Hocine Abdesettar.

Produit par le ministère des moudjahidine et des Ayants-droit, scénario et réalisation de Chafia BenAarab, ce documentaire, inscrit au titre des œuvres audio-visuelles archivant la mémoire nationale et le parcours militant des combattants symboles de l'héroïsme en Al-

gérie, retrace les grandes époques du vaillant chef de la résistance du Tassili-N'Ajjer et Moudjahid de la révolution de libération nationale, Ibrahim Agh Abekda (1885-1962).

Le film braque les lumières, en 70 minutes, sur les longues résistances et luttes pour la libération nationale menées, durant le 19ème siècle et début du 20ème siècle, par les Touaregs de la région du Tassili-N'Ajjer au travers le parcours résistant d'Ibrahim Agh Abekda, ses assauts contre les centres militaires coloniales et ses caravanes logistiques tentant de conquérir le Sahara algérien en direction du Niger, et d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, qui se furent heurtées à des farouches résistances des populations de la région du Tassili N'Ajjer.

Cette œuvre, dont les vues ont été prise à travers divers endroits des territoires des wilayas d'Illizi et de Djanet, décrit, appuyée de photos et images d'ar-

chives entonnés de genre musical local, certaines épopées menées depuis 1916 par le véhément résistant Ibrahim Agh Abekda à l'instar des batailles de "Tinhidhane", "Taket" et "Tit", jusqu'au déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale du 1er Novembre 1954.

La réalisatrice a, pour conférer plus de réalité à cette œuvre, opté, pour rapprocher l'œuvre au public, par la représentation de certaines scènes du vécu de ce vaillant personnage Ibrahim Agh Abekda, de décrire son milieu et environnement des Touaregs conservateurs, étayé de témoignages vivants recueillis des historiens, notables et hommes de lettres de la région.

Intervenant en marge de cette projection honorifique, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, a souligné que "cette importante et historique œuvre dédiée au personnage du résistant Ibrahim Agh Abekda "constitue une ébauche à d'au-

tres réalisations des documentaires traitant des événements et personnalités emblématiques de la région en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant consolidation de la cohésion et de l'unité nationale".

Poursuivant, que cette personnalité historique a marqué, au cotés du résistant Cheikh Amoud Benmokhtar, en lettres d'or l'histoire de la Révolution nationale pour le recouvrement de la souveraineté nationale, M.Rebiga a souligné que "l'Algérie est fière des sacrifices consentis par ses résistants", ajoutant que "la wilaya d'Illizi et toute la région font partie des bastions de soulèvements et luttes populaires contre les velléités et l'invasion coloniales".

Après avoir rappelé l'importance qu'accorde le président de la République au développement des régions du sud du pays, le ministre a rendu un vibrant hommage aux efforts

fournis par l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'armée de libération nationale (ALN) pour la protection et la défense de la patrie.

A cette occasion, le ministre a honoré des membres de la famille du résistant Ibrahim Agh Abekda, la famille de l'Amenokal du Tassili N'Ajjer, et des membres de la famille révolutionnaire de la wilaya d'Illizi.

Le ministre des Moudjahidine et des ayants-droit, qui s'est, accompagné du secrétaire général de l'Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, et la famille révolutionnaire, recueilli, au cimetière des Chouhada, à la mémoire de nos glorieux martyrs, devrait poursuivre, vendredi, sa visite dans la région où il assistera aux festivités commémoratives de la journée nationale du livre et des bibliothèques, dont la wilaya d'Illizi a été choisie cette année par le HCA pour abriter les festivités officielles.

AUDIOVISUEL

Suspension de la diffusion des programmes télévisés et radiophoniques dédiés à la collecte de dons jusqu'à publication du cahier des charges (Laagab)

Le ministre de la Communication Mohamed Laagab a donné, mercredi, des instructions pour la suspension de la diffusion des programmes télévisés et radiophoniques dédiés à la collecte de dons, jusqu'à la publication du cahier des charges régissant l'activité audiovisuelle, en raison des nombreuses plaintes reçues par ses services concernant des opérations d'extorsion et d'escroquerie liées à ces programmes, précise un communiqué du ministère.

Le ministre de la Communication s'est réuni, aujourd'hui, avec les directeurs des chaînes de télévision et de radio publiques et privées, avec lesquels il a abordé les questions intéressant le

secteur de la Communication en général, notamment celles liées au renforcement du professionnalisme et de l'éthique", précise la même source.

M. Laagab a indiqué que cette réunion "fait suite aux remous suscités, récemment sur les réseaux sociaux, par une affaire à caractère social soulevée lors d'une émission diffusée par une chaîne de télévision privée, impliquant une confrontation entre un imam et un citoyen", soulignant que "les affaires liées aux problèmes sociaux sont des questions chargées d'émotions, qui nécessitent un haut niveau de professionnalisme, d'éthique et de neutralité."

Il a souligné, à cet égard, que "le mi-

nistère de la Communication et l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) ont enregistré de nombreuses violations de la loi et de l'éthique professionnelle, notamment l'article 3 de la loi organique sur l'information qui exige de l'exercice de l'activité médiatique le respect de la dignité humaine, l'article 20 qui stipule la vérification de l'information et la confirmation de la source et l'article 35 qui impose le strict respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles".

A cet égard, le ministre a souligné que certains programmes télévisés et radiophoniques basés sur la collecte de fonds "auraient dû se conformer aux disposi-

tions de la loi régissant cette opération, telle que l'ordonnance 77-03 relative aux "quêtes", soulignant que "de tels programmes nécessitent, sur le plan professionnel, de vérifier s'il y a en effet besoin social, d'une part, et de respecter les normes professionnelles, d'autre part".

Les services du ministère "ont reçu de nombreuses plaintes de citoyens pour chantage et escroqueries, suite à de tels programmes", a-t-il déploré.

En attendant la publication du cahier des charges régissant, avec précision, l'activité audiovisuelle, le ministre a instruit de "suspendre la diffusion de ces programmes jusqu'à publication du cahier des charges".

Mise au point de l'ANIRA sur un programme diffusé par la chaîne "Ennahar"

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), a apporté, mercredi dans un communiqué, une mise au point concernant l'émission "Khalliha aala Rabbi" diffusée sur "Ennahar TV", et dont le contenu fait l'objet d'examen, au regard des "allégations d'un père de famille confronté à un imam, sur une opération de collecte de dons pour le traitement de sa fille", une affaire qui a suscité des remous sur les réseaux sociaux.

Au regard de la polémique suscitée par l'émission "Khalliha aala Rabbi" diffusée sur "Ennahar TV", durant laquelle une affaire à caractère social a

été abordée, provoquant une "vive polémique" sur les réseaux sociaux et alimentant des "contre-vérités équivoques", l'ANIRA a jugé "nécessaire d'informer l'opinion publique qu'elle suit de manière permanente et automatique les programmes télévisés après leur diffusion et examine les faits enregistrés en cas de dépassements, de son propre chef ou suite à des plaintes déposées par les parties concernées", précise le communiqué.

A cet égard, l'ANIRA affirme "examiner l'affaire du programme de la chaîne télévisée, concernant l'émission où ont été diffusées les allégations d'un

père de famille confronté à un imam, au sujet d'une opération de collecte de dons pour le traitement de sa fille". Elle précise également qu'elle avait "agi, de son propre chef sans recevoir aucune plainte, en écoutant les parties concernées", ajoutant qu'une enquête est menée pour essayer de comprendre tous les aspects liés à l'affaire et les examiner minutieusement, conformément aux procédures en vigueur et avec sagesse, afin de garantir une application correcte et équitable de la Loi, en vue de prendre des décisions fondées et définitives sur la base desquelles l'ANIRA prendra sa décision finale". L'ANIRA rap-

pelle, en outre, que "les débats publics sur les affaires sociales dans tous les médias audiovisuels nécessitent une extrême prudence en termes d'objectivité et de respect des normes éthiques et légales, en particulier en veillant à la prudence lors de la diffusion de témoignages, en garantissant l'égalité et la neutralité, en permettant le droit de réponse et de rectification aux parties concernées, et en évitant d'exploiter la souffrance humaine pour diminuer la dignité des individus, sans verser dans le sensationnel".

L'autorité insiste sur la nécessité de "respecter toutes les lois de la République lors de

l'exercice de l'activité audiovisuelle", tout en rappelant que "les questions de collecte de dons nécessitent une autorisation préalable des autorités compétentes conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 77-3 relative à la collecte de dons". Elle s'engage, également, à "renforcer le dialogue public et à encourager une participation active aux questions à caractère social, et continue de contrôler les programmes audiovisuels afin de s'assurer que ces débats demeurent une valeur ajoutée et contribuent à renforcer la compréhension et la cohésion sociale".

AGENCES DE PRESSE MÉDITERRANÉENNES
L'APS remporte le prix du meilleur article

L'Agence de presse nationale, Algérie presse service (APS), a décroché, jeudi à Palerme (Italie), le prix du concours de l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN), du meilleur article de l'année (2023/2024), décerné à la journaliste de l'Agence Fatima-Zohra Daghiche.

La cérémonie de remise du prix à

Mme Daghiche, journaliste au sein du service économique de l'APS, s'est déroulée à l'issue des travaux de la 32ème Assemblée générale de l'AMAN, tenue mercredi et jeudi à Palerme.

La lauréate de ce concours a été distinguée pour son article sur la biodiversité et le développement durable, relatant une expérience inédite d'asso-

ciations versées dans la protection de la biodiversité marine qui ont lancé le défi de repeupler le fond marin du littoral algérien à travers l'installation de récifs artificiels.

Titre, Récifs artificiels : des "maisons" initiées par des associations pour repeupler le fond marin du littoral, l'article met en avant le projet d'installation de

récifs artificiels lancé à Oran et Annaba ayant conduit à la promulgation du premier décret exécutif régissant les récifs artificiels en Algérie et à l'émergence d'une dynamique autour de la protection de la biodiversité marine, aspect fondamental des objectifs du développement durable (ODD).

E S P A C E

De nouvelles fuites détectées sur le vaisseau Starliner de Boeing en route vers la SSI

Deux nouvelles fuites d'hélium, en plus d'une préalablement connue, ont été détectées en vol sur le vaisseau spatial Starliner de Boeing, qui transporte deux astronautes de la Nasa et doit s'amarrer à la Station spatiale internationale (SSI) jeudi.

Le vaisseau "reste stable", a déclaré la Nasa dans la nuit de mercredi à jeudi. En tout, Starliner compte désormais trois fuites d'hélium. L'une d'elle avait été identifiée avant le décollage de cette mission attendue depuis des années, qui a eu lieu mercredi depuis la Floride.

Il avait été décidé de ne pas réparer cette première fuite d'hélium située sur l'un des propulseurs du vaisseau, car après analyse la Nasa l'avait qualifiée de "petite" et estimé qu'elle ne représentait pas de danger. L'hélium n'est pas un gaz inflammable, mais il est utilisé pour le système de propulsion du vaisseau. Les deux autres fuites sont elles "nouvelles depuis que le vaisseau est arrivé en or-



bite", a déclaré la Nasa sur X. "Deux des valves d'hélium affectées ont été fermées."

Jeudi matin, la Nasa a précisé que les responsables chargés de la mis-

sion s'étaient réunis et avaient donné leur feu vert à l'amarrage du vaisseau à la Station spatiale internationale, toujours prévu à 16H15 GMT. "Ils ont vérifié l'état

du véhicule et continuent à surveiller" le débit des fuites, a-t-elle ajouté. Une conférence de presse est par ailleurs prévue après l'amarrage du vaisseau.

Etats-Unis : la NASA et Boeing lancent leur première mission habitée vers l'ISS

L'Agence spatiale américaine (NASA) et le constructeur Boeing ont lancé, mercredi, la première mission habitée du vaisseau Starliner depuis l'Etat américain de Floride, envoyant deux astronautes de la NASA vers la Station spatiale internationale (ISS).

Le vaisseau a décollé mercredi

à 10h52 (heure locale) à l'aide d'une fusée Atlas V de la coentreprise United Launch Alliance, depuis l'aire de lancement 41 de la Base des forces spatiales de Cap Canaveral. Le vaisseau est en chemin vers son orbite. Ce vol d'essai transportera les astronautes de la NASA, Butch Wilmore et Suni Wil-

liams, jusqu'à l'ISS pendant environ une semaine afin de tester le vaisseau Starliner et ses sous-systèmes, avant que la NASA ne certifie ce système de transport pour les missions de rotation vers le laboratoire orbital dans le cadre du Programme commercial habité de l'agence.

La fusée Starship de SpaceX, la plus grande du monde, a décollé pour un 4^e vol d'essai

La fusée Starship de SpaceX, la plus grande et plus puissante du monde, a décollé jeudi du Texas pour un quatrième vol d'essai ayant pour objectif d'effectuer, au bout d'environ une heure de vol, un retour dans l'atmosphère terrestre mieux contrôlé que lors des précédents tests, terminés par des explosions.

Le décollage a eu lieu à 07H50 de la base spatiale Starbase de SpaceX, à Boca Chica, dans l'extrême sud du Texas

(12H50 GMT). Le développement de Starship est mené tambour battant par l'entreprise du milliardaire Elon Musk en lançant rapidement des prototypes sans cargaison, afin de corriger dès que possible les problèmes rencontrés en vol.

Le vaisseau Starship doit notamment être utilisé à terme pour transporter sur la Lune des astronautes de la Nasa, pour la première fois depuis 1972.

L'agence spatiale

américaine suit ainsi de près son développement.

Quelques minutes après le décollage, Super Heavy s'est détaché du vaisseau et a entamé son retour vers la Terre. Pour la première fois, il a ensuite réussi un amerrissage dans le golfe du Mexique, a annoncé SpaceX. Le vaisseau a lui-même continué sa route.

Durant son dernier vol il y a moins de trois mois, le vaisseau avait largement dépassé la frontière de l'espace,

mais son signal avait été perdu 49 minutes après le décollage, au moment de sa redescende vers la Terre.

La cause a été identifiée comme étant la perte de contrôle de son orientation en vol en raison de valves bouchées, a expliqué SpaceX, tout en se félicitant de toutes les données récupérées durant ce vol.

Plusieurs "améliorations" du véhicule ont été ajoutées depuis. Le premier vol d'essai avait été réalisé en avril 2023.

Le télescope Hubble va être progressivement mis à la retraite



Le télescope spatial Hubble, qui a révolutionné l'astronomie depuis son lancement en 1990, sera progressivement mis à la retraite avec une baisse de ses heures d'observation, ont annoncé des responsables de la Nasa mardi.

L'un des trois gyroscopes qui contrôlent la direction vers laquelle est pointé le télescope a connu des problèmes de stabilité ces derniers mois.

"Après une série de tests et un examen minutieux de nos options, nous avons pris la décision de faire en sorte que Hubble n'utilise qu'un seul de ses trois gyroscopes restants", a déclaré Mark Clampin, directeur du département d'astrophysique de la Nasa.

La transition, qui devrait s'achever d'ici à la mi-juin, réduira la capacité de Hubble à effectuer des observations scientifiques de 12%, avec 74 orbites hebdomadaires autour de la Terre au lieu de 85 actuellement, a précisé Patrick Crouse, responsable de la mission Hubble.

Au cours des 12 prochains mois, le télescope sera toujours capable d'observer la voûte étoilée dans son intégralité, mais ne pourra plus suivre des objets plus proches que la planète Mars -- même si de tels objets sont de toute façon rare --, a précisé Patrick Crouse.

"Nous n'estimons pas que Hubble vive ses derniers instants", a-t-il déclaré. La Nasa évalue à 70% la probabilité que Hubble opère sous cette configuration jusqu'en 2035.

Hubble, lancé en 1990, a révolutionné l'astronomie et bouleversé notre vision de l'Univers, en accumulant les images du système solaire, de la Voie lactée et de galaxies très lointaines en opérant à 515 km au-dessus de la Terre. C'est grâce à lui que les scientifiques ont découvert l'existence d'un trou noir galactique au centre de toutes les galaxies, ou de vapeur d'eau autour d'exoplanètes.

Peut-être l'un des instruments les plus importants dans l'histoire de l'humanité, Hubble continue d'effectuer d'importantes découvertes comme en 2022, quand le télescope avait détecté Earendel: l'étoile la plus lointaine jamais observée.

Selon Mark Clampin, malgré ses capacités réduites, Hubble continue d'enquêter sur des objets dans notre système solaire, d'étudier certaines galaxies lointaines, ou encore de collaborer avec le télescope spatial James Webb (lancé en 2021) pour scruter les atmosphères d'exoplanètes.

James Webb excelle dans la détection infrarouge, tandis que Hubble se concentre sur la lumière visible -- fournissant ainsi un duo complémentaire pour l'observation scientifique.

GRANDE BRETAGNE

Des hôpitaux londoniens victimes d'une cyberattaque

De grands hôpitaux londoniens ont dû annuler des opérations mardi après avoir été victimes d'une cyberattaque ayant visé un fournisseur de services, selon des notes internes.

L'attaque, qui a touché l'entreprise Synnovis, a eu un "impact majeur" sur plusieurs services, dont les transfusions sanguines, selon ces notes diffusées sur les réseaux sociaux. Les hôpitaux du centre de Lon-

dres, King's College Hospital, Guy's et St Thomas, ont été impactés.

"Je peux confirmer que notre partenaire pour la pathologie, Synnovis, a connu un incident informatique majeur plus tôt dans la journée, et qui est toujours en cours", a écrit Ian Abbs, le président de Guy's et de St Thomas NHS Foundation Trust.

"Cette situation a un impact majeur sur la prestation de nos

services, les transfusions sanguines étant particulièrement touchées", a-t-il ajouté. "Certaines activités ont déjà été annulées ou redirigées vers d'autres" centres.

Le directeur général de Synnovis, Mark Dollar, a confirmé que son entreprise avait été victime d'une attaque, et a présenté ses excuses aux patients. "Nous essayons de comprendre exactement ce qui s'est passé", a-t-il ajouté, précisant que ses

experts "travaillent à déterminer les conséquences complètes (de l'attaque) et à prendre les actions appropriées qui s'imposent".

"Nous faisons de notre mieux pour minimiser les conséquences et resterons en contact avec les services locaux du NHS pour les maintenir informés de la suite", a-t-il déclaré. Assurant que son entreprise prend "très au sérieux" la cybersécurité, il a estimé que "ce genre d'attaque

peut arriver à tout le monde n'importe quand, et que, malheureusement les individus qui sont derrière (ces actes) n'ont aucun scrupule envers les personnes affectées par leurs actions". Selon le Health Service Journal (HSJ), qui a cité une source haut placée, il faudra "des semaines et non des jours" pour obtenir des résultats d'examen pathologiques à cause de cette cyberattaque.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1476

imperfection rabibochage	↓	sans rechigner capituler	↓	maladie juvénile signe musical	↓	dispose-ra pareil en petit	↓	moqueur de même	↓	terminé accommodant	↓	patients conducteurs	↓
conception	→												
réfléchit	→					petite éminence regardée de près	→					apparues	↓
dissimule	→					outil d'aiguiseur lieu de travail	→					fin de verbe massif espagnol	→
représenter	→			chansonnette Capone familier	→			anneaux marins mendiais	→				
façonnée	→	tabassais mesurait	→										négliger
produit de moulin	→			recrute	→			amphore de défunt large vallée	→			vieille mesure	↓
filai	→			vénérables	↓			transport urbain moi d'analyse	→				
équerre double mode de fermeture	→			explosif	→					voie de ville roue à gorge	→		
	→			pratiques du culte	↓			capitaine biblique demeurées	→			coordination très liés	→
recommanderas	→	condiment en gousse convoyer	→			garçon penseur touchée	→			pare-seux maître de l'Enfer	→		victoire impériale
	→									n'avoue pas provoquer	→		
cube de bûches oui mais d'avant	→							joyeuse filets	→				séductrice marine
	→	assistants de prêtre limite	→										
cours de Sibérie allure de cheval	→			marque d'efforts supports de balle	→			préparai au combat piquant	→				
	→			anormale à l'assaut !	→								possédés
extrêmement casse-pieds	→					cassant il bronzait le fellah	→			élimée	→		
	→												premier nombre entier naturel
répète sans trêve	→									fleur de passion	→		

Solution

Sudoku n°2776

2	1	5	7	8	9	3	4	6		9	2	3	8	5	4	6	7	1			
9	4	7	6	3	1	8	2	6		1	5	8	7	2	6	9	4	3			
8	3	6	2	5	4	7	9	1		4	6	7	1	9	3	8	2	6			
3	5	1	4	6	7	2	8	9		7	9	2	3	6	8	1	5	4			
6	7	9	5	2	8	4	1	3		3	4	5	9	1	2	7	8	6			
4	2	8	1	9	3	6	5	7		8	1	6	4	7	5	3	9	2			
5	9	3	8	4	6	1	7	2		8	9	6	5	3	4	6	8	7	2	1	9
1	6	4	9	7	2	5	3	8		4	2	1	6	7	9	2	4	1	5	3	8
7	8	2	3	1	5	9	6	4		5	3	7	2	8	1	5	3	9	4	6	7
										6	9	3	1	5	8	4	2	7			
										8	2	7	6	4	9	3	1	5			
										4	5	1	3	7	2	9	6	8			
8	1	1	6	5	3	2	7	4		2	8	3	1	5	6	2	8	3	4	9	7
2	4	9	8	7	6	3	1	5		7	6	4	8	9	2	7	6	4	3	1	5
3	5	7	9	4	1	2	8	6		9	1	5	7	4	3	9	1	5	2	6	8
6	7	1	3	8	9	5	2	4			4	7	1	3	2	6	5	8	9		
9	8	4	2	5	7	1	6	3			3	6	9	8	5	7	1	2	4		
5	3	2	1	6	4	9	7	8			6	2	8	4	9	1	7	3	6		
1	2	8	6	9	5	4	3	7			6	3	7	1	4	8	9	5	2		
7	9	3	4	2	8	6	5	1			9	8	4	5	3	2	6	7	1		
4	6	5	7	1	3	8	9	2			2	1	5	6	7	9	8	4	3		

Mots Croisés n°2776

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	E	I	N	C	O	R	P	O	R	E	R
2	A	T	T	E	R	R	I	S	S	A	G	E
3	P	R	E	T	E		S	O	T	T	E	S
4	A	I		T	A	S		A	S		R	E
5	C	L	I	E	N	T	E	S		A	I	R
6	I	L	E		T	E	T		K	I	E	V
7	T	E	N	U		R	E	I	N	E		E
8	E	R	A	S	M	E		R	O	U	E	R
9	S	A		E	S		D	E	U	X		A
10	S	E	R	T	I	E		T		O	S	

Grille géante n°1476

•	R	•	D	•	D	•	A	•	P	•	F	•	A
•	R	•	E	•	C	•	O	•	N	•	O	•	N
•	M	•	F	•	E	•	D	•	A	•	I	•	O
•	E	•	C	•	T	•	R	•	A	•	N	•	I
•	U	•	M	•	A	•	T	•	R	•	E	•	S
•	M	•	O	•	D	•	A	•	Q	•	S	•	O
•	S	•	O	•	M	•	A	•	L	•	S	•	A
•	P	•	I	•	S	•	T	•	A	•	E	•	R
•	S	•	T	•	E	•	R	•	A	•	N	•	I
•	R	•	E	•	I	•	T	•	L	•	E	•	R
•	O	•	C	•	C	•	O	•	R	•	I	•	S
•	T	•	R	•	O	•	B	•	S	•	E	•	T
•	G	•	E	•	N	•	E	•	S	•	E	•	R

TENNIS DE TABLE

Le club CRAP Alger Plage accède au niveau A, au côté de Moustakbel Blida

Le club de tennis de table du CR Alger Plage de Bordj El Bahri a accédé en division Une, partageant la première place, ex-aequo avec Moustakbel Blida, au Championnat national par équipes "messieurs et dames", mais avec une meilleure différence de sets à l'avantage des Blidéens, qui ont remporté le titre et assuré également l'accession.

Composé des joueurs Imad Alaa eddine Oustani, Ben Brahem Abdelouareth, Chakib Mahgoune, Amdjed Oustani, Sofiane Khenniche, Mohamed Nassim Oustani et Lyès Zamoum, le CR Alger Plage a achevé le 3e et dernier tour du championnat national par équipes à la salle omnisport de Bousmail (Tipaza), avec 28 points, perdant le titre au profit de Moustakbel Blida sur un set cédé lors de la seconde confrontation entre les deux teams: le CRAP a remporté la 1re manche (3-0) et a perdu la seconde (3-0).

La 3e place au classement final est revenue à l'équipe de Nasr Médéa avec 20 points seulement.

Selon le règlement pour l'accession à la division Une dont le tournoi s'est déroulé en deux phases avec la participation initialement de six clubs, les deux premiers clubs au classement final ont accédé en division Une (CRAP et Moustakbel Blida), après avoir joué un total de 12 matchs répartis en trois week-end (5 matchs simples).

Je pense que notre accession est méritée, puisqu'on revient à la division Une qu'on avait quitté en 2021, durant la période du Covid-19. Depuis, l'équipe a été quelque peu rajeunie et les jeunes ont travaillé dur ses dernières années afin de réaliser cet objectif qu'on avait raté plusieurs fois dans le dernier virage", a déclaré le responsable de l'équipe du CRAP, Lyès Khenniche, tout en remerciant joueurs, staff technique et responsables pour les sacrifices consentis et qui ont confirmé que le travail et l'abnégation sont toujours récompensés.

Outre cette accession, l'équipe du CRAP avait été sacrée, cette saison, championne de la wilaya d'Alger en jeunes par équipes chez les moins et plus de 15 ans, en plus qu'elle a pu intégrer, quatre de ses joueurs parmi les 44 pongistes au dernier circuit mondial de tennis de table qui s'est tenu en Algérie, avec un certain Amdjed Oustani dans le Top 12.

C'est autant que satisfaction qui laisse les dirigeants du club présager un bon avenir à leurs jeunes pongistes qui ont pris de l'expérience depuis la création du club en 2014.

Pour le responsable du club, l'essentiel a été réussi cette saison, mais le plus difficile est de venir en nationale Une, qui ne sera pas de tout repos pour les joueurs, car ils devront cravacher davantage pour espérer réussir l'objectif qui leur sera assigné, à savoir le maintien.

"Maintenant qu'on a assuré notre présence dans l'échiquier de la division Une pour la saison prochaine, notre principal mission sera de s'y maintenir le plus longtemps possible et remporter, pour quoi pas, des titres. Ce qui est certain, c'est qu'on jouera à fond nos chances, car on a des joueurs capables de le faire, après évidemment une préparation adéquate", a conclu Khenniche.

Le CRAP a été créé en 2014 par un groupe de conseillers en sports dans le but de prendre en charge la multitude de jeunes pongistes issus de la région, avec la mission de participer à leurs éducation et formation et contribuer à leur épanouissement physique et intellectuel, en développant des programmes sportifs et en participant à la promotion du fair-play, à la prévention et à la lutte contre la violence.

1ER FORUM DE LA JEUNESSE À MASCARA

Participation attendue de plus de 800 jeunes

Plus de 800 jeunes sont attendus au premier Forum de la Jeunesse à Mascara, prévu samedi prochain à la bibliothèque centrale de l'Université "Mustapha Stambouli", a-t-on appris, jeudi, auprès des organisateurs.

Ce forum, organisé par le Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) en coordination avec les autorités de la wilaya, cible plus de 800 jeunes des deux sexes de différentes communes de la wilaya, en ma-

jeurité des étudiants universitaires et des stagiaires dans des établissements de formation, a indiqué à l'APS, un membre du bureau de wilaya du CSJ, Mme Sabah Aïssaoui.

Le programme de l'événement comprend dix ateliers de formation mettant en lumière plusieurs thématiques liées notamment à "L'importance de l'accès à l'activité politique des jeunes pour contribuer à la prise de décision", "Le rôle des jeunes dans le développement

agricole", "La citoyenneté numérique", "L'innovation et l'entrepreneuriat", "L'économie de la connaissance", outre la projection d'une vidéo sur les activités et missions du Conseil supérieur de la Jeunesse.

Selon la même source, ces ateliers seront encadrés par des membres du Conseil Supérieur de la Jeunesse de la wilaya et des enseignants de l'université de Mascara.

L'objectif de l'organisation

ALGER

16^e édition des Portes ouvertes nationales sur le sport militaire

Le Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) Chahid Messaoud-Boudjeriou de Ben Aknoun (Alger) a abrité, mardi, la 16^e édition des Portes ouvertes nationales sur le sport militaire.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de ces Portes ouvertes, le Général Djabou M'hamed Abdelhak, chef du Service des sports militaires au Département Emploi-Préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis l'accent sur l'engagement total à la préparation des meilleurs athlètes, toutes disciplines confondues, pour qu'ils puissent porter haut les couleurs de l'Algérie à l'international.

"L'organisation de cet événement vise à permettre aux visiteurs de découvrir le rôle et les missions du sport militaire au sein de l'ANP et les réalisations sportives qui ont fait honneur à l'Algérie et à l'Armée aux niveaux national, arabe, continental et international", a-t-il indiqué.

Ces réalisations, a précisé le chef du Service des sports militaires, se sont concrétisées grâce à une bonne prise en charge en matière d'entraînement physique et sportif au sein des différentes unités et structures de formation relevant de l'ANP, au regard de son importance dans la préparation du personnel militaire à relever les défis quotidiens et à accomplir pleinement leurs missions, à travers le renforcement de la disponibilité au combat des personnels et la réalisation des plus hauts niveaux de préparation opérationnelle, en sus de "la démarche visant à promouvoir le sport féminin, grâce au



soutien constant et continu du Haut commandement de l'ANP, à sa tête le Général d'Armée, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, par la mise à disposition de tous les moyens humains et matériels".

La saison sportive militaire 2023-2024 a été couronnée par l'organisation de 20 championnats nationaux militaires, de 11 championnats nationaux inter-écoles, de 12 coupes nationales, de quatre (4) cross nationaux militaires, de trois (3) regroupements nationaux, de deux (2) championnats nationaux de football (super division et première division), d'un championnat national militaire de futsal et de trois (3) championnats nationaux militaires de handball, de basketball et de volleyball, a fait savoir le Général Djabou M'hamed Abdelhak.

En matière de formation sportive, plusieurs stages de formation ont

été organisés, en coordination avec les Fédérations sportives nationales de football (FAF), de judo et de boxe, au niveau du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires, et ce, dans diverses disciplines au profit d'entraîneurs, d'arbitres et de préparateurs physiques.

Les participants aux différents ateliers organisés dans le cadre de ces Portes ouvertes sur le sport militaire ont souligné l'importance de cet événement qui permet aux citoyens, notamment les jeunes, de découvrir l'histoire des sports militaires depuis leur création à ce jour et les réalisations accomplies par les sportifs des différentes équipes militaires.

Le public présent en masse à cet événement pourra rencontrer l'élite des athlètes militaires ayant honoré l'Algérie et l'Armée nationale populaire lors de diverses joutes sportives natio-

nales et internationales et assister à des démonstrations captivantes dans différentes disciplines (arts martiaux, sports mécaniques et kuk Sool) mettant en avant le niveau atteint par le sport militaire algérien à l'échelle nationale et internationale.

Les Portes ouvertes nationales sur le sport militaire seront également marquées par des démonstrations dans d'autres disciplines comme la boxe, le judo, le taekwondo, le ju-jitsu et le karaté-do.

Cet événement est également l'occasion pour les visiteurs de découvrir de près la salle olympique omnisports avec ses équipements modernes, la piscine olympique, le musée des sports militaires, ainsi que les différentes installations sportives à la disposition de l'élite des athlètes militaires, selon les organisateurs.

CYCLISME - TOUR DU CAMEROUN (7^E ÉTAPE)
L'Algérien Slimane Badlis en 5^e position

L'Algérien Slimane Badlis est entré en cinquième position lors de la septième étape de l'édition 2024 du Tour du Cycliste Cameroun, disputée vendredi matin, sur une distance de 101 kilomètres, entre Douala et Pouma, au moment où ses compatriotes ont occupé des classements situés plus bas dans la

hiérarchie. Le meilleur d'entre eux a été Ayoub Sahiri, entré en huitième position, devant Abdallah Benyoucef (16e), Hamza Megnouche (33e) et Oussama Mimouni (40e).

Cette septième étape a été remportée par le Burkinabé Vincent Mouni, en 2h31:30, suivi du Camerounais Clovis Kamzong Abossolo

(même temps), au moment où un autre Burkinabé, Yameogo Satumin, a complété le podium, également avec le même temps.

À l'issue de cette septième étape, le Camerounais Clovis Kamzong Abossolo a conservé le maillot jaune de leader, au moment où l'Algérien Ayoub Sahiri a conservé aussi bien le maillot à pois rouges, destiné au meilleur grimpeur, que le maillot blanc, destiné au meilleur espoir de moins de 23 ans.

L'Algérie participe avec six coureurs à cette compétition internationale, qui se déroule en neuf étapes, du 31 mai au 9 juin au Cameroun. Le sixième représentant national dans ce Tour est Zaki Boudar. Outre la sélection nationale algérienne, dirigée par le coach Samir Allam, onze autres équipes sont engagées dans cette compétition, dont la prochaine étape, la huitième, est prévue samedi, sur un circuit fermé de 95 kilomètres, entre Yaoundé et Ngomedzap.

MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS) GR.G - 3^E JOURNÉE (ALGÉRIE-GUINÉE 1-2)

Les "Verts" grillent un joker

Face à une équipe guinéenne combative à souhait, la sélection algérienne de football s'est inclinée, à la surprise générale, 1-2 (mi-temps : 0-0, jeudi soir au stade Nelson Mandela de Baraki, pour le compte de la 3^e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026.



En première période, les Algériens ont éprouvé les pires difficultés pour imposer leur jeu face à une équipe guinéenne bien organisée défensivement, et qui a tenu la dragée haute aux "Verts", en panne d'inspiration.

Les joueurs du sélectionneur Vladimir Petkovic n'ont réussi à se procurer qu'une seule occasion en l'espace de 45 minutes. Le tir puissant du milieu de terrain Ramiz Zerrouki est repoussé par le portier du "Syli national" Ibrahim Koné (4e).

Il a fallu attendre la 33^e minute pour assister à la réaction de la Guinée. La tête de l'avant-centre adverse n'a eu aucune puissance et a fini tranquillement dans les bras du gardien Anthony Mandrea.

Même si l'équipe nationale est parvenue à avoir la possession de la balle, il n'en demeure pas moins que les occasions se sont fait rares. Ni Brahimi, ni encore Benrahma, n'ont réussi à déverrouiller la défense de la Guinée, qui a bien veillé au grain.

Après la pause, les deux équipes sont revenues avec des intentions offensives. La Guinée est parvenue à trouver la faille grâce à Morlaye Sylla (50e), profitant des largesses de la défense algérienne pour battre Mandrea.

La réaction des "Verts" a été rapide. Servi en pro-

fondeur par Bentaleb, Benrahma a réussi à loper le portier guinéen, le ballon touche d'abord la transversale avant d'être poussé dans le but par le défenseur Yasser Baldé, qui marque contre son camp (52e).

La Guinéens plus réalistes

Dans le but d'apporter plus du fraîcheur au compartiment offensif, le coach national a opéré un double changement à l'heure de jeu avec l'entrée en jeu de Baghdad Bounedjah et Mohamed Amine Amoura. Alors que l'on s'attendait à une domination algérienne, c'est plutôt la Guinée a qui a réussi à reprendre l'avantage, à la grande stupefaction des supporters présents à Baraki.

Profitant d'un mauvais renvoi de la défense des "Verts", Aguibou Camara a réussi à marquer le deuxième but d'un tir qui est allé se loger dans le petit filet, suite à une erreur de main de Mandrea (63e). Les Algériens ont poussé lors des dernières minutes pour espérer égaliser, mais leurs tentatives ont été annihilées par la défense de la Guinée, pour manque de concentration et de lucidité.

De son côté, la Guinée a procédé par des contres et a même failli, à plusieurs reprises, donner plus d'ampleur à sa victoire. Les Guinéens ont préservé leur précieux

avantage jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre éthiopien Tessema Bamlak Weyesa.

Il s'agit d'un véritable coup d'arrêt pour les "Verts", eux qui avaient bien entamé ces qualifications en novembre 2023, en s'imposant d'abord à domicile face à la Somalie (3-1) puis en déplacement devant le Mozambique (2-0).

Côté statistiques, les Guinéens signent leur cinquième succès en matchs officiels, contre trois pour l'Algérie, alors que deux matchs se sont soldés par un "draw".

A l'issue de ce résultat, la Guinée rejoint l'Algérie à la première place avec 6 points chacun. Le Botswana, l'Ouganda, et le Mozambique, suivent derrière avec 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point.

Le sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic concède ainsi son premier revers en match officiel, lui qui avait signé ses débuts sur le banc du "Club Algérie" en mars dernier, à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Dos au mur, les "Verts" seront dans l'obligation de réagir lundi prochain à Kampala face à l'Ouganda, au Mandela national stadium (17h00), pour le compte de la 4^e journée des qualifications. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des dix groupes passeront par les barrages.

Déclarations des joueurs algériens

Déclarations des joueurs de l'équipe nationale de football, recueillies par l'APS en zone mixte, organisée après la fin du match Algérie-Guinée (1-2, mi-temps : 0-0), disputé jeudi soir au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), pour le compte de la 3^e journée, groupe G, des qualifications (zone Afrique) du Mondial-2026 :

● **Rayan Aït-Nouri (défenseur) :** "On est déçus pour nous et nos supporters, qu'on remercie pour avoir fait le déplacement pour nous soutenir. On n'a pas su leur rendre toute leur confiance sur le terrain. Inchallah, on va se racheter et prendre les trois points du prochain match (lundi face à l'Ouganda à Kampala, NDLR). Aujourd'hui, on a manqué d'efficacité et on n'a pas été tranchants. Il reste beaucoup de matchs et on va se qualifier. Défensivement, on a été assez solide. Eux ils étaient plus efficaces, sur trois occasions sur l'ensemble du match ils en marquent deux, c'est le football."

● **Aïssa Mandi (défenseur) :** "C'est une grosse désillusion, on a tout fait. On a énormément travaillé pour ce match, mais on n'a pas été bons. On n'a pas fait le match qu'il fallait et on doit poser la question : pourquoi on n'a pas gagné ? Les Gui-

néens étaient ce soir super réalistes. Maintenant, il faut corriger ce qui n'a pas marché, car on a un autre match difficile, lundi. Nous devons retenir le bon de ce match face à la Guinée. C'est difficile de trouver les mots qu'il faut, à chaud, lorsqu'il s'agit d'une défaite. C'est amer, mais il faut se relever, car il faut corriger des choses. On va essayer de rebondir, il reste beaucoup de matchs."

● **Anthony Mandrea (gardien) :** "Il y a du positif, mais il faudra corriger le négatif lors du prochain match. C'est à nous de prendre nos responsabilités. Je crois qu'on l'a bien fait, mais sur une ou deux actions, on a manqué d'agressivité et cela se paye cash."

● **Kévin Guitoun (défenseur) :** "C'est l'efficacité offensive qui nous a fait défaut aujourd'hui et qu'il faut y remédier lors du prochain match. Eux, ils étaient plus réalistes et surtout efficaces, car sur trois actions de but, ils marquent deux fois. On n'est pas inquiets, on sait qu'on va reprendre des ailes. On va bien récupérer et on sera prêts pour le match suivant. Dans l'ensemble, il y a du positif qu'il faut maintenir et surtout améliorer."

Le point après Algérie-Guinée (1-2)

Point du groupe G des qualifications de la Coupe du monde 2026 de football, Zone Afrique, après le match Algérie-Guinée (1-2), disputé jeudi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), pour le compte de la 3^e journée, devant se poursuivre vendredi :

Jeudi, 6 juin :

Algérie - Guinée 1-2

Vendredi, 7 juin :

Mozambique - Somalie (14h00)

Ouganda - Botswana (17h00)

Classement :	Pts	J	Diff
1. Algérie	6	3	+3
--, Guinée	6	3	+1
3. Botswana	3	2	0
--, Ouganda	3	2	0
--, Mozambique	3	2	-1
6. Somalie	0	2	-3

Déjà jouées :

Botswana - Mozambique 2-3

Algérie - Somalie 3-1

Guinée - Ouganda 2-1

Mozambique - Algérie 0-2

Somalie - Ouganda 0-1

Botswana - Guinée 1-0

Reste à jouer :

4^e journée (10 juin 2024) :

Guinée - Mozambique

Ouganda - Algérie

Guinée - Botswana

5^e journée (17-25 mars 2025) :

Guinée - Somalie

Mozambique - Ouganda

Botswana - Algérie

6^e journée (17-25 mars 2025) :

Ouganda - Guinée

Algérie - Mozambique

Botswana - Somalie

7^e journée (1er-9 septembre 2025) :

Ouganda - Mozambique

Somalie - Guinée

Algérie - Botswana

8^e journée (1er-9 septembre 2025) :

Guinée - Algérie

Ouganda - Somalie

Mozambique - Botswana

9^e journée (6-14 octobre 2025) :

Somalie - Algérie

Mozambique - Guinée

Botswana - Ouganda

10^e et dernière journée (6-14 octobre 2025) :

Guinée - Botswana

Somalie - Mozambique

Algérie - Ouganda

NB : le premier à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Mexique et Canada.

Déclarations des sélectionneurs

Déclarations des sélectionneurs recueillies par l'APS, à l'issue du match Algérie-Guinée 1-2 (mi-temps : 0-0), disputé jeudi soir au stade Nelson Mandela de Baraki, pour le compte de la 3^e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026 de football :

● **Vladimir Petkovic (sélectionneur/ Algérie) :** "Nous sommes déçus, ça se voit sur les visages. Ça fait partie du jeu, on doit rester positifs. On doit récupérer physiquement et mentalement pour jouer dans trois jours (à Kampala face à l'Ouganda, NDLR). Il faut éviter d'être trop triste et de penser qu'il y a de la confusion chez nous. Il faut évaluer les joueurs, il y aura sans doute des changements."

On peut dire qu'on a perdu un match important, trois points et aussi un joker. Il reste tout de même sept matchs à jouer. On a aussi le match retour face à la Guinée pour se rattraper. Je prends la responsabilité de cette défaite, j'ai l'habitude d'assumer, je peux faire des erreurs.

Nous avons dominé le match mais on était trop lents et pas assez dangereux. Il faut aussi féliciter la Guinée qui a joué avec ses idées. Dans la transition, ils avaient l'avantage de jouer vers l'avant parce qu'ils jouent la transition très vite. On a été un peu brouillons, c'est une question de mental. Avec une équipe qui compte trois grands centraux, on doit jouer plus à terre. C'était difficile de passer par l'axe, mais à chaque fois qu'on a essayé de passer par les côtés, on a été plus dangereux.

Malheureusement on a raté des occasions claires et nettes. Encore une fois, l'adversaire tire deux fois et marque deux fois. C'est ce dont j'ai parlé aux joueurs, ce sont encore deux erreurs individuelles.

Concernant mon choix de ne pas faire jouer Bennacer, j'ai estimé que le duo Bentaleb-Zerrouki était le meilleur. Je ne l'ai pas fait rentrer car ce n'était pas un match fait pour lui."

● **Kaba Diawara (sélectionneur/ Guinée) :**

"Je suis très content de cette belle victoire. Je félicite les joueurs qui ont fait un grand match. On savait avant ce rendez-vous qu'il était difficile de venir gagner ici. La défaite était interdite pour nous, car avec six points de retard ça aurait été fini. Le message était clair dès les premiers jours du rassemblement, l'objectif était de ne pas perdre à Alger. Il a fallu réaliser un gros match pour gagner face à l'Algérie, ce qui est chose faite. On a décidé de changer un peu le schéma tactique pour les contrarier et les perturber, ça a bien marché. Je suis sûr que l'Algérie va revenir dans ces qualifications. Ce succès nous a permis de rattraper les points perdus en début de cette campagne qualificative (en novembre dernier, NDLR). On a rien fait encore, il faut éviter de verser dans l'euphorie ou s'enflammer, nous devons penser dès maintenant à notre prochain match face au Mozambique (le lundi 10 juin, NDLR). J'étais surpris de ne pas voir Bounedjah débiter le match, c'est un joueur qui aurait pu nous causer des problèmes. C'était le meilleur moment pour nous de surprendre l'équipe algérienne avec l'arrivée d'un nouveau coach. Nous sommes en train de réaliser des performances, on progresse avec des joueurs qui savent qui sont sur le bon chemin. Ils veulent aller au Mondial. En 2022, on a fait un match amical face à l'Algérie à Oran (1-0 pour l'Algérie, NDLR). En optant pour le même schéma, on a failli les tenir en échec. C'est Mahrez, absent ce soir, qui avait, en partie, fait la différence."

MILA

Le wali affirme le soutien des autorités locales au HB Chelghoum Laïd

Le wali de Mila, Mustapha Koreich, a affirmé mercredi le soutien des autorités locales au club du HB Chelghoum Laïd (division 2 amateur de football) par l'octroi de subventions à l'instar des autres clubs actuant dans la wilaya, au cours de sa réception du club et son staff.

Au cours de la rencontre, le wali a abordé avec les membres du club les difficultés rencontrées par cette formation sportive, notamment ses problèmes financiers après le gel de son compte suite à des dettes.

Le wali a accordé une prime d'encouragement à tous les joueurs, et s'est engagé à assurer "une meilleure aide" au club en prévision de la prochaine saison sportive 2024-2025. Le président du club, Issam Tebib, a salué dans une déclaration à l'APS "cette louable initiative du wali qui traduit, a-t-il dit, "la volonté des pouvoirs publics de soutenir le football et accompagner les clubs pour surmonter leurs problèmes et réaliser de bonnes performances."

CHAMPIONNAT DE DIVISION EXCELLENCE DAMES (17^E JOURNÉE)

Le CF Akbou sacré champion

L'équipe féminine du CF Akbou a été sacré championne d'Algérie, à l'issue des rencontres de la 17^e et avant dernière journée du championnat d'Algérie de division Excellence seniors dames de football, disputé vendredi.

Le CF Akbou s'est adjugé le titre de champion d'Algérie à une journée de la fin du championnat portant à 7 points l'avance sur ses poursuivants immédiats, la Jeunesse Féminine d'El Khroub et l'ASE Alger Centre.

Les joueuses d'Akbou s'offrent ainsi le doublé, après avoir remporté la Coupe il y a quelques semaines à Rouïba contre le CS Constantine.

Les résultats des rencontres de la 17^{ème} journée:

CF Akbou - AR Guelma	12-0
CR Belouizdad - CS Constantine	2-0
Affak Relizane - ASE Alger Centre	1-2
JF Khroub - M. Zibane Biskra	5-0
USF Béjaïa - ES Evaison Béjaïa	2-1

Classement:	Pts	J
1. CF Akbou	44	17
2. JF Khroub	37	17
-- ASE Alger Centre	37	17
4. CS Constantine	34	17
5. CR Belouizdad	33	17
6. Affak Relizane	27	17
7. AS Evaison Béjaïa	11	17
8. USF Béjaïa	9	17
9. M. Zibane Biskra	7	17
10. AR Guelma	5	17

INFRASTRUCTURES

Lancement prochain des études de mise à niveau du stade Tahar-Zoughari de Relizane

Des études seront lancées incessamment dans le cadre du projet d'une grande opération de modernisation du stade Tahar-Zoughari à Relizane, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la Jeunesse et des sports (DJS), le maître de l'ouvrage.

Une enveloppe financière estimée à 25 millions de DA a été mobilisée à cet effet, a indiqué à l'APS le premier responsable de la DJS, Fayçal Bouhadiba, ajoutant que le lancement des chantiers en question est prévu avant la fin de l'année en cours.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau des grands stades du pays, décidée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, pour les mettre en adéquation avec les nouvelles exigences

des instances footballistiques internationales à l'effet de leur homologation.

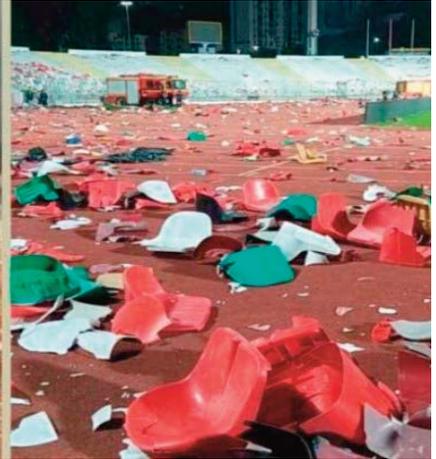
Le stade Tahar-Zoughari, inauguré en 1987, peut accueillir jusqu'à 30.000 spectateurs, mais cette capacité d'accueil devrait diminuer après la pose des sièges au niveau des gradins, qui est l'une des opérations programmées, a-t-il précisé.

Parmi les autres œuvres à réaliser, la dotation du stade d'une nouvelle pelouse naturelle en "hybride" et la rénovation des vestiaires et des tribunes officielles, a souligné le même responsable.

La mise à niveau des grands stades, au niveau national a déjà commencé par la réhabilitation de ceux du 19-mai 1956 à Annaba, et du "Chahid-Hamlaoui" à Constantine, rappelle-t-on.

LIGUE 1 MOBILIS - AFFAIRE CSC-USMA De lourdes sanctions contre le club constantinois (LFP)

Six matchs à huis clos, avec obligation de jouer hors de la wilaya de Constantine pour les trois prochains matchs prévus à domicile, ainsi qu'une interdiction de déplacement pour les supporters du CS Constantine lors des matchs du club en déplacement, comptent parmi les principales sanctions décidées contre le vieux club constantinois à la suite des incidents qui ont entachés le match en retard contre l'USM Alger (1-1), disputé lundi dernier, au stade Chahid Hamlaoui.



"Ces décisions ont été prises mardi soir, à l'issue d'une réunion du Comité d'urgence de la Fédération algérienne de football (FAF), qui s'était saisie du dossier juste après les "actes de violence et de vandalisme qui s'étaient produits pendant et après ce match, comptant pour la mise à jour de la 24^e journée de Ligue 1", a indiqué un communiqué de la Ligue de football professionnel (LFP).

"Le CSC sera privé également de la quote-part due au titre des droits de télévision pour cette rencontre", a poursuivi la Commission de discipline de la Ligue, ajoutant que le club devra également s'acquitter d'une amende de 400.000 DA, mais aussi rembourser l'intégralité des dégâts matériels qui ont été occasionnés par ses supporters", notamment dans les tribunes,

où près de la totalité des sièges ont été arrachés, brisés, avant d'être jetés sur la main courante.

De son côté, l'USMA n'a pas échappé à la sanction, puisque la Commission de discipline a décidé de lui infliger une double amende de 400.000 DA et 500.000 DA "pour conduite incorrecte de

l'équipe" à l'occasion de cette rencontre. Les Rouge et Noir seront appelés également à dédommager le gestionnaire du stade Hamlaoui pour l'ensemble des dégâts matériels qui ont été occasionnés par ses supporters. La FAF a décidé par ailleurs que l'ensemble des

matchs comptant pour les 28^e et 29^e journées du championnat de Ligue 1, prévus respectivement les 7 et 11 juin courant, se joueront à huis clos "à titre conservatoire" pour "marquer la désapprobation du monde du football face à la recrudescence de la violence dans les stades".

CHAMPIONNAT DU QATAR Bougherra n'est plus l'entraîneur d'Al-Markhiya (club)



Le club d'Al-Markhiya, reléguée en division 2 qatarie de football au terme de la saison 2023-2024, a mis fin aux fonctions de l'entraîneur algérien Madjid Bougherra et son staff, après son échec à mener le club vers le maintien parmi l'élite, a annoncé le club dans un communiqué publié mardi soir sur son compte officiel X (ex-Twitter).

L'ancien capitaine de l'équipe nationale avait rejoint Al-Markhiya en octobre 2023 avec pour mission de sauver le club de la relégation. Cependant, malgré ses efforts et ceux de son staff composé des deux autres internationaux algériens : Djamel Mesbah (entraîneur-adjoint) et Mohamed Benhamou (entraîneur des gardiens), l'équipe n'a pas réussi à se maintenir parmi l'élite du football qatari.

L'équipe Al-Markhiya s'est inclinée le 5 mai dernier face à Al-Shahaniya (1-3) en match barrage maintien-accession. Le club a terminé à la 11^e et avant-dernière place du championnat, avec une maigre moisson de 3 victoires et 2 nuls pour 12 défaites sous la houlette de Bougherra.

Le club a officialisé le départ de Bougherra et son staff mardi, remerciant l'entraîneur algérien pour son travail et lui souhaitant tout le meilleur pour la suite de sa carrière.

Pour rappel, Bougherra avait déjà assuré les destinées techniques de l'équipe nationale A, composée de joueurs locaux, avec laquelle il avait atteint la finale du CHAN-2022 (reporté à 2023) disputée en Algérie et perdue face au Sénégal (0-0, aux t.a.b : 4-5). Il avait déjà dirigé auparavant le club qatari d'Al-Duhail (U23) (2017-2019) et la formation émiratie d'Al-Fujairah SC (2019-2020).

**LA GALAXY
LEWANDOWSKI CIBLÉ POUR
2025**

Le Los Angeles Galaxy a de grands projets pour l'avenir et compte, pour trôner au sommet de la Major League Soccer, reformer un ancien duo prolifique du Borussia Dortmund : avec Marco Reus, désiré pour cet été, et Robert Lewandowski (35 ans, 35 matchs et 19 buts en Liga cette saison). Selon les informations de la version américaine du média AS, la franchise californienne rêve en effet d'attirer l'avant-centre du FC Barcelone en 2025. Le Polonais étant lié aux Catalans jusqu'en juin 2026, le club de Los Angeles estime qu'il sera plus facilement accessible pour un transfert dans un an. Reste à connaître les intentions de Lewandowski, en sachant que ce dernier avait déjà validé en 2020 la possibilité de rejoindre l'autre côté de l'Atlantique dans le futur.

REAL MADRID

**KROOS VA
RESTER AU
CLUB !**

S'il a décidé de raccrocher les crampons après avoir réalisé le doublé Liga - Ligue des Champions, Toni Kroos (34 ans, 33 matchs et 1 but en Liga cette saison) n'a pas dit adieu au Real Madrid pour autant. L'Allemand, qui va s'offrir une dernière danse sur les terrains professionnels avec la Nationalmannschaft pour l'Euro, compte effectivement travailler avec les jeunes de la Maison Blanche ensuite. "Je serai surtout avec ma famille. Je vais continuer le podcast avec mon frère Félix. Et je travaillerai dans l'académie des jeunes du Real Madrid", a expliqué Kroos lors d'un entretien avec Kicker. Une excellente nouvelle pour le centre de formation merengue.

**JUVENTUS
L'AGENT DE CHIESA
VA RENCONTRER
LA ROMA**

Freiné par les blessures depuis plusieurs saisons maintenant, l'ailier Federico Chiesa (26 ans, 33 matchs et 9 buts en Serie A cette saison) dispose d'un avenir incertain avec la Juventus Turin. Déjà car aucun accord n'a été trouvé pour prolonger son contrat, qui expire pourtant dans un an, mais également car le prochain entraîneur de la Vieille Dame Thiago Motta ne l'inclurait pas forcément dans ses plans. De quoi l'inciter à partir dès cet été ? Une chose est sûre, l'agent de l'Italien a pris les devants. Le journal La Stampa explique effectivement ce vendredi que le représentant de Chiesa va rencontrer les dirigeants de l'AS Roma mardi ou mercredi prochain pour discuter d'un transfert de son protégé. Une première porte de sortie concrète pour le champion d'Europe 2021 qui intéresse aussi Naples, Newcastle, Aston Villa ou encore le Bayern Munich. De son côté, la Juve espère récupérer 40 millions d'euros en cas de Chiesa.



**CHELSEA
DORTMUND
VEUT GARDER
MAATSEN**

En échec à Chelsea, le latéral gauche Ian Maatsen (22 ans, 23 matchs et 3 buts toutes compétitions avec Dortmund cette saison) s'est relancé en prêt au Borussia Dortmund. L'international néerlandais a retrouvé du temps de jeu en Allemagne et convaincu le BVB de s'activer pour le conserver cet été. Le finaliste de la dernière Ligue des Champions a en effet l'intention de formuler une première offre d'environ 25 millions d'euros pour débiter les négociations avec les Blues, d'après les informations du journaliste Fabrizio Romano. Le joueur, lui, souhaite rester chez les Marsupiaux.

**INTER
INZAGHI VA BIEN
PROLONGER**

Auteur d'une excellente saison avec une domination sans conteste en Serie A, Simone Inzaghi a levé les derniers doutes concernant sa légitimité à entraîner l'Inter Milan et s'apprête maintenant à remplir. D'après les informations de La Gazzetta dello Sport, le technicien de 48 ans pourrait même accepter une prolongation d'ici la fin de semaine prochaine. Les exigences d'Inzaghi sont claires, il souhaite une augmentation de son salaire annuel à 6,5 millions d'euros (contre 5,5 M€ actuellement), avec des bonus selon les résultats de son équipe. Alors que les discussions se poursuivent, les deux parties devraient rapidement s'entendre pour étendre une collaboration débutée en 2021.

**PORTO
LE SOUHAIT DE
VILLAS-BOAS POUR
PEPE**

Pepe (41 ans, 34 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) va-t-il poursuivre l'aventure avec le FC Porto ? Prolongé d'une année, en avril dernier, le défenseur central n'est pas certain de rester. En effet, O Jogo affirme que le nouveau président du club portugais, André Villas-Boas, pousse pour le convaincre de prendre sa retraite afin de lui offrir un poste dans l'organisation dès cet été. De son côté, le joueur se sent encore d'attaque pour rester sur les terrains et pourrait être tenté par un départ. Son partenaire en sélection, Cristiano Ronaldo, est d'ailleurs partisan de sa venue du côté d'Al Nassr.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouer

Directeur de publication
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République met fin aux fonctions du conseiller chargé de la Direction générale du protocole

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, mercredi, aux fonctions de M. Mohamed Bouakkaz, conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale du protocole, indique un communiqué de la Présidence de la République

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions de M. Mohamed Bouakkaz, conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale du protocole, pour fautes graves et manquement à la déontologie de la profession", lit-on dans le communiqué.



5^E RÉGION MILITAIRE

Le Général d'Armée Chanagriha supervise l'exécution d'un exercice tactique (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, jeudi au 3^e et dernier jour de sa visite à la 5^e Région militaire, un exercice tactique avec munitions réelles, sous le thème "El-Azm-2024", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Au troisième et dernier jour de sa visite à la 5^e Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a supervisé, aujourd'hui 6 juin 2024, au niveau du Polygone de Tir et de Manœuvres d'Amdoukal, un exercice tactique avec munitions réelles, sous le thème "El-Azm-2024", exécuté par les unités de la 1^{ère} Division blindée, appuyées par des unités des Forces aériennes et de soutien technique", précise la même source.

Le Général d'Armée a suivi, à l'entame, un exposé présenté par le Directeur de l'exercice, Commandant de la 1^{ère} Division blindée, comportant l'idée générale et les phases d'exécution de l'exercice qui s'inscrit dans le cadre du programme de préparation des Forces pour l'année 2023-2024. Au niveau du Polygone de Tir et de Manœuvres, accompa-

gné du Commandant de la 5^e RM, le Général-Major Noureddine Hamblil, le Général d'Armée "a suivi de près le déroulement de l'exercice qui a été exécuté dans des conditions proches du réel, conformément au plan établi", note le communiqué.

"Les objectifs de cet exercice consistaient à améliorer les aptitudes des Commandements et Etats-Majors à préparer et organiser les actions de combat et la coordination entre les différentes forces, faire acquérir aux Commandants l'expérience nécessaire en matière de conduite des unités, à travers le renforcement de l'interopérabilité entre les unités et les unités organiques, permettre aux équipages d'acquérir davantage de maîtrise des systèmes d'armes et évaluer la disponibilité opérationnelle et la capacité des unités engagées à mener à bien, et en toutes circonstances, les missions de combat assignées", ajoute la même source, soulignant que "cet exercice a également compris une opération de parachutage dans la profondeur des défenses ennemies".

"L'exécution de cet exercice a mis en évidence la capacité des unités participantes à accomplir avec succès les tâches assignées.

Cette réussite est le fruit de la maîtrise par les équipages des différents armements et matériels modernes de haute technologie", relève le communiqué du MDN. Au terme de l'exercice, le Général d'Armée "a félicité les commandants et les personnels des unités engagées et, par visioconférence, le commandement et les personnels des unités navales ayant pris part à l'exercice tactique naval "Diraa El-Moutawassit-2024", pour leurs efforts considérables consentis durant l'année de préparation au combat, ainsi que lors de la préparation et l'exécution de ces deux exercices".

A cette occasion, il a mis en valeur "les capacités desdites unités en termes d'assimilation des objectifs des exercices et de rigueur d'exécution des différentes phases", ajoute le communiqué, précisant que "ces indicateurs positifs et encourageants reflètent le niveau de disponibilité atteint par les unités de la 5^e Région militaire, en particulier, et des différentes unités et formations de l'ANP en général". A l'issue, le Général d'Armée a passé en revue les unités participantes qui lui ont rendu les honneurs, conclut le communiqué du MDN.

ACTES DE VANDALISME AU STADE HAMLAOUI À CONSTANTINE 37 personnes placées en détention provisoire (Parquet)

Le parquet de la République près le tribunal de Constantine a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'arrestation de 59 mis en cause, dont 39 ont été placés en détention provisoire, pour actes de vandalisme qu'a récemment commis le stade du Chahid Hamlaoui (Constantine). "En application des dispositions de l'article 11 du code de procédures pénales, le parquet de la République près le tribunal de Constantine, informe l'opinion publique que suite aux actes de violence et de vandalisme, survenus en date du 3 juin 2024, au stade du Chahid Hamlaoui (Constantine), 59 suspects ont été arrêtés, dont 20 mineurs, contre lesquels des mesures légales ont été prises", lit-on dans le communiqué. En date du 5 juin 2024, 39 suspects majeurs ont été présentés devant le parquet, et poursuivis selon les procédures de comparution immédiate pour délits de destruction de biens et d'infrastructures publics lors d'une manifestation sportive, actes de violence, violence avec préméditation à l'encontre des agents de la force publique durant l'accomplissement de leurs missions, et port d'armes blanches". Lors du procès, le Tribunal a ordonné "le report de l'affaire au 20/06/2024", à la demande de défense, avec "placement de 37 accusés en détention provisoire". Le parquet de Constantine affirme "la poursuite des investigations avec le reste des individus cités dans l'enquête pour leur implication dans des actes pénaux. Ils seront présentés dès la fin des investigations".

INDUSTRIE COSMÉTIQUE

Une industrie en plein essor en Algérie (professionnels)

Portée par la décision de régulation des importations en faveur de la production nationale, depuis 2021, l'industrie cosmétique est aujourd'hui en plein essor en Algérie, s'accordent à dire les professionnels de ce secteur.

Le contexte actuel est "plus que favorable" pour se lancer dans l'industrie cosmétique, ont affirmé des professionnels de cette industrie en marge de la première édition du Salon de la beauté et des cosmétiques "CosmeOran", qui se tient au Centre des conventions d'Oran du 5 au 8 juin en cours. "Les repercus-

sions des décisions ayant trait à la régulation des activités d'importation, à l'instar des produits cosmétiques finis sont palpables", a affirmé Hemmachi Kamel, le directeur marketing de Swalis, ajoutant que cette décision, "très louable", a donné un nouveau souffle aux producteurs algériens. Grâce à cette conjonction, ce producteur a réussi à augmenter son chiffre d'affaire et à diversifier ses produits, qui se comptent aujourd'hui à plus de 70 produits.

Pour sa part, Mohamed Kessouri, gérant de la SARL Univers Hygiène, qui fabrique les lin-

gettes, créée en 2016, affirme que le climat d'investissement en Algérie s'est beaucoup amélioré ces dernières années, ajoutant que les restrictions qui ont touché l'importation sont une aubaine pour son entreprise qui a plus d'opportunités pour vendre ses produits.

Le Commissaire du Salon "CosmeOran", Achraf Ziri, confirme la croissance fulgurante du secteur de l'industrie cosmétique, au cours des dernières années, affirmant que de nouvelles marques sont créées, chaque année, et que de nouveaux investissements sont réa-

lisés par les marques déjà existantes. Cette conjonction a donné des ailes à d'autres marques, déjà présentes sur le marché depuis des décennies, comme la marque "Venus", qui a conquis le marché algérien, et qui vise désormais à se déployer à l'international. "Nous exportons tous nos produits, soit une gramme de plus de 200 produits", a fait savoir la responsable de communication des laboratoires Venus, Benmoula Naouel, ajoutant qu'ils sont présents en Afrique et au Moyen Orient et que la société compte conquérir d'autres marchés en Asie.

ENERGIE

Sonatrach participe à la Semaine de l'énergie de Bakou

Sonatrach participe avec une délégation de haut niveau, conduite par son Secrétaire général, Abdelkader Zerrouki, à la Semaine de l'énergie de Bakou, organisée au 4 au 6 juin dans la capitale de l'Azerbaïdjan, indique un communiqué du groupe.

Cet événement est l'occasion pour la délégation algérienne de "rencontrer des représentants de majors énergétiques pour discuter avec eux des possibilités de partenariat et de coopération", précise le communiqué.

Le Semaine de l'énergie de Bakou est l'un des événements annuels les plus importants dans le secteur de l'industrie énergétique, où PDG de compagnies énergétiques, responsables d'agences gouvernementales, experts et développeurs de solutions technologiques se rencontrent pour discuter de thèmes liés au secteur, selon la même source.

La transformation énergétique, le changement climatique, les modes de financement des projets pétroliers et gaziers pour répondre à la demande mondiale croissante en énergie, la cybersécurité et l'énergie verte sont quelques-uns des thèmes qui seront abordés dans le cadre de cette Semaine de l'énergie.

APS

JUSTICE

Quatre individus placés en détention provisoire pour corruption liée à l'octroi de marchés dans les directions de wilayas des œuvres universitaires (pôle pénal)

Quatre (4) mis en cause ont été placés en détention provisoire, et seize (16) autres sous contrôle judiciaire dans des affaires liées à des faits de corruption, à savoir l'octroi de marchés au niveau des directions de wilayas des œuvres universitaires de Djelfa, d'Oran et de Mostaganem, a indiqué jeudi un communiqué du parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier.

"En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier informe l'opinion publique que suite à des informations faisant état de corruption dans les voies d'octroi de marchés au

niveau de certaines directions des œuvres universitaires, une enquête préliminaire a été ouverte par l'Office central de répression de la corruption (OCRC), dont les résultats révèlent des dépassements au niveau des directions de wilayas des œuvres universitaires de Djelfa, d'Oran et de Mostaganem", précise la même source.

"Ces dépassements consistent en la falsification de cahiers des charges et la violation des principes de concurrence loyale prévus dans la loi relative aux marchés publics, dans le but d'octroyer d'indus avantages à autrui", note le communiqué.

"En date du 05/06/2024, vingt (20) mis en cause ont été déférés devant le parquet

qui a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire à leur encontre, pour les délits d'octroi d'indus avantages à autrui pour conclure un contrat ou un marché avec l'Etat ou une de ses institutions, violant les dispositions législatives et réglementaires, abus de fonction et dilapidation de deniers publics", selon la même source.

Après audition des accusés, le juge d'instruction a ordonné "la mise en détention provisoire de quatre (4) mis en cause, à savoir l'ex-Directeur des œuvres universitaires de la wilaya de Djelfa, actuellement en exercice à Oran, et des opérateurs privés, tandis que les autres accusés ont été placés sous contrôle judiciaire", conclut le communiqué.